

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LES ENFANTS PERDUS DE LA DPJ

«LEUR ENFANCE, C'EST BEYROUTH»

Notre journaliste **Katia Gagnon** a vécu cinq semaines au coeur du quotidien des **grands brûlés** de l'âme. **UNE SÉRIE CHOC** PAGES A27 À A31

HOCKEY

HOSSA ÉCHANGÉ : UNE CHANCE POUR LATENDRESSE

SPORTS PAGE 1

SOCIÉTÉ

LE BONHEUR EST DANS L'AUTOROUTE

VISITE AU CAMPING SAINTE-MADELEINE

ACTUEL PAGES 1, 2 ET 3



Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
André Boisclair est en train de remporter la course à la direction du PQ les deux doigts dans le nez.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES 22
Avis et encans	A 20
BRIDGE	CARRIÈRES 18
Bridge	VACANCES 23
Décès	P. ANNONCES 13 et 14
Échecs	VACANCES 23
Forum	A 21 à 23
Grille des mordus	VACANCES 17
Horaires cinés	CINÉMA 7 à 9
Horaires télévision	ARTS 14
Jardiner	MON TOIT 21
Loteries	A 10
Mots croisés	VACANCES 22
Mot mystère	VACANCES 22
Observateur	VACANCES 22
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 4
Restaurants	ACTUEL 6
Trait d'union	VACANCES 21
Vin	ACTUEL 7

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 20, minimum 11, plus de détails en page AFFAIRES 12



SAM 6 21924 45678 2

CHANSON

LA TOURNÉE TOUS LES GARÇONS, TOUTES LES FILLES

METTRE LES BOUCHÉES DOUBLES

ARTS ET SPECTACLES PAGES 1 ET 3



← Mara Tremblay

Coup de massue pour les petits investisseurs de Norbourg

130 MILLIONS VOLATILISÉS



PHOTO, COURTOISIE DE RADIO-CANADA

Le père du fondateur de Norbourg, Donald Lacroix, qui agit à titre de porte-parole pour son fils, a réservé tout un accueil à une équipe de Radio-Canada à sa maison de Magog. Il a reçu la journaliste et son caméraman... avec une batte de baseball (notre photo)! Il a frappé le reporter à la main avec son arme improvisée. Visiblement sous le choc, elle a déposé une plainte à la police locale.

MAXIME BERGERON

Les petits investisseurs floués par Norbourg ne décolèrent pas. Il manque 130 millions de dollars dans les coffres de l'entreprise, soit près du double de ce qui avait été annoncé il y a un mois, ont-ils appris hier.

« Le tableau est sombre : des milliers d'investisseurs vivent et vivront des situations difficiles », a résumé Jean Saint-Geais, président de l'Autorité des marchés financiers (AMF), pendant une conférence de presse.

Les chiffres présentés hier par l'AMF proviennent d'un rapport de la firme comptable Ernst & Young, nommée par Québec comme administratrice provisoire de Norbourg et de ses filiales.

➤ Voir MILLIONS en page A20

Morts pour une broutille de 40\$?

Les deux danseurs américains trouvés cet été au fond d'une carrière, à Laval, étaient poursuivis par un taxi

TRISTAN PÉLOQUIN

Le contenu d'une bande vidéo provenant de la boîte de nuit le Red Lite, à Laval, porte à croire que les deux jeunes danseurs américains dont les corps en putréfaction ont été retrouvés au fond de la carrière Demix étaient poursuivis par un taxi au moment de leur chute mortelle.

« J'ai l'impression que, si nous trouvons ce chauffeur de taxi, nous allons comprendre que cette sordide histoire est beaucoup plus simple que ce qu'on croyait au départ », a affirmé hier Sheryl Crockett, la mère d'une des deux victimes, venue de Californie pour voir de ses propres yeux l'endroit où son fils, Steve Wright, est mort.

Selon elle, une « immense confusion » pourrait être à l'origine de « l'accident ».

➤ Voir MORTS en page A18



TABAC
REBACS COLLECTIF DE 17 MILLIARDS CONTRE LES CIGARETTIERS
PAGE A8

TORONTO OU HAMILTON ? À VOUS DE CHOISIR.

99 \$ ÉLEVEZ-VOUS AU TARIF TANGO PLUS pour un supplément minime de 30 \$ • Présélection gratuite de place • 100% des milles-privileges Aéroplan^{MD} • Modifications le jour du départ pour des frais moindres • 25% des milles-bonis Aéroplan jusqu'au 12 décembre 2005

Réservez sur aircanada.com. Vous pouvez téléphoner à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Gagnez du temps! Enregistrez-vous et imprimez votre carte d'accès à bord sur aircanada.com

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 6 octobre 2005. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 décembre 2005. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6 \$, ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. D'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de la société en commandite Jazz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzTM). 25% des milles-bonis Aéroplan: offre valable en Amérique du Nord jusqu'au 12 décembre 2005 pour les vols aux tarifs Tango Plus, Latitude, Latitude Plus et classe Affaires. Certaines conditions s'appliquent. Vous devez être membre Aéroplan au moment du voyage. Vous devez vous inscrire pour y être admissible. Visitez aircanada.com pour vous inscrire et pour obtenir tous les détails. ^{MD}Service Hospitalité est une marque déposée d'Air Canada. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée de la société en commandite Aéroplan.

AIR CANADA

STAR ALLIANCE

Meilleur transporteur - Amérique du Nord
Prix mondiaux transporteur aérien Skytrax 2005

McGILL DANS LA TOURMENTE

De toutes les universités canadiennes, McGill est la plus connue mondialement. En raison, jusqu'à présent, du très haut calibre de son enseignement. Mais on parle plus de sexe que d'intelligence, depuis la rentrée, dans la vénérable institution montréalaise. McGill vient ainsi de se voir classer parmi les 10 universités les plus fêtardes de la Côte est du continent par le magazine *Playboy*. Un douteux honneur dont elle se serait bien passée, elle qui naviguait déjà dans la tourmente depuis qu'un joueur recrue de son équipe de football, les Redmen, s'est plaint d'avoir été agressé sexuellement lors de la soirée d'initiation. Ceux-ci affrontent aujourd'hui le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke. Mais même si les Redmen gagnent, l'université anglophone devra galérer pour rétablir sa réputation.



PHOTO PATRICK SANFAÇON. LA PRESSE

J.C. Smith et Carina Sorensen profitent du beau temps, hier, sur le campus de l'Université McGill. Les étudiants de cette université montréalaise sont censés avoir plus de plaisir que ceux des autres universités canadiennes, selon le magazine *Playboy*.

Une pub dont McGill se serait passée

CAROLINE TOUZIN

L'Université McGill ne se vantera pas de figurer dans ce *top 10*. Le magazine pornographique *Playboy* vient de la nommer parmi les 10 universités les plus fêtardes de la Côte est du continent. C'est le seul établissement canadien à mériter cet « honneur ». Tous les autres sont américains.

Des photographes de *Playboy* débarqueront dans la métropole lundi pour prendre des clichés de jolies étudiantes en bikini. Mercredi, une ou plusieurs d'entre elles seront choisies pour prendre LA pose qui sera publiée en mai prochain dans le mensuel quinquagénaire, a révélé *The Gazette*, hier.

L'Université McGill en a déjà plein les bras avec les initiations de son équipe de football qui ont mal tourné en début de trimestre (voir

Des photographes de *Playboy* débarqueront dans la métropole lundi pour prendre des clichés de jolies étudiantes en bikini.

autre texte). Hier, elle s'est immédiatement dissociée de ce qu'elle qualifie de « campagne de publicité » organisée pour promouvoir le magazine auprès de ses étudiants.

« On encourage nos étudiantes à ne pas participer », a dit la directrice des affaires universitaires, Kristine Greenaway. La plus connue des universités canadiennes à l'étranger est fière de sa réputation, basée sur les réalisations scolaires de ses étudiants. Elle ne veut pas être reconnue pour son caractère festif. Elle envisage même des poursuites.

Ce sont des étudiants « bénévoles » dans les campus américains et canadiens qui ont établi ce palmarès. Ils se sont fondés sur les critères suivants : le nombre de fêtes qui ont lieu sur le campus, la proximité d'une grande ville, le ratio hommes-femmes et les divertissements hors campus. L'Université de Géorgie et celle de la Floride figurent aussi dans ce palmarès.

La Presse n'a pas réussi à joindre

Playboy, hier. Selon *The Gazette*, les filles choisies devront être majeures. Elles seront suffisamment rémunérées pour se « payer une belle semaine de relâche ou pour les aider à acquitter leur facture universitaire ». La nudité complète ne serait pas obligatoire pour LA pose.

« La semaine a été longue », a soupiré Max Reed, vice-président aux affaires universitaires de l'association étudiante (SSMU), en se laissant tomber dans un fauteuil de son bureau lors de la visite de *La Presse*, hier. « À McGill, nos étudiants travaillent très fort, on ne peut pas leur reprocher de fêter », a-t-il expliqué.

D'autant plus que Montréal regorge de bars et de lieux de divertissement. Et surtout, les étudiants américains du campus peuvent s'en donner à cœur joie, l'âge légal pour boire au Québec étant de 18 ans, comparativement à 21 ans chez eux. « Si des étudiantes acceptent de participer, ce sera leur choix », dit-il en précisant que le SSMU a adopté une position anti-sexiste dans sa charte.

Sur le campus, la nouvelle faisait plutôt sourire. « C'est vrai que Montréal a une scène nocturne assez active », lance

Mara Berzans, étudiante en sciences religieuses originaire de la banlieue de Toronto. Selon elle, *Playboy* n'aura pas de difficulté à recruter des volontaires. Même son de cloche chez Élodie Le Cadre, étudiante française en agronomie. « C'est sûr que le magazine va trouver du monde. Les étudiants de McGill sont assez imbus d'eux-mêmes. »

Le président de l'association des étudiants musulmans de l'Université, Nafay Choudhury, n'est pas choqué par ce *top 10*. « Chacun a droit à son opinion. Mais c'est sûr que nous, on ne participerait pas à ce genre de chose. Ce n'est pas respectueux pour la femme », a-t-il dit. *La Presse* l'a rencontré pendant qu'il manifestait avec une dizaine d'autres musulmans devant la « Roddick Gate » de l'Université pour obtenir un lieu de prière sur le campus. Cette Roddick Gate est souvent appelée *Erotic Gate* par les étudiants. Elle n'a jamais aussi bien porté son nom.

LES BAS TARIFS D'AIR CANADA VOUS FONT ÉCONOMISER, PEU IMPORTE VOTRE DESTINATION.

Canada : tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

HAMILTON TORONTO	HALIFAX	WINNIPEG	CALGARY	VANCOUVER
99 \$	149 \$	159 \$	199 \$	239 \$

► ÉLEVEZ-VOUS AU TARIF TANGO PLUS pour un supplément minime de 30 \$ • Présélection gratuite de place • 100 % des milles-privileges Aéroplan[®] • 25 % des milles-bonis Aéroplan jusqu'au 12 décembre 2005 • Modifications le jour du départ pour des frais moindres.

États-Unis – Tarifs ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

FORT LAUDERDALE MIAMI/ORLANDO 1 ^{er} – 31 OCT. 2005	BOSTON	NEW YORK	WASHINGTON, D.C.	SAN FRANCISCO
139 \$	127 \$	127 \$	193 \$	290 \$

► OBTENEZ 25 % DES MILLES-BONIS AÉROPLAN jusqu'au 12 décembre 2005 en Service Hospitalité[®].

Destinations internationales : les tarifs sont basés sur un aller simple et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour au départ de Montréal. Tarifs à partir de :

LONDRES/GLASGOW [®] MANCHESTER [®] 1 ^{er} OCT. – 16 DÉC. 2005 24 DÉC. 2005 – 8 MARS 2006	FRANCFORT/MUNICH [®] HAMBURG/BERLIN [®] 10 OCT. – 8 DÉC. 2005 24 DÉC. 2005 – 25 FÉVR. 2006	BEIJING SHANGHAI 8 OCT. – 8 DÉC. 2005 25 DÉC. 2005 – 31 JANV. 2006	HONG KONG 1 ^{er} OCT. – 30 NOV. 2005	SYDNEY 8 OCT. – 9 DÉC. 2005 29 DÉC. 2005 – 31 JANV. 2006
209 \$	299 \$	599 \$	808 \$	749 \$

► OBTENEZ 25 % DES MILLES-BONIS AÉROPLAN jusqu'au 12 décembre 2005 en Service Hospitalité.

Réservez sur aircanada.com et obtenez plus de milles Aéroplan. Vous pouvez téléphoner à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Gagnez du temps ! Enregistrez-vous et imprimez votre carte d'accès à bord sur aircanada.com

AIR CANADA 

STAR ALLIANCE 

Meilleur transporteur aérien – Amérique du Nord, prix mondiaux transporteur aérien Skytrax 2005

DES COURRIELS ? QUELS COURRIELS ?

McGILL DANS LA TOURMENTE



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Un joueur des Redmen de l'Université McGill plaquant un porteur de ballon du Rouge et Or de l'Université Laval. Ces dernières semaines, l'équipe de McGill a été passablement malmenée dans les médias et dans les conversations en général à la suite d'une soirée d'initiation controversée.

Le cauchemar d'un père



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Pour un père, c'est le cauchemar. Le téléphone qui sonne, un samedi soir d'été. Au bout du fil, à quelques centaines de kilomètres de la maison familiale, un enfant bouleversé. Victime, selon les interprétations, d'une plaisanterie qui a pris un tour imprévu ou de pratiques dégradantes qui se perpétuent d'année en année.

Cette angoisse, c'est celle qu'a vécue en août le père de l'ex-recrue des Redmen de McGill qui soutient avoir été agressée sexuellement avec un balai lors de la soirée d'initiation de l'équipe de football.

Son fils l'a appelé dans la demi-heure qui a suivi l'initiation. Le temps de téléphoner à l'entraîneur Chuck McMann pour l'informer de ce qui venait de se passer, le père a sauté dans sa voiture pour se rendre à Montréal et y reconforter son garçon de 18 ans.

« Quand je suis arrivé, il était en loques. Il avait l'air de quelqu'un

qui revient d'Irak, le regard perdu dans le vide, raconte le père, ancien joueur de la Ligue canadienne de football. Il était blanc comme un linge. Il avait verrouillé sa porte à triple tour. »

Pour le père, la douleur de voir son fils dans cet état était d'autant plus cuisante qu'il l'avait rassuré par deux fois, dans les jours précédents, quant aux intentions des vétérans pour l'initiation. « Il était vraiment inquiet. Je lui ai dit que les vétérans essayaient simplement de l'angoisser. Je lui ai dit d'y aller et que tout irait bien. » Grave erreur.

Plusieurs versions ont circulé au sujet de ce qui s'est réellement passé sur le court de squash où son fils et d'autres joueurs recrues ont été conduits, le soir du 27 août. *The Gazette*, qui a interviewé le joueur, a affirmé qu'il avait été sodomisé. Les capitaines de l'équipe maintiennent qu'il n'y a eu aucune agression sexuelle. Quant à la direction de l'Université, sur la foi du récit des événements que lui a fait le plaignant, elle affirme qu'il n'y a pas eu de nudité.

La vérité

Qui dit vrai ? Un peu tout le monde, selon les témoignages

qu'il a été possible de recueillir. La véritable version se trouverait dans un article publié dans le *The Globe and Mail*, seul autre journal — avec le *McGill Tribune*, un hebdo étudiant — à avoir parlé à la victime.

En fait, le jeune joueur n'aurait pas été sodomisé. Il est resté en caleçon. Les vétérans qui étaient

« Quand je suis arrivé, il était en loques. Il avait l'air de quelqu'un qui revient d'Irak, le regard perdu dans le vide. Il était blanc comme un linge. Il avait verrouillé sa porte à triple tour. »

présents sur le terrain de squash l'ont forcé à se mettre à quatre pattes, ils ont tâté ses fesses avec le manche d'un balai et ils ont appuyé celui-ci sur son anus à travers son sous-vêtement. Mais il n'y a pas eu pénétration.

Quand même, jamais le père ne se serait attendu à ce que la soirée

prenne un tour aussi dramatique. Son expérience dans une prestigieuse université américaine et dans la Ligue canadienne, il y a une trentaine d'années, ne l'avait pas préparé à ça, soutient-il. « Je n'ai jamais rien vu de semblable. Et pourtant, je jouais dans les *bad old days*, quand le monde était pas mal moins politiquement correct que maintenant. J'aurais espéré que les jeunes d'aujourd'hui, surtout dans une université comme McGill, soient beaucoup plus avertis, sensibles et informés que je pouvais l'être jadis. Peut-être pas, finalement. »

« Je ne crois pas que ces gars-là auraient fait ça s'ils avaient su quel effet ça aurait sur mon fils. Mais il me semble qu'ils auraient pu y réfléchir. »

Le 6 septembre, déçu par la lenteur des autorités de McGill à réagir, le père a écrit au chancelier de l'Université, Dick Pound. Il a souligné « l'effet dévastateur » de l'affaire sur son fils, « qui constate la fin de son rêve au football et de son parcours scolaire à McGill avant même qu'ils aient commencé ». Tout ça, ajoute le père, parce que son fils « a été le premier à s'élever publi-

quement contre un rituel stupide et dangereux qui semble perdurer à McGill depuis des années, à la connaissance ou non des entraîneurs et des thérapeutes sportifs ».

Aucun soutien

Près d'un mois plus tard, il demeure amer, malgré l'enquête disciplinaire en cours. « J'estime que le service des sports de McGill a manqué le bateau. Ils ont laissé mon fils en plan. J'ai lu dans le journal qu'on avait passé une soirée avec les joueurs à leur offrir du soutien quand l'affaire a été rendue publique. Mais personne chez les entraîneurs n'a pensé à faire la même chose avec mon fils, à lui tendre la main et à lui dire qu'il avait bien agi. »

Même s'il considère que Chuck McMann « est un homme droit », ce dernier n'est pas sans reproche, juge-t-il. « Il n'a jamais envisagé que quelque chose comme ça pourrait se passer. Je pense qu'il s'est senti complètement dépassé par les événements. Il n'a pas posé les bonnes questions. Il n'a pas pris l'initiative assez tôt pour découvrir ce qui s'était passé. Et à l'époque où il était encore possible pour mon fils de revenir dans l'équipe, Chuck n'a rien fait pour tenter un rapprochement. »

Des paroles de trop

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Il y a de ces paroles qui ont le don de revenir vous hanter.

Quand Matt Connell, quart-arrière et cocapitaine des Redmen de McGill relit l'article que lui a consacré la brochure d'automne du service des sports de l'Université, il doit se dire qu'il aurait mieux fait de réfléchir avant de parler.

« Vous ne trouverez pas le stéréotype du joueur de football stupide (à McGill), parce que les gens stupides ne réussissent pas à être admis à McGill », lance le joueur de 21 ans dans cet article, publié avant la saison.

En temps normal, l'affirmation aurait semblé arrogante, sans plus. Mais dans un contexte où l'entraîneur Chuck McMann a récemment suspendu Connell et cinq autres de

ses joueurs pour leur participation à une soirée d'initiation qui a mal tourné, elle semble aussi pour le moins contestable.

Et tant qu'à tourner sa langue sept fois, Connell, en rétrospective, aurait sûrement évité de parler du *joke show*, décrit dans l'article comme un rituel au cours duquel les vétérans conduisent des petits nouveaux « aussi déshabillés que possible » sur une scène, où ils doivent raconter des blagues. Depuis qu'une recrue a accusé un groupe de vétérans dont Connell faisait partie de l'avoir forcé à se déshabiller et de lui avoir tâté l'anus avec le manche d'un balai, la *joke* est soudainement pas mal moins comique.

Six joueurs suspendus

L'affaire a éclaté au grand jour il y

deux semaines, quand six joueurs, dont Connell, n'ont pas joué dans un match qui s'est soldé par une défaite de 46 à 5 contre les Carabins de l'Université de Montréal. Trois

« Dorénavant, je vais être beaucoup plus prudent. Si les joueurs veulent faire une activité, j'y serai. »

jours plus tard, *La Presse* et *The Gazette* ont révélé que les suspensions étaient liées au bizutage des recrues. L'affaire a eu des échos partout au pays et a forcé une réflexion sur la pratique des initiations dans les universités, et plus particulièrement dans leurs équipes sportives.

L'entraîneur Chuck McMann, qui en est à sa cinquième année à la tête des Redmen et a joué pour les Alouettes dans les années 70 et 80, reconnaît en avoir bavé récemment.

« J'ai vécu de dures expériences sur le terrain, tant comme joueur que comme entraîneur (il a aussi été adjoint pendant neuf ans chez les Stampeders de Calgary). Mais cette affaire est probablement la chose la plus difficile que j'aie vécue. Ça a pris tellement de notre temps, ça a tellement nui à la préparation des joueurs ! Ils n'ont pas pu se concentrer sur leur football. »

Ces problèmes ne sont rien à côté du tort causé à la réputation du programme de football de McGill. « Ça va rendre le recrutement un peu plus difficile, reconnaît McMann. Même quand la poussière sera retombée, cette affaire reviendra dans nos conversations avec les joueurs qu'on va essayer d'attirer chez nous. Ils voudront savoir ce qu'on a fait pour remédier à la situation. »

McMann reconnaît que ses joueurs « ont fait preuve de mauvais jugement ». Mais cet homme qui a passé sa vie sur les terrains de football refuse de voir de la malice dans leurs actions. « Je ne pense pas qu'ils aient l'intention de faire du mal à qui que ce soit. »

Il admet toutefois qu'il devra changer sa façon de superviser ses joueurs, qui lui avaient promis, avant l'initiation, de respecter les règlements d'équipe. « Il va falloir que je tienne les rênes plus serré. Ma plus grande erreur, si c'en est une, c'est que ma parole est sacrée et que je m'attends à ce que ce soit la même chose pour les autres. Quand quelqu'un me donne sa parole, je le crois — du moins jusqu'à ce que le lien de confiance soit brisé. »

« Dorénavant, je vais être beaucoup plus prudent. Si les joueurs veulent faire une activité, j'y serai. » Y compris à l'initiation l'an prochain ? « Y compris à l'initiation. »

WOW!



4 RÉCEPTEURS GRATUITS!

* En location pendant 2 ans. Détails en magasin. Inclus les télécommandes.

50% de rabais sur abonnement à "NHL Center Ice"

* Avec nouvel abonnement et un contrat de location pendant 2 ans. Détails en magasin.



GRATUIT! LECTEUR MP3

Valeur de 80\$

* Avec nouvel abonnement et contrat de 1 an ou plus. Sur modèles sélectionnés.

Téléphone cellulaire pour

0\$*

*Détails en magasin. Jusqu'à épuisement des stocks.

TV Plasmas & ACL Audio HD en VENTE!

Nikon NOUVEAU PRODUIT!



Caméra numérique COOLPIX L1

- 6.2 mégapixels
- Zoom optique 5x
- Écran ACL 2.5"
- Média SD / MMC
- Mode vidéo avec audio

428⁸⁸

+ Gratuit Trousse Numérique

KOSS DVD



Lecteur DVD portatif

- Écran 4.2" ACL à grand écran
- Kit d'adaptateur pour auto
- Haut-parleurs stéréo intégrés
- Pile rechargeable
- DVD/CD-R/RW/MP3/JPEG
- Prise(s) de casque d'écoute jumeaux

ÉPARGNEZ 20\$

178⁸⁸

Cour.: 198⁸⁸

LG DVD MP3



Lecteur DVD

- Compatible DVD-Vidéo, DVD+-R/RW, CD-R/RW, MP3/WMA
- Décodeurs DTS® et Dolby Digital® intégrés
- Sortie Dolby Digital et DTS®
- Processeur de vidéo 12 bits / 108MHz
- Lecture de format JPEG
- Sortie audio numérique coaxiale / optique

WOW!

88⁸⁸

MP3

Design aussi mince qu'un crayon!

iPod nano

- 2 Go de mémoire
- Jusqu'à 500 chansons en stockage
- 14 hrs d'autonomie approx.
- Album photo numérique
- Affichage de texte
- Écran ACL couleur de 1.5"

248⁸⁸

HITACHI

Caméscope DVD

- Zoom numérique 240x
- Zoom optique 16x
- Résolution 680k
- Format DVD : DVD-R, DVD-RAM
- Écran ACL 2.5"

ÉPARGNEZ 100\$

598⁸⁸

Cour.: 698⁸⁸ + Gratuit Trousse Numérique

SONY

Téléviseur ACL 15"

- Résolution de 640 x 480 pixels
- Compatibilité d'affichage DTV -480p
- Angle de visionnement 170° horizontal/vertical
- Aspect d'écran 4:3

ÉPARGNEZ 50\$

648⁸⁸

Cour.: 698⁸⁸

SAMSUNG

Téléviseur ACL 20"

- Résolution de 640 x 480 pixels
- Compatibilité d'affichage DTV -480p
- Rapport de contraste 500:1
- Angle de visionnement 160° horizontal/vertical
- Aspect d'écran 4:3

ÉPARGNEZ 150\$

748⁸⁸

Cour.: 898⁸⁸

SONY

Handycam® DVD

- Zoom optique 10x
- Zoom numérique 120x
- Écran ACL tactile 2.7"
- Résolution 3.3 mégapixels
- Objectif Carl Zeiss® Vario-Tessar

ÉPARGNEZ 100\$

1198⁸⁸

Cour.: 1298⁸⁸ + Gratuit Trousse Numérique

LG

Moniteur ACL 17"

- Format 16:9 panoramique
- Résolution 1280 x 768
- Ratio de contraste 500:1
- 25ms temps de réponse
- Haut-parleurs intégrés
- Compatible TVHD

ÉPARGNEZ 100\$

498⁸⁸

Cour.: 598⁸⁸

SHARP AQUOS

Téléviseur ACL écran panoramique 26"

- Résolution de 1366 x 768 pixels
- Compatibilité d'affichage TVHD - 720p
- Rapport de contraste 800:1
- Entrée(s) numérique DVI, HDMI
- Angle de visionnement 170° horizontal/vertical

ÉPARGNEZ 500\$

1488⁸⁸

Cour.: 1998⁸⁸

acer

Moniteur ACL 19"

- Format 16:9 panoramique
- Résolution 1440 x 900
- Ratio de contraste 500:1
- Temps de réponse 20ms
- Haut-parleurs intégrés
- Luminosité 350cd/m²

ÉPARGNEZ 50\$

398⁸⁸

Cour.: 448⁸⁸

SONY GRAND WEGA

Projection ACL écran panoramique 50"

- Système WEGA Engine® • Aspect d'écran 16:9
- Compatibilité d'affichage (1080i) • Entrée(s) numérique DVI
- 4 modes de visionnement • Filtre en peigne numérique 3D
- Télécommande toutes fonctions • Entrée vidéo à composants, S-Vidéo et composites

ÉPARGNEZ 800\$

2188⁸⁸

Cour.: 2988⁸⁸

SONY VAIO

Ordinateur portable Sony Vaio série FS

- Processeur Intel® Pentium® M 730
- Intel 915 GM Express • 1.6 GHz
- Mémoire de 512 Mo • Disque rigide de 80 Go
- Graveur CD-R / RW / DVD-R / RW Multi
- Port réseau 10/100 et sans fil 802.11b/g intégré
- Fax/Modem 56k V92
- Lecteur de cartes Memory Stick
- Écran 15.4" grand écran
- Windows XP Édition Familiale

ÉPARGNEZ 200\$

1498⁸⁸

Cour.: 1698⁸⁸ + Gratuit Trousse Informatique

FINANCEMENT DISPONIBLE!

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

- MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Près Sherbrooke) • 368, rue Ste-Catherine O. (coin Bleury) • 8990, boul. L'Acadie (Nord Métropolitaine) • 5485, rue des Jockeys (Décarie/Blue Bonnets)
- ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon E. (Langelier/Galeries d'Anjou) • LASALLE 7197, boul. Newman (Près Carrefour Angrignon) • WEST ISLAND 2315, Transcanadienne (des Sources) • FAIRVIEW PONTE-CLAIRE
- PLACE ROSEMÈRE (entrée face à rue Le Bouthillier) • LAVAL 1662, AUT. 13 / Ste-Dorothee (Mega Centre Notre-Dame) • CENTROPOLIS avenue Pierre-Péladeau (à côté du Colossus) • CARREFOUR LAVAL
- BOUCHERVILLE 582, chemin De Touraine (près du IKEA) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO • GATINEAU 195, Bellehumeur

DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • GRANBY 633, rue Dufferin • GRAND-MÈRE 2601, 6^e Avenue • HAWKESBURY 1404, rue Principale E. (ON) • JOLIETTE 404, rue St-Viateur • LA SARRE 31, 5^e Avenue E. • LA TUQUE 544, rue Commerciale
MANIWAKI 149, boul. Desjardins • ROUYN-NORANDA 463, Larivière • SHAWINGAN 4370, boul. Royale • SHERBROOKE 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • SOREL-TRACY 1815, boul. Fiset • ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne
ST-JEAN 391, du Séminaire • STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste • VAL-D'OR 1817, 3^e Avenue • VALLEYFIELD 1045, Mgr Langlois • VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francis Sud • SORLÈS-RIVIÈRES 2255, boul. des Récollets

Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin.
Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.



VINCENT MARISSAL

Pierre Trudeau, Michaëlle Jean, même combat?

La voix dans la boîte vocale trahit une profonde irritation : « Michaëlle Jean, avec son discours sur la fin des deux solitudes, vise à amalgamer les deux nations, à faire une nation avec deux peuples, dit le lecteur mécontent. Nous avons notre culture propre au Québec, nous sommes différents. »

C'est finalement assez amusant, ce que l'on a essayé de faire dire à la nouvelle gouverneure générale, cette semaine, après qu'elle eut déclaré fini le temps des deux solitudes. Et pas seulement de ce côté-ci de la rivière des Outaouais.

Pendant qu'ici des nationalistes québécois y voyaient une sombre machination pour nier le caractère distinct du peuple québécois, de l'autre côté de la rivière, leurs pendants anglophones glorifiaient la nouvelle merveille canadienne. À lire certains collègues anglophones, c'est à croire que le Canada vient de trouver un nouveau Pierre Trudeau, version féminine 2005. C'est elle, prédit-on à Ottawa, qui donnera la réplique et clouera le bec aux « séparatistes ». Bon nombre de journalistes et de politiciens d'outre-Outaouais sont encore aujourd'hui convaincus que la souveraineté est une maladie que l'on éradiquera le jour où l'on trouvera le bon antidote. Cet antidote, c'est peut-être Michaëlle

Jean, rêvent-ils à haute voix. Penser que la seule présence de Michaëlle Jean à Rideau Hall va ramener les Québécois dans la grande famille canadienne, c'est aussi bête que de croire que l'on peut les convertir au fédéralisme en plantant des drapeaux du Canada à tous les coins de rue.

Championne de l'unité canadienne pour les uns, aplanisseuse de nation pour les autres, la gouverneure générale est soudainement investie de pouvoirs étonnants, dans un poste que l'on

considère généralement comme celui d'une potiche de luxe.

Remettons les choses dans leur juste contexte : Michaëlle Jean est gouverneure générale, poste symbolique d'une autre époque, et non pas première ministre. Quand elle parle des deux solitudes, elle est dans le domaine des bonnes intentions, de la vertu. El-

le appelle au dialogue, pas à une nouvelle ronde constitutionnelle.

Si Paul Martin se lève aux Communes pour déclarer que le temps des deux solitudes est terminé, les 250 membres de la tribune parlementaire vont l'attendre à la sortie pour lui demander où sont les amendements constitutionnels, à quand la reconnaissance officielle du caractère distinct du Québec, où aura lieu la prochaine rencontre fédérale-provinciale. Accessoirement, on lui demanderait aussi s'il est devenu

suicidaire pour se lancer dans pareille aventure.

Mais quand ça vient de la gouverneure générale, il faut prendre cela pour ce que c'est : un vœu pieux. Mme Jean, qui a été traitée de traître fédéraliste par des souverainistes québécois et d'agent double souverainiste par des Canadiens ailleurs au pays, a seule-

ment voulu dire : on devrait se parler plus.

On peut trouver ça *cute* ou *cul*, un brin naïf aussi, mais il faut beaucoup d'imagination pour y voir un autre complot fédéraliste contre la nation québécoise ou l'arrivée d'un nouveau sauveur du Canada.

Le grand ménage attendra

Paul Martin nous avait promis un grand ménage, mais il semble bien que son gouvernement cherche encore une fois à balayer simplement la poussière sous le tapis.

David Dingwall, l'ancien ministre des Travaux publics de Jean Chrétien nommé par celui-ci à la direction de la Monnaie royale canadienne après avoir perdu son siège en 1997, a dépensé avec ses collaborateurs 740 000 \$ en frais de toutes sortes pour la seule année 2004. La nouvelle est sortie cette semaine, M. Dingwall n'a donc eu d'autre issue, en cette ère gomerisque, que de démissionner.

Une démission, dans ces circonstances, c'est un aveu de culpabilité. N'empêche, le gouvernement est en train ces jours-ci de calculer l'indemnité de départ

qu'il versera à M. Dingwall, qui gagnait, faut-il le rappeler, 240 000 \$ par année.

Mauvais message, au moment où le gouvernement affirme que le scandale des commandites est une exception et non la règle dans la machine fédérale. Et au moment où Paul Martin dit avoir tiré les leçons du scandale des commandites.

Comme toujours dans de tels cas d'abus flagrants, la même question se pose : comment se fait-il que le conseil d'administration de cette société d'État n'ait rien vu ? Ou, s'il a vu, pourquoi avoir laissé passer ? Comme d'habitude dans de tels cas, on n'aura pas de réponse.

Pour la petite histoire, il est intéressant de rappeler que M. Dingwall est le même homme qui avait confirmé à Chuck Guité, en 1994, qu'il garderait sous le nouveau gouvernement libéral l'emploi de responsable de la publicité gouvernementale qu'il occupait sous les conservateurs. « Tu n'as pas bavassé contre eux, tu ne le feras pas non plus contre nous », avait dit M. Dingwall à Chuck Guité en guise d'entrée en matière.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

Dingwall ne mérite pas d'indemnité, selon l'opposition

GILLES TOUPIN ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – L'opposition aux Communes ne comprend tout simplement pas pourquoi le gouvernement Martin entend donner une indemnité de départ à David Dingwall, le président démissionnaire de la Monnaie royale, alors qu'il n'a rien donné à l'ancien président de Postes Canada, André Ouellet, lorsque celui-ci a démissionné.

« L'ancien ministre David Dingwall a remis sa démission après une orgie de dépenses extravagantes aux frais des contribuables et un nuage de suspicion autour de ses anciennes activités de lobbyiste. Ma question est simple, a demandé aux Communes Peter MacKay, le leader adjoint du Parti conservateur : pourquoi le contribuable devrait-il donner encore de l'argent à David Dingwall ? Pourquoi lui offrir un parachute doré ? Est-ce pour acheter son silence ? »

Le ministre du Revenu, John McCallum, a répondu à Peter MacKay qu'il n'avait été prouvé d'aucune façon que l'ancien ministre de Jean Chrétien avait contrevenu aux règles en dépensant plus de 740 000 \$ en frais divers l'année dernière. « Le tout a été vérifié par le conseil d'administration, a soutenu M. McCallum. Ce dernier engagera deux personnes à l'externe pour tout vérifier encore une fois. On doit donc conclure qu'il n'a pas contrevenu aux règles. »

La normalité

Le ministre a ajouté qu'il est normal d'accorder une indemnité de départ au président démissionnaire. Il a souligné qu'il avait lui-même obtenu une telle indemnité lorsqu'il avait démissionné de son poste d'économiste en chef de la Banque Royale avant de faire le saut en politique en 2000. « Quand on quitte un tel poste, il est normal de recevoir une indemnité de départ, tout comme c'est le cas dans le secteur privé », a dit M. McCallum.

Le député conservateur qui a rendu publiques les folles dépenses de David Dingwall, Brian Pallister, a pour sa part

souligné que rien n'obligeait le gouvernement à verser cette indemnité. « En d'autres termes, a dit le député, c'est une décision du premier ministre. C'est à sa discrétion. Il doit décider s'il veut récompenser la conduite

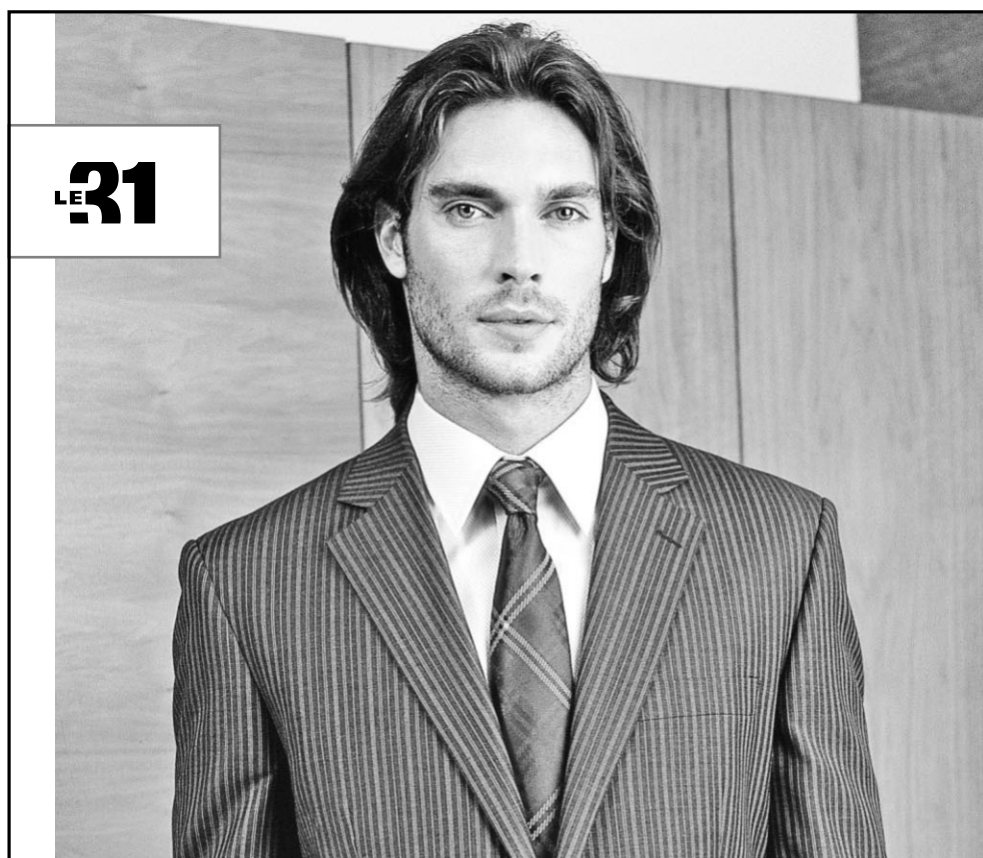
condamnée d'un vieux copain ou protéger les intérêts des contribuables canadiens. »

Selon le quotidien *The Hamilton Spectator* d'hier, M. Dingwall pourrait empocher une indemnité de près d'un demi-million

de dollars, soit l'équivalent de deux ans de salaire.

À la blague, le Parti conservateur a soutenu que M. Dingwall pourrait, avec une telle somme, acheter 436 356 paquets de gomme à 1,29 \$. Il faisait allu-

sion au fait que M. Dingwall s'est fait rembourser un paquet de gomme Dentyne par les contribuables l'an dernier. Cela faisait partie des dépenses de plus de 740 000 \$ engagées par l'ancien ministre.



LE 31

LE COMPLET RAYURES ARCHITECTURÉES

295.00

C'est une belle étude sur la rayure, déclinée dans une palette parfaitement harmonieuse de kaki et gris argent sur fond gris acier, qui caractérise de façon très distinctive le complet deux boutons à fentes latérales, signé «Report». Pantalon sans plis, taille plus basse. Pure laine. 38 à 46. Chemise 88.00, cravate 98.00



LA CHEMISE RAYURES BANQUIER

59.95

Une indispensable classe affaires avec ses rayures tissées en bleu dans le pur coton blanc, sa forme plus près du corps et son col en pointes évasées à l'italienne. Une exclusivité du 31. Poignets boutonnés. 14 1/2 à 17 1/2 manches régulières et longues. Rég. 88.00 Cravate 58.00



LE PULL V LAINE MÉRINOS

59.95

Notre exclusivité italienne en fine laine mérinos de qualité supérieure signée Zegna Baruffa. Un essentiel moderne qui se coordonne avec tout dans des coloris pure mode et classiques de noir, vert, gris, marine, royal, pourpre, rubis, magenta, marron. P.m.g.t.g.t.g. Rég. 85.00 Chemise 88.00

LES VOYAGEURS EN PARTANCE POUR...

VACANCES VOYAGE
 Tous les mercredis et samedis dans
LA PRESSE

simons
 www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

ACTUALITÉS

Six semaines pour faire preuve d'une bonne foi réelle

Après la grève d'hier, les syndicats accordent un répit au gouvernement

MALORIE BEAUCHEMIN

Le syndicat des employés de services publics donne au gouvernement six semaines pour faire preuve « d'une bonne foi réelle » dans les négociations pour arriver à une entente, sans quoi les mouvements de grève s'intensifieront.

La présidente de la Fédération des employés de services publics (FEESP-CSN), Ginette Guérin, a réitéré, hier, lors d'une manifestation devant les locaux de la Commission scolaire de Montréal, l'intention des syndicats de faire front commun pour accélérer les négociations en cours dans le secteur public.

« En octobre, on va à la recherche de mandats de grève dans tout le secteur public, y compris la santé et les services sociaux, explique M^{me} Guérin. La banque de journées de grève de quatre jours ne sera pas utilisée avant le 10 novembre, ce qui laisse un espace de six semaines à la négociation. »

« Si, dans ces six semaines, il y a de la bonne foi réelle pour régler la convention collective, on n'aura peut-être pas besoin de ces journées de grève », a ajouté la présidente de la FEESP-CSN. Les membres de ce syndicat revendiquent notamment l'équité salariale, moins de précarité, de meilleures conditions de travail et surtout le maintien des postes de soutien dans les écoles.

Techniciens en éducation spécialisée, éducateurs en service de garde, concierges, ouvriers, secrétaires : ils étaient 25 000 employés de soutien du secteur de l'éducation en débrayage hier, privant ainsi les enfants de 31 commissions scolaires d'une journée de classe. À Montréal, ils étaient près de 3000 membres de la CSN à manifester leur mécontentement face à la lenteur des négociations avec le gouvernement. Ils ont été rejoints dans leur



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

Ce syndiqué CSN fait partie d'un groupe d'employés de soutien du secteur de l'éducation qui ont débrayé hier pour manifester leur mécontentement face à la lenteur des négociations avec le gouvernement.

mouvement par une trentaine d'employés de la Commission des services juridiques, avant d'aller appuyer les quelque 300 employés de la Régie des installations olympiques, également en grève. D'autres villes de la province, notamment Québec et Sherbrooke, ont aussi eu droit à des manifestations d'employés du

Ils étaient 25 000 employés de soutien du secteur de l'éducation en débrayage hier, privant ainsi les enfants de 31 commissions scolaires d'une journée de classe.

secteur public, sans convention collective depuis juin 2003.

« La CSN paralyse les activités dans 31 commissions scolaires et son action fait en sorte que parents et élèves sont une fois de

plus privés des services auxquels ils ont droit », déplore Jean-Pierre St-Gelais, directeur des communications pour les comités patronaux de négociation du secteur de l'éducation.

Selon lui, la CSN, qui a annulé sa grève du 15 septembre dernier dans les écoles « sous prétexte

de « geste de mauvaise foi » de la part des syndicats.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, qui inaugurerait le nouvel édifice de l'école de musique de l'Université McGill hier, s'est dit optimiste quant aux chances d'en arriver à une entente dans le secteur de l'éducation.

« On est très intenses dans ces négociations-là, dit-il. Nous sommes très près d'un règlement. » Devant la hausse des moyens de pression des syndicats, notamment les grèves et menaces de grève, il a rétorqué : « Je souhaite que les négociations se passent à la table et que les classes se donnent dans les écoles. »

Avec la collaboration de Caroline Touzin

LE POINT

Sur les grèves et les négociations dans le secteur de l'éducation.

1) Enseignants (Fédération des syndicats de l'enseignement-CSN) :
 > Le gouvernement a déposé mercredi une « offre globale bonifiée » à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), qui représente 80 000 professeurs du primaire et du secondaire. La FSE a rencontré la partie patronale hier après-midi, à Québec. Aucun commentaire ne sera fait sur la dernière offre patronale avant le conseil fédéral de la FSE, qui a été reporté à lundi.

2) Employés de soutien (Fédération des employés et employés de services publics-CSN) :

> La rencontre de négociation prévue hier entre la Fédération des employés et employés de services publics (FEESP) et leurs employeurs a été annulée par la partie patronale, qui a voulu protester contre la grève d'un jour des employés de soutien. La présidente de la FEESP soutient que, malgré le débrayage, le comité de négociation de l'organisation s'était rendu à Québec pour la négociation, qui a commencé jeudi, et qui « semblait intéressante », a affirmé Ginette Guérin. Des rencontres sont prévues la semaine prochaine.

3) Collégial (Fédération autonome du collégial et Fédération des enseignants et enseignantes de CEGEP-CSQ) :

> La prochaine rencontre entre le cartel FAC-FEC (Fédération autonome du collégial et Fédération des enseignants de CEGEP-CSQ) et le Comité patronal de négociation des collèges est prévue le 7 octobre prochain. La séance de négociation prévue hier a été reportée à la demande de la partie syndicale. « Pour notre part, il n'y a rien qui avance à la table de négociation, a déclaré à *La Presse* un porte-parole de la FAC, Alain Perron. On est toujours prêts à négocier, à avancer sur un terrain de compréhension mutuelle de la réalité de l'enseignement. » La CPNC a révélé, mercredi, une étude selon laquelle que les professeurs de cégeps enseignent en moyenne 15 heures par semaine. « Ils ajoutent l'injure à l'insulte en déclarant qu'on ne travaille que 15 heures par semaine », a déploré M. Perron.

Malorie Beauchemin

Une publicité gouvernementale hérisse les syndicats

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le gouvernement Chartrand dépense 250 000 \$ dans une campagne publicitaire pour convaincre les Québécois qu'il n'a pas un sou de plus à offrir aux employés de l'État.

Alors qu'il vient tout juste de renoncer à alléger le fardeau fiscal des Québécois, le gouvernement brandit dans cette publicité la menace de hausser les impôts s'il cède aux demandes syndicales.

« Il serait irresponsable de la part

du gouvernement d'accepter de telles demandes. Cela compromettrait l'équilibre budgétaire du gouvernement et entraînerait des coupures de services ainsi que des hausses d'impôts et de taxes », souligne la publicité, qui paraît aujourd'hui dans les quotidiens pour la deuxième journée consécutive.

Le message publicitaire illustre que les demandes syndicales, évaluées à près de 7 milliards de dollars en six ans par Québec, correspondent au budget de 11 ministères. Dans cette liste figurent

en outre les ministères des Transports, de la Culture, de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Famille et du Développement économique.

Québec qualifie de « généreuse » son offre salariale de 12,6 %, qui représente 3,2 milliards de dollars en six ans. « Cette offre respecte la capacité de payer des Québécois, permet de rétablir l'équité salariale et préserve la sécurité d'emploi des employés de l'État », indique-t-on.

La campagne, intitulée « Être responsable, c'est garantir notre ave-

nir », a été conçue par la firme Bernier Renaud communication marketing.

« On n'utilise pas ce moyen-là souvent. C'est exceptionnel. Mais il faut comprendre que les sommes discutées ici sont importantes », a expliqué l'attachée de presse de la présidente du Conseil du Trésor, Isabelle Taschereau, hier.

« Des centrales syndicales ont utilisé ce moyen parce qu'elles ont bien vu que ça amène des bénéfices. Et nous, on veut rejoindre le plus de monde possible et expliquer la situation », a-t-elle ajouté. Québec pourrait en plus diffuser un message radiophonique sous peu.

Cette publicité gouvernementale hérisse les centrales syndicales. Celles-ci ne tolèrent pas que le gouvernement oppose les revendications salariales des 500 000 employés de l'État et le budget de 11 ministères.

« Le gouvernement aurait pu mettre l'équivalent de nos demandes en nombre d'opérations de chirurgie cardiaque, tant qu'à y être. C'est réducteur », a pesté le vice-président de la CSN, Louis Roy.

Devant une foule de 3000 syndiqués en grève, hier, le président du conseil central du Montréal métropolitain (CSN), Arthur Sandborn, a été plus cinglant. « C'est complètement dégueulasse » que le gouvernement « laisse entendre qu'il faudrait fermer 11 ministères » pour répondre aux demandes syndicales. « C'est une honte ! C'est un gaspillage de fonds publics », a-t-il ajouté.

La CSN n'a pas l'intention de répliquer en lançant à son tour une campagne publicitaire. « On ne partira pas en guerre de publicités avec le gouvernement qui, lui, peut piger dans nos propres poches pour les financer », a expliqué Louis Roy.



IL Y A
100 ANS
QUE NOUS
PENSONS À
L'AVENIR



SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5
 Téléphone: 514.735.5261 — Télécopieur: 514.735.5266 — www.psnm.qc.ca

Partenaire académique de l'École nationale de ballet contemporain. Partenaire de l'École de musique Vincent-d'Indy.
 Cours secondaire complet pour jeunes filles. Externat et pensionnat.

Au-delà de la performance

Citoyennes du monde

Invitation
à nos anciennes
pour la Journée des
Retrouvailles
du Centenaire le
7 mai 2006.

Les planchers craquent, les voix s'envolent, les rires fusent ; ici, le bien-être est palpable. Sur un des bancs d'église qui longent les interminables corridors, un enseignant discute cordialement avec ses élèves. Les portes jamais fermées, le cœur toujours ouvert, la relation maître-élève est précieuse et jalousement préservée.

Le **Saint-Nom-de-Marie** s'est toujours soucie d'offrir non seulement un enseignement de très haut calibre, mais également de transmettre des valeurs solides aux jeunes filles qui lui sont confiées.

Pas étonnant que les filles du **Saint-Nom-de-Marie** regardent l'avenir avec confiance ! Elles auront les compétences de leur audace et la force pour relever les défis de leurs choix.

Portes ouvertes

Dimanche 2 octobre de 13h30 à 16h30

Examens d'admission

Samedi 15 et dimanche 16 octobre, de 9h à 12h

RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Les gros sabots

Des enfants soûlés, drogués et violés par leurs parents...

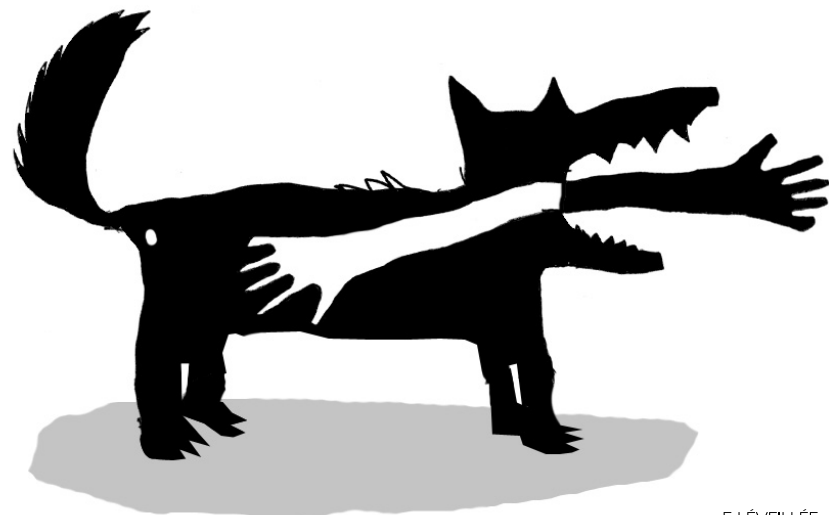
Des enfants mis dans un placard pendant deux ans, attachés à un arbre comme des chiens, privés d'eau et de nourriture...

Des enfants battus, tombés entre les mailles du système parce que c'était l'été, qu'il n'y avait que des remplaçants en poste, que personne à la DPJ n'a pris la chose en main et qu'on a fermé le dossier par erreur...

« C'est pas vrai qu'on a tout vu, il y a toujours pire, pire, pire... » nous dit-on dans le documentaire de Paul Arcand, *Les Voleurs d'enfance*, qui prendra l'affiche vendredi.

Je suis sortie de la projection de presse avec un trop-plein. Trop-plein d'histoires d'horreur. Trop-plein d'indignation. Trop-plein de détails scabreux. Trop-plein de malaise aussi devant un film qui, même s'il défend une sacrée bonne cause, chausse tout de même de bien gros sabots.

Le film dérange. C'est à la fois sa plus grande qualité et son plus grand défaut. Qualité, parce qu'on peut s'attendre à ce que les dénonciations qui y sont faites au grand jour puissent, le tourbillon médiatique et la notoriété de l'auteur aidant, créer un débat et mener à des réformes. Défaut, parce que tout y est peint en noir ou blanc, sans demi-teintes : les pauvres victimes d'un côté, les « voleurs d'enfance » (à la fois les agresseurs et la DPJ) de l'autre. On cherche à désigner des coupables. Regardez, ce sont eux, les méchants, nous dit-on le doigt accusateur : une ministre en veston vert qui rougit d'embarras quand Arcand l'emmène visiter une chambre d'isolement ; des messieurs en complet ayant la



F. LÉVELLÉE

lourde tâche de « protéger la jeunesse » et qui, d'après le documentaire, échouent sur toute la ligne...

Les questions que pose le film sont plus que pertinentes, personne n'en doute. Comment peut-on tolérer que les mauvais traitements fassent plus de victimes chez les enfants que le cancer? Comment un travailleur social peut-il bien « protéger la jeunesse » quand il doit jongler avec les dossiers de 25 enfants meurtris en même temps? Comment se fait-il qu'on maintienne aussi longtemps les droits parentaux de gens clairement incapables à élever leurs enfants? Comment se fait-il que les agresseurs en prison aient droit à plus de services que leurs victimes? Autant de questions qui pourraient éveiller des consciences, accélérer des changements. Autant de questions auxquelles peu de décideurs ont envie de répondre. Ce n'est peut-être pas un hasard si les politiciens

brilleront par leur absence à la soirée de première, lundi. Parmi tous les ministres invités, seul Philippe Couillard avait pris soin de confirmer sa présence, hier. « Pourtant, pour les films de fiction, ils viennent tous », soulignait cette semaine la productrice Denise Robert, irritée par ce « manque de courage ».

La cause est bonne, les questions posées sont tout aussi bonnes et elles entraîneront, du moins on le souhaite, des réponses. Mais fallait-il nécessairement adopter une approche manichéenne pour y arriver?

Après une série de témoignages insoutenables d'enfants agressés, *Les Voleurs d'enfance* brosse un portrait bien noir de ceux dont la tâche herculéenne est de les protéger. Et pourtant... Lisez la série arrache-cœur de ma collègue Katia Gagnon, qui a passé cinq semaines dans un centre d'hébergement réservé aux

ados les plus durs de la DPJ, et vous verrez que, sur la planète des enfants en détresse, la réalité est beaucoup plus complexe que celle que dépeint Paul Arcand. Bien sûr, tout ne tourne pas rond. Bien sûr, des erreurs graves sont parfois commises. Bien sûr, la bureaucratie et l'incompétence de certains empêtrent le système. Mais vous verrez que, au milieu de ces histoires d'horreur, on trouve aussi un truc qui s'appelle le don de soi. Nombre d'éducateurs qui se dévouent corps et âme pour de grands enfants trop écorchés par la vie. De la patience, du courage, de l'abnégation. Tout un pan de la réalité que le documentaire d'Arcand passe volontairement sous silence en dépeignant la DPJ comme le gros méchant loup qui vient voler des enfants.

Pourquoi? Ce n'était tout simplement pas le propos, me dit-on. Parce qu'un documentaire-choc ne serait sans doute plus un documentaire-choc si on se mettait à tout nuancer... Parce que, si on veut entraîner des réformes, il faut laisser de côté les belles histoires et mettre le doigt uniquement sur ce qui ne marche pas.

Je suis plutôt d'avis que la nuance, loin d'affaiblir un propos, le renforce, le rend plus crédible. Je suis d'avis que, si Michael Moore, par exemple, avait chaussé de moins gros baskets dans *Bowling for Columbine*, son discours aurait peut-être été plus convaincant. Mais j'ai peut-être tort. Peut-être que les petits sabots ne font pas assez de bruit. Peut-être que, pour vraiment faire avancer les choses, entre deux sabots, il faut choisir le gros.



APARTÉ

40%

Des bébés qui meurent au Québec sont tués par la violence de leurs propres parents.

25 000

Nombre de signalements retenus par la Direction de la protection de la jeunesse chaque année.

30 000

Nombre d'enfants pris en charge par l'État.

(Source : *Les Voleurs d'enfance*, de Paul Arcand, Cinémaginaire, Alliance Atlantis Vivafilm, en collaboration avec l'Office national du film du Canada)

Si l'habit vous intéresse....

Des élèves-officiers du Collège militaire royal de Kingston protestent contre le code vestimentaire en s'habillant n'importe comment.

LOUISE LEDUC

Porter des chaussettes dans ses sandales? Pas question. Du moins pas pour une dizaine d'élèves-officiers du Collège royal de Kingston, partis en guerre contre le code vestimentaire de leur école, qu'ils jugent trop sévère et absurde.

À la réception du courriel, on a d'abord cru à un canular. « Je vous fais état, comme on peut le voir, d'un grave problème de société », disait le message, signé par une sympathisante et copine d'un futur soldat.

Pour protester contre les règles vestimentaires imposées par leur collège, et qui ont cours même lorsqu'ils sortent en « civil » dans les bars et les restaurants de Kingston, la dizaine d'élèves-officiers en cause ont décidé de donner à fond dans la dérision. Ils se sont acheté des vêtements au Village des valeurs, dit le courriel, et ils portent « des bas noirs avec des souliers blancs,

des chemises aux couleurs fluo, des ceintures qui ne sont pas coordonnées au pantalon ou à la chemise ». Une vraie grève de la mode, quoi.

Une blague? Pas du tout. La lieutenant Sue Stefko, officière d'affaires publiques au Collège royal de Kingston, confirme : « Le règlement stipule par exemple que les élèves doivent porter en tout temps des chaussettes lorsqu'ils mettent des sandales, et ils ont un problème avec ça. »

Que dit encore le règlement, lorsque ces futurs soldats des Forces armées se promènent en ville? « Pas de chandail ultracourt non plus, et les jupes et les shorts ne doivent pas être trop courts. Ce sont des petites choses comme ça », répond la lieutenant Stefko.

Une « question d'hygiène »

La lieutenant nous a gracieusement envoyé le code vestimentaire pour qu'on en juge. Dans la section « tenue de tête » (sic),

on lit effectivement que les culottes courtes sont autorisées, mais portées « au moins à mi-cuisse ». Les chaussettes sont obligatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes lorsqu'ils portent des sandales, et ce, pour une « question d'hygiène ».

Dans la « sale à manger » (sic), quand ils ne sont pas tenus d'être en uniforme, les élèves doivent rester soignés. « Les chandails et

d'autres exigences de services ». Et lorsque le port de la barbe est autorisé, elle devrait « être proprement égalisée » et toujours « accompagnée d'une moustache ».

Récriminations estudiantines

C'est l'armée, quoi... « Les étudiants font leurs recommandations sur le code vestimentaire, dit la lieutenant Stefko, et la direction va les étudier. »

« Le règlement stipule par exemple que les élèves doivent porter en tout temps des chaussettes lorsqu'ils mettent des sandales, et ils ont un problème avec ça. »

polos coupés droits à la taille ne doivent pas descendre plus bas que le milieu de la braguette ou le haut des poches arrière et peuvent être portés par-dessus le pantalon. »

La barbe est aussi un sujet délicat. Avant de la laisser pousser, l'élève-officier devra obtenir la permission de son commandant d'escadron, « qui tiendra compte de la capacité de l'individu à se laisser pousser une barbe, en plus

Qu'on se rassure cependant : aucune révolution intra-muros n'est à craindre. Il s'agit de simples récriminations estudiantines parmi d'autres, laisse encore entendre la lieutenant.

Aucun des élèves n'a voulu nous parler, et la copine de notre élève-officier, a-t-on compris, s'est fait un peu sermonner pour nous avoir envoyé le courriel.

N'empêche, nous avons gentiment soumis la question à l'avo-

cat Julius Grey pour savoir si les étudiants de Kingston ont une bonne cause de droits fondamentaux entre les mains. « Ça rappelle cette décision du regretté juge Philip Cutler, qui avait cassé le règlement de la ville d'Outremont interdisant dans les années 80 le port du maillot de bain dans les parcs », commence-t-il.

Les individus ont donc essentiellement le droit de s'habiller comme ils veulent... à moins notamment que, par contrat, ils aient consenti à préserver l'image de leur institution. « On pourrait imaginer Radio-Canada, par exemple, demander à ses présentateurs de bulletins de nouvelles d'éviter de se promener en ville habillés comme des bums... »

De la même manière, le code vestimentaire du Collège de Kingston pourrait peut-être survivre à une contestation devant les tribunaux si les élèves y consentent librement, indique Julius Grey, et s'il « n'est pas totalement restrictif ni humiliant. »

Reste à savoir si l'obligation de porter des chaussettes avec ses sandales peut être considérée comme une humiliation indue...

PLUS DE BONS TUYAUX, MOINS D'AMPOULES.

LE FESTIVAL DE LA RANDONNÉE
Du 22 septembre au 2 octobre
De nombreux rabais et les meilleurs conseils pour pratiquer la randonnée en tout confort, de la tête aux pieds.

2159, rue Ste-Catherine E. 2777, boul. St-Martin O. 514.524.1106 www.lacordee.com

ACTUALITÉS



PHOTO KEVIN FRAYER, ARCHIVES PC

Une Québécoise a intenté un recours collectif en alléguant qu'elle avait été trompée sur la dépendance engendrée par la nicotine.

AU NOM DE 1,8 MILLION DE FUMEURS QUÉBÉCOIS

Poursuite de 17,8 milliards

PRESSE CANADIENNE

Un recours collectif de 17,8 milliards est intenté par une Québécoise, au nom de presque 1,8 million de fumeurs, contre les fabricants canadiens de cigarettes Imperial Tobacco Canada, Rothmans Benson & Hedges et JTI MacDonald et les sociétés auxquelles ils sont liés.

Cette poursuite, déposée hier à la Cour supérieure de Montréal, n'a rien à voir avec la décision rendue jeudi par la Cour suprême du Canada. Mais elle a tout à voir avec le jugement favorable rendu en février dernier par le juge Pierre Jasmin, de la Cour supérieure, à l'égard de Cécilia Létourneau, de Rimouski. Elle-même fumeuse, M^{me} Létourneau avait alors obtenu l'autorisation d'intenter un recours collectif contre les trois ci-

garettiers. Elle avait fait valoir qu'elle avait été trompée, comme tous les autres fumeurs, sur la dépendance engendrée par la nicotine.

Le recours inclut tous les Québécois âgés de plus de 15 ans qui fumaient tous les jours en septembre 1998, moment où M^{me} Létourneau a déposé sa requête.

Celle-ci réclame une compensation de 10 000 \$ par personne. En cas de succès du recours, il faudra ajouter les intérêts sur la moitié de cette somme, à compter de février 1998, ce qui représenterait grosso modo, pour l'ensemble du groupe, de 4 à 5 milliards supplémentaires.

Le texte du recours collectif indique que Cécilia Létourneau a commencé à fumer des cigarettes en 1964 alors qu'elle avait 19 ans. Informée par les médias que fumer pouvait être dommageable

pour la santé, elle s'est tournée vers une marque contenant moins de nicotine et de goudron. À l'âge de 32 ans, elle a réussi graduellement à réduire de moitié sa consommation quotidienne de 25 cigarettes. Pour une courte période.

D'autres essais de ce genre ont suivi, sans succès, même si son médecin l'avait mise en garde contre le danger que représente le fait de fumer et de prendre des anovulants en même temps.

À l'âge de 42 ans, Cécilia Létourneau a cessé de fumer pendant deux ans, à l'aide de timbres de nicotine. Elle a rechuté, ce qui a miné l'estime qu'elle avait d'elle-même.

Au nom de M^{me} Létourneau et des personnes se trouvant dans une situation semblable, les avocats Philippe Trudel et Bruce Johnston réclament une somme forfaitaire de 5000 \$ pour domma-

ges moraux et 5000 \$ pour les fautes intentionnelles et la mauvaise foi des cigarettiers, d'où les 10 000 \$ par personne.

Les avocats souhaitent en outre présenter des réclamations additionnelles pour tout dommage autre que ceux faisant l'objet du recours collectif, sur une base individuelle.

L'un des arguments mis de l'avant dans ce dossier a trait à l'obligation qu'avaient les cigarettiers d'informer les fumeurs des dangers et risques liés à l'usage de leurs produits.

« Toutes les connaissances acquises au fil des ans sur les dangers de la cigarette l'ont été en dépit des efforts de fabricants de produits de tabac pour contredire, nier ou occulter la vérité qu'elles détenaient déjà », peut-on lire dans le document déposé hier en Cour supérieure.

Le PQ exhorte Québec à traîner les compagnies de tabac en cour

TOMMY CHOUNARD

QUÉBEC — Le Parti québécois exhorte le gouvernement Charest à traîner les compagnies de tabac devant les tribunaux afin de recouvrer les millions, voire les milliards de dollars que lui coûtent les maladies liées au tabagisme.

Québec doit sauter sur l'occasion offerte par la Cour suprême, a expliqué à *La Presse*, hier, le critique péquiste en matière de santé, Jean-Pierre Charbonneau.

Jeudi, le plus haut tribunal du pays a donné le feu vert à la Colombie-Britannique pour tenter des poursuites contre les cigarettiers afin de recouvrer les dépenses en soins de santé imputables au tabagisme.

« On encourage le gouvernement à aller de l'avant. Les compagnies ne peuvent se soustraire à leurs responsabilités quant aux coûts occasionnés par les problèmes de santé qui sont liés à la consommation de leurs produits », a affirmé M. Charbonneau.

Québec devra d'abord adopter une loi lui permettant de poursuivre les cigarettiers s'il souhaite emboîter le pas à la Colombie-Britannique. « Il peut compter sur la collaboration de l'opposition officielle pour que le projet de loi soit adopté très rapidement cet automne », a assuré M. Charbonneau. Les travaux de l'Assemblée nationale reprendront le 18 octobre.

Jeudi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a affirmé que son gouvernement allait étudier la possibilité d'engager des poursuites contre les compagnies de tabac. Il a cependant précisé que « la preuve à monter dans une cause semblable n'est pas aisée ».

« La preuve va peut-être être difficile à monter, mais il y a néanmoins suffisamment de données scientifiques pour penser qu'on a une chance raisonnable d'avoir gain de cause », a répliqué M. Charbonneau.

La durée et les coûts d'une bataille judiciaire ne doivent pas rebuter le gouvernement, croit le député péquiste. « C'est évident que ça va coûter des sous, mais compte tenu des possibilités éventuelles de profits, il y a un investissement pour la santé publique qui mérite d'être fait », a-t-il dit.

À ses yeux, Québec ne peut tout simplement pas refuser de faire appel aux tribunaux puisqu'il a déjà appuyé la cause de la Colombie-Britannique devant la Cour suprême. Il a même déposé un mémoire devant le tribunal.

CRIM 20 ANS Votre accélérateur technologique

OCTOBRE 2005

COURS - CRIM MONTRÉAL

<p>Développer avec le langage C# sous Microsoft .NET</p> <p>Langage JavaScript</p> <p>Tout sur le registre Windows XP éd. Professionnel</p> <p>Gestion des services des TI avec ITIL</p> <p>Analyse et conception par objet avec UML et RUP</p> <p>Certification PMP en 5 jours (cours intensif)</p> <p>La force de la communication dans les équipes de travail</p> <p>Technologie du Web sémantique (Semantic Web)</p> <p>Développer des interfaces utilisateurs en Java</p> <p>Adm. des systèmes UNIX/Linux : installation et configuration</p> <p>Gestion des services des TI avec ITIL (sans prép. et examen)</p> <p>La sécurité : normes et politiques (ISO 17799)</p> <p>Approche intégrée de la protection de l'information numérique</p> <p>Maîtriser l'assurance qualité logiciel</p> <p>Tests unitaires en Java</p> <p>Gestion du changement</p> <p>Programmation SQL avancée (MSSQL)</p> <p>Gestion du risque en développement logiciel</p> <p>L'évolution, les tendances et les solutions d'affaires en TIC</p> <p>Direction et motivation des équipes</p> <p>Développer des serveurs en Java</p> <p>Langage C++</p> <p>Web sémantique avancé : ontologie OWL</p> <p>Impact des technologies de l'information sur l'organisation</p> <p>Plan de continuité des affaires</p> <p>Intro. à IP (IPv6), architecture et mécanismes du protocole</p> <p>La sécurité avec la méthode MEHARI</p> <p>C# Avancé</p>	<p>17-18 MTL</p> <p>17-18 MTL</p> <p>17-18 MTL</p> <p>17-18-19 MTL</p> <p>17-18-19 MTL</p> <p>24 au 28 MTL</p> <p>19-20 MTL</p> <p>20-21 MTL</p> <p>20-21 MTL</p> <p>20-21 MTL</p> <p>20-21 MTL</p> <p>21 MTL</p> <p>21 MTL</p> <p>24-25 MTL</p> <p>24-25 MTL</p> <p>24-25 MTL</p> <p>24-25 MTL</p> <p>26 MTL</p> <p>26 MTL</p> <p>27 MTL</p> <p>27-28 MTL</p> <p>27-28 MTL</p> <p>27-28 MTL</p> <p>28 MTL</p> <p>28 MTL</p> <p>31 MTL</p> <p>31 oct.-1er nov. MTL</p> <p>31 oct.-1er nov. MTL</p>
--	--

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

MIDI-CONFÉRENCES - Découvrir et bien choisir :	
Vos technologies Web	8 nov. MTL et QC
Les bonnes pratiques de développement logiciel	6 déc. MTL et QC
Votre sécurité informatique	24 janv. MTL et QC

Boule de cristal du CRIM édition 2006 16-17 février MTL

Conférencier : Alan Kay - "The best way to predict the future is to invent it"

Réservez votre place

Inscription en ligne : www.crim.ca

CRIM Montréal, 550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 100

CRIM Québec, 888, rue Saint-Jean, bureau 555

Montréal : (514) 840-1251 • Québec : (418) 648-8080

Autres cours et dates sur demande

Recours collectif contre une école privée de Westmount

RAYMOND GERVAIS

Un ancien élève de la prestigieuse école anglophone privée Selwyn House, de Westmount, vient de demander aux cours supérieures du Québec et de l'Ontario la permission d'exercer un recours collectif de 15 millions contre l'institution.

Le demandeur, que l'on ne peut nommer que par les initiales M.G., soutient qu'il a été victime d'agressions sexuelles répétées de la part d'un professeur en 1979, alors qu'il était en septième année et âgé de 12 ans.

Le recours collectif est fait au nom des anciens élèves de Selwyn House qui auraient été agressés sexuellement par Leigh Seville, professeur d'anglais et de géographie, qui a mis fin à ses jours en 1991 après avoir été interrogé à ce sujet par la direction de l'école, sur la foi d'une dénonciation anonyme.

M.G. soutient que l'école a été négligente en permettant qu'un de ses enseignants les agresse sexuellement, lui et d'autres élèves. M.G. qui réside maintenant à Toronto avec sa femme, a fréquenté cette école de la troisième à la 11^e année, soit jusqu'en 1984.

Nouveau

Collège de Bois-de-Boulogne

DEC accéléré

Profil GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT

Pourquoi m'inscrire?

- Parce que les postes en approvisionnement comptent parmi les professions les plus en demande dans la région de Montréal (selon les données d'Emploi-Québec)
- Parce que je recevrai du même coup deux reconnaissances : le certificat en approvisionnement délivré par la CAQ qui est avantageusement reconnu sur le marché du travail et mon diplôme d'études collégiales
- Parce que je peux faire carrière aussi bien dans le secteur public, parapublic ou privé

<p>Durée du programme : 1800 h (environ 19 mois à raison de 25 h/semaine de formation)</p> <p>Début de la formation : janvier 2006</p> <p>Conditions d'admission : Posséder déjà un DEC ou avoir terminé sa formation générale au collégial</p> <p>Avoir réussi au secondaire le cours MATH 436</p> <p>Maîtriser l'anglais (niveau Intermédiaire III requis)</p>	<p>Rencontres d'information : à la salle S-233, Pavillon Ignace-Bourget 10500, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal (accès : Métro Henri-Bourassa + autobus 164 O 171 O)</p> <p>Mardi 18 octobre à 13 h</p> <p>Mardi 25 octobre à 13 h</p> <p>Mercredi 2 novembre à 13 h</p> <p>Important : Veuillez apporter vos relevés de notes, certificat de naissance et, selon le cas, preuve de résidence permanente.</p> <p>Seul programme reconnu officiellement par :</p>
---	---

INFORMATION : (514) 332-3003

www.bdeb.qc.ca/fcse

signature

amortit le choc

Réservez un forfait Signature tout compris pour l'hiver prochain entre le 1^{er} et le 12 octobre/05 et vous recevrez un bon d'essence de 100\$ par couple**



* Marque de commerce de Petro-Canada - Trademark. Utilisée sous licence - used under license.

Cette offre ne s'applique pas aux réservations de vols seulement, aux produits Sol-Vac, aux enfants (2-12), aux groupes, aux forfaits sans repas, aux circuits accompagnés ou d'une durée de moins de 7 nuits. L'offre est valide uniquement pour les séjours entre le 16 décembre/05 et le 30 avril/06 et peut être combinée au rabais réservés-tôt, mais non combinable avec tout autre promotion. **L'offre consiste en un bon d'essence de 100\$ par réservation double ou de 50\$ pour réservation simple faites entre le 1^{er} et le 12 octobre 2005. Vacances Signature, une division de First Choice Canada Inc. Permis du Québec #800231



McGill



Schulich School of Music
École de musique Schulich

Une nouvelle vision sonore

Seymour Schulich donne 20 millions \$ à McGill et la faculté portera désormais son nom

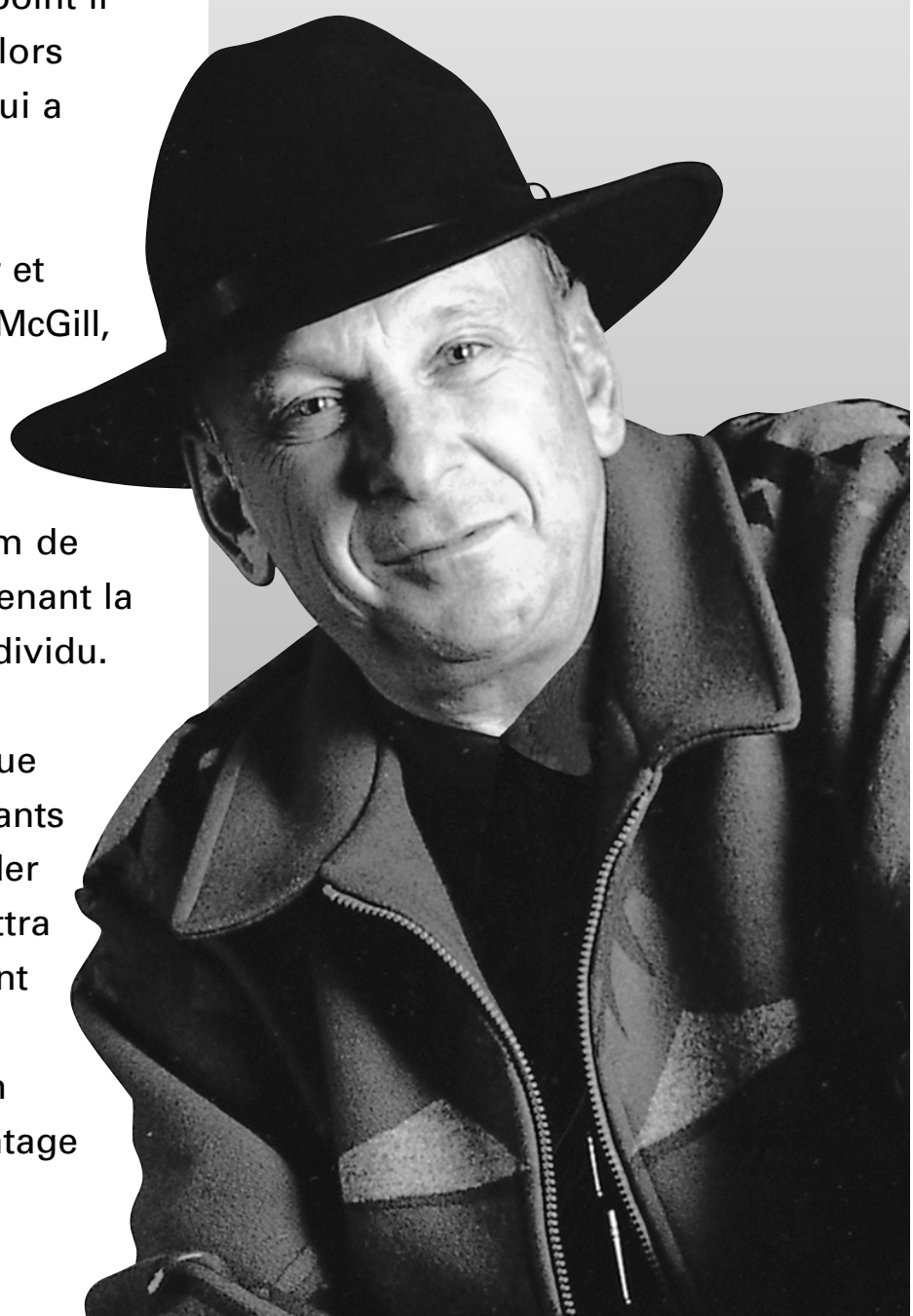
Seymour Schulich, deux fois diplômé et récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université McGill, sait à quel point il est important de donner. Au début des années 1960, alors étudiant à McGill, il a reçu une bourse de 1 600 \$ qui lui a permis de décrocher un M.B.A.

Quarante ans plus tard, M. Schulich redonne à son tour et verse 20 millions de dollars à la faculté de musique de McGill, qui offre le plus important programme en matière de création, d'interprétation, de technologie et de recherche musicales au Canada. En reconnaissance de son don visionnaire, la faculté centenaire reçoit le nom de l'École de musique Schulich de l'Université McGill, devenant la première faculté de l'institution à porter le nom d'un individu.

Grâce à Seymour Schulich, l'Université décernera chaque année plus de 40 Bourses d'études Schulich à des étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs afin de les aider à réaliser leurs rêves liés à la musique. Son don permettra aussi la création de deux chaires dotées qui soutiendront McGill dans ses efforts de recruter les plus brillants professeurs et chercheurs en musique. En outre, le don de M. Schulich permettra à l'Université d'investir davantage dans ses installations musicales et de mettre sur pied d'autres prix et bourses d'études.

Mais il y a plus encore.

Construit au coût de 70 millions de dollars, le nouvel édifice de musique de McGill est maintenant officiellement ouvert. Cet édifice à la fine pointe de la technologie est considéré comme l'un des plus importants centres de recherche en musique et en son à l'échelle mondiale. L'édifice a pu voir le jour grâce à la vision du gouvernement du Québec et de bienfaiteurs, comme M. Schulich, dévoués à l'avancement de l'enseignement supérieur. L'initiative a également reçu un appui spécial de la Fondation canadienne pour l'innovation.



**L'École de musique Schulich de l'Université McGill :
une nouvelle vision sonore.**

<http://français.mcgill.ca/music>

- Nouveau nom
- Nouveau siècle
- Nouvel édifice

ACTUALITÉS

BOIS D'OEUVRE

Fox semble critiquer les États-Unis

GREG JOYCE
PRESSE CANADIENNE

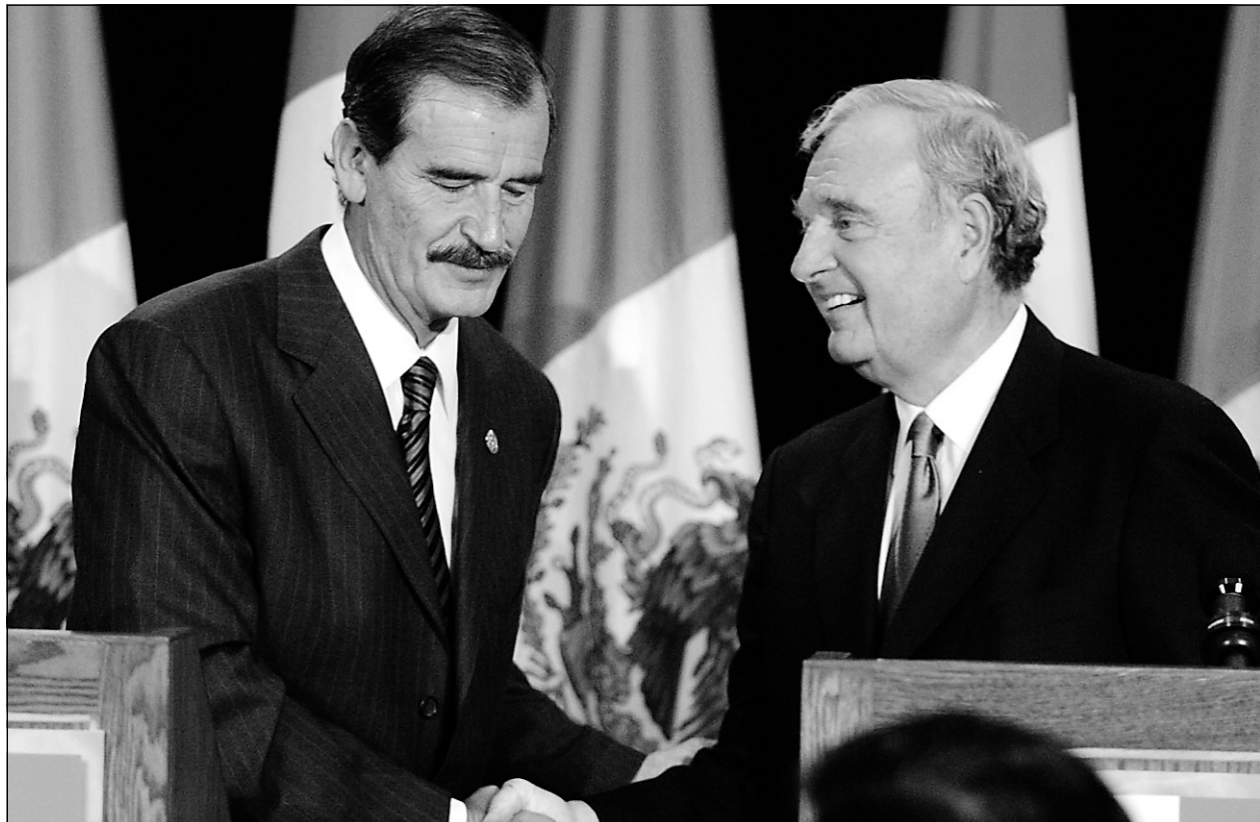
VANCOUVER – Le président mexicain Vicente Fox a fait l'éloge de l'accord de libre-échange nord-américain lors d'un discours prononcé devant des chefs d'entreprise, hier, mais il s'est montré critique envers les États-Unis pour le non-respect de récents jugements dans le dossier du bois d'oeuvre.

« La région de l'ALENA est désormais la plus dynamique du monde relativement aux échanges commerciaux », a dit Vicente Fox dans son discours, où il a largement fait la promotion de l'augmentation du commerce entre le Canada et le Mexique ainsi qu'entre les trois pays qui composent l'ALENA.

« Cette entente a servi à augmenter les échanges commerciaux et à les soumettre à des règles qui fournissent les garanties nécessaires sur le plan juridique, a dit M. Fox, qui doit rencontrer le premier ministre Paul Martin. Le Mexique regrette toute décision unilatérale non conforme aux décisions des comités d'arbitrage traitant des différends commerciaux. »

Le président n'a pas fait référence expressément au litige sur le bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis, mais ses commentaires semblaient destinés à son public canadien.

Lors d'un important événement



Le président du Mexique, Vicente Fox, serre la main du premier ministre Paul Martin. Les deux hommes ont participé à une rencontre de chefs d'entreprise hier à Vancouver.

organisé dans un hôtel du centre-ville par la chambre de commerce de Vancouver, il a soutenu que « lorsque des engagements internationaux sont respectés rapidement, nous diminuons l'incertitu-

de dans la région et augmentons les bénéfices de l'ALENA ».

Il a dit que « les institutions et procédures » devraient être renforcées au lieu d'être affaiblies.

Le litige commercial sur le bois

d'oeuvre a semblé traverser l'esprit des personnes dans la salle. Certains ont d'ailleurs posé des questions à M. Fox, à la fin de son discours. L'une d'elles lui a demandé son opinion concernant le « proces-

sus de résolution des litiges ». « Aimerez-vous voir des changements ? » a-t-il demandé en déclenchant les rires dans la salle.

« Il ne fait aucun doute que le Canada et le Mexique font la promotion de l'amélioration du mécanisme, concernant les litiges, de façon à écarter tous les obstacles et à favoriser la croissance des échanges commerciaux et des investissements », a répondu M. Fox.

Il a affirmé que l'amélioration des processus de résolution des litiges avait fait partie des sujets qu'il avait abordés avec MM. Martin et Bush, lors d'une rencontre au Texas au début de l'année. « Nous travaillons pour faire en sorte que le processus de règlement soit efficace », a-t-il dit.

La majeure partie du discours de M. Fox a été consacrée à brosser le portrait des relations économiques entre le Canada et le Mexique. Il a encouragé les représentants du milieu des affaires à penser au Mexique lorsqu'ils veulent investir. « Nous avons une véritable concurrence entre divers partis politiques, ce qui augmente la transparence et réduit la corruption », a-t-il dit.

Le président a assuré à son auditoire que son pays avait établi « un nouveau processus de reddition de comptes » qui permet aux entrepreneurs, investisseurs et citoyens de « profiter d'une sécurité judiciaire sans précédent au Mexique ».

PHOTO CHUCK STOODY, PRESSE CANADIENNE

Commandites: les poursuites grimpent de 7,3 millions

PRESSE CANADIENNE

Le montant total des poursuites civiles intentées contre six agences de communication dans le dossier des commandites fédérales vient d'être majoré de 7,3 millions de dollars et s'établit maintenant à un peu plus de 44 millions.

Cette nouvelle donne tient compte de deux règlements intervenus au cours des derniers mois, avec Paul Coffin de Coffin Communication, qui a consenti à rembourser 1 million de dollars, et

avec l'acquéreur de Publicité Martin, le Groupe OSL, qui a versé 50 000 \$. Elle prend également en compte des ajustements apportés aux montants antérieurs de certaines poursuites. Ne s'ajoutent toutefois aucune nouvelle entreprise ou nouvel individu.

La poursuite de plus de 44 millions vise toujours Groupaction Marketing et Jean Brault; Malcom Média, Groupe Polygone et Luc Lemay; Gosselin Communications, Gosselin Relations publiques et Gilles-André Gosselin; Groupe Everest, Média I.D.A. Vi-

sion, Draft et Claude Boulay; Pierre Paradis et Charles Guité. Comme Jean Lafleur Communications Marketing a fait faillite au début de septembre, la poursuite intentée contre cette entreprise a été ajoutée à celle visant Jean Lafleur personnellement.

Ces informations sont contenues dans le document remis, vendredi, au juge Gilles Hébert de la Cour supérieure et aux avocats des agences de communication par le représentant du procureur général, Sylvain Lussier, à l'occasion d'une séance de discussions.

Les noms des agences et des individus poursuivis sont bien familiers aux Canadiens qui ont suivi le déroulement des travaux de la commission Gomery, où de nombreux documents obtenus volontairement ou saisis ont été examinés à la loupe et ont fait l'objet d'interrogatoires. Au juge Hébert, le représentant du procureur général a indiqué son intention de puiser dans cette riche documentation.

Au nom de leurs clients poursuivis, les avocats ont fait savoir qu'ils allaient contester cette requête, le 18 novembre.

Pour sa part, l'un des procureurs de la commission Gomery, Guy Cournoyer, s'est engagé à attendre la décision du magistrat avant de retourner les documents à leurs propriétaires. La prochaine séance de travail a été fixée au 25 octobre, histoire de savoir s'il y a lieu de réunir tous les dossiers de poursuite.

Le juge Hébert a dit apprécier le climat de sérénité dans lequel se déroulent les interventions.

Le moment ultime retenu pour le début du procès proprement dit est septembre 2008.

3292549A

Zytco solariums

Vous le méritez bien!

Pour en savoir plus zytco.com ou composez le 1-800-361-9232

Saint-Laurent 4940, chemin Bois-Franc, lun-ven 10h-17h sam 10h-15h Longueuil 848, Place Trans-Canada, lun-ven 10h-17h sam 10h-15h Gatineau 1201, boul. St-Joseph, lun-sam 9h-17h dim 12h-17h.

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 21 28 29 34 35 36 44

Complémentaire : 30

WJoker Tirage du 2005-09-29

Lettre gagnante **Q**

06 25 33 41 47

Catégories	Gagnants	Lots
Lettre+5/5	0	1 000 000,00 \$
5/5	0	25 000,00 \$
Lettre+4/5	9	1 000,00 \$
4/5	44	100,00 \$
Lettre+3/5	500	50,00 \$
3/5	2 022	10,00 \$
Lettre+2/5	7 034	5,00 \$
Lettre+1/5	36 252	2,00 \$
Lettre	59 588	1,00 \$

Le Mini Tirage du 2005-09-30

NUMÉROS	LOTS
127925	50 000 \$
27925	5 000 \$
7925	250 \$
925	25 \$
25	5 \$
12792	1 000 \$
1279	100 \$
127	10 \$

Quotidienne Tirage du 2005-09-30

589 3626

Extra Tirage du 2005-09-30

04 05 10 12 13 15 16 20 21 25
26 27 30 31 35 36 55 61 68 69

750937

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Prédictions ESSAYEZ UN NOUVEAU «POOL» DE FOOTBALL

Discrimination à Travaux publics Canada?

PAUL GABOURY
LE DROIT

Les employés francophones de Travaux publics et Services gouvernementaux de la région d'Ottawa-Gatineau qui aspirent à un poste de gestionnaire immobilier doivent étudier en anglais ou faire la navette deux fois par semaine à Montréal, les soirs de semaine, aux frais des contribuables.

Selon les explications fournies aux employés par la direction des Ressources humaines, le cours n'est pas offert en français dans la région de la Capitale nationale, car il est trop difficile à traduire en raison de la complexité de la matière.

Ce cours de perfectionnement mène à l'obtention du certificat RPA (Real Property Administrator), nécessaire pour participer à un concours de gestionnaire immobilier, lequel donne accès à des

emplois payés plus de 65 000 \$ au ministère.

Si les francophones sont invités à aller se perfectionner à Montréal, les anglophones, eux, peuvent le faire à Ottawa à raison de quatre jours par semaine, du jeudi au dimanche. La firme BOMA, d'Ottawa, filiale d'une compagnie américaine, offre le cours en anglais. L'Université de Montréal donne un cours en français, mais il ne serait « pas aussi bon ».

GOOD BUY CLUB

Destination	Compris	Dates/Info	Prix
Vienne	A+ H+TX	05 - 08 oct	799 ⁹
Vienne & Prague	A+ H+TX	05 - 12 oct	1198 ⁹
Lima, Peru	A+ H+TX	nov - mars	de 1198 ⁹
Sandals	T.Compris	appel	-50%
Club Med	T.Compris	tous les dates	appel
Hawaii	A+ H+TX	21 jan	1169 ⁹ YYZ
St Martin	Flamboyant	21 jan	1210 ⁹
Holguin	T.Compris	Action de grace	2 pour 1
Varadero	T.Compris	01 nov - 13 déc	650 ⁹
Varadero 4*	T.Compris*	08 - 23 oct	699 ⁹
Cayo Coco 4*	T.Compris	09, 16 oct	699 ⁹
Holguin 4*	T.Compris	08, 15 oct	699 ⁹

à partir de: **998\$**

Prague Berlin Vienne Budapest 4 nuits

* Hôtels 4* - extension à partir de: 89\$/nuit - petit déjeuner - taxes - Départs hebdomadaires

Ouvert 7 jours/semaine mail@good-buy.ca

(514) **276.9000**

Taxes incluses Permis du Québec

Labelle collection

Style et élégance depuis 1910

FOURRURES LUHTA

AGNEAUX ACCESSOIRES

RETOURNÉS REMISES À NEUF

LAINES POUR ELLE ET LUI

CACHEMIRE

Labelle OUVERT 7 JOURS

6570, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL (514) 276-3701

NOUVELLE BOUTIQUE: 2145, RUE CRESCENT, MONTRÉAL (514) 848-0505

COURNOYER LAROSE

9:00~11:30 LUNDI AU VENDREDI

CKAC.COM

CKAC 730AM

LA voix du Québec

**Les syndicats
des secteurs
public et
parapublic
demandent près
de 7 milliards
de dollars.
Cela correspond
au budget
annuel de tous
ces ministères :**

Transports

Sécurité publique

Culture et Communications

Ressources naturelles et Faune

Immigration et Communautés culturelles

Développement durable, Environnement et Parcs

Développement économique, Innovation et Exportation

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Famille, Aînés et Condition féminine

Relations internationales

Tourisme

Le gouvernement du Québec a déposé aux membres des syndicats des secteurs public et parapublic une offre généreuse d'augmentation salariale de 12,6 % représentant **3,2 milliards de dollars sur 6 ans**.

Cette offre respecte la capacité de payer des Québécois, permet de rétablir l'équité salariale et préserve la sécurité d'emploi des employés de l'État.

Les demandes des syndicats s'élèvent à près de 7 milliards de dollars. Il serait irresponsable de la part du gouvernement d'accepter de telles demandes. Cela compromettrait l'équilibre budgétaire du gouvernement et entraînerait des coupures de services ainsi que des hausses d'impôts et de taxes.

Voilà pourquoi nous avons rejeté ces demandes.

Être responsable, c'est garantir notre avenir.

Pour en savoir plus, visitez le www.tresor.gouv.qc.ca

Québec 

ACTUALITÉS

Une remorque détachée provoque un carambolage



Un chauffeur de la compagnie de location de roulottes pour le cinéma Tony de Provence a eu toute une surprise la nuit dernière rue Saint-Hubert. La remorque qu'il tirait s'est détachée de son armature pour descendre à reculons la rue Saint-Hubert à partir de la rue Sherbrooke. La roulotte, qui sert de loge pour les comédiens, a foncé à vive allure sur des véhicules garés. Au moins cinq véhicules ont été abîmés. Une voiture s'est même retrouvée sur le toit d'une autre à la suite de l'impact. Personne n'a été blessé.

PHOTO ERIK PETERS, COLLABORATION SPÉCIALE

La Ligue des Noirs victime d'une imposture

NICOLAS ST-PIERRE

Des tracts accusant les Québécois de racisme ont fait leur apparition hier dans les rues de Montréal. Faussement attribués à la Ligue des Noirs du Québec, ces documents ont fait bondir l'organisme, qui y voit une tentative de diffamation.

Hier matin, des dizaines de tracts ont été distribués sur le pare-brise de voitures dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Le document d'une page, intitulé *Les Québécois ne sont que des racistes*, accuse les Blancs, « même ceux qui tiennent le beau discours », d'acharnement à l'endroit de la communauté noire.

« Nous sommes continuellement bafoués, rejetés et discriminés par les blancs (...), peut-on lire sur le tract. Si nous avons dans notre communauté certains problèmes c'est à cause de vous les blancs et votre façon répressive d'agir envers notre peuple. »

« On dit que le Québec est une terre d'accueil et de tolérance, pourtant on y retrouve le même type de répression que nous vivions dans nos pays d'origine... ici au Québec, c'est pratiquement l'Apartheid », poursuit l'auteur du document.

Joint hier au téléphone, le président de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Philip, était outré et a tenu à se dissocier des auteurs du document. Pour lui, il est clair que des personnes malveillantes cherchent à discréditer son organisme. « C'est une façon de démontrer que nous n'avons pas d'équilibre et que nous condamnons tous les gens, dit-il. C'est vraiment désolant. »

Plus tôt cette semaine, la Ligue des Noirs a annoncé son intention de trainer en justice le psychiatre Pierre Mailloux pour les propos qu'il a tenus dimanche dernier sur le plateau de *Tout le monde en parle*.



L'obésité est le sixième facteur de risque en importance à l'échelle mondiale.

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

La lutte contre l'obésité fait patate

ARIANE KROL

Aucun gouvernement n'a encore trouvé de stratégie efficace pour répondre à l'énorme défi de santé publique que posent l'obésité et l'embonpoint, constatent deux chercheurs britanniques dans le numéro d'octobre de la publication médicale *The Lancet*.

« Aucun système de soins de santé n'a encore mis au point de stratégie utile pour gérer l'énorme quantité de gens trop gros et obèses », écrit David Haslam et Philip James dans le prestigieux périodique.

Le surpoids est un enjeu de santé publique, car il est associé à de nombreux problèmes médicaux, comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et plusieurs cancers. C'est le sixième facteur de risque en importance à l'échelle

mondiale, rappellent les deux spécialistes britanniques. On estime aujourd'hui que 1,1 milliard d'adultes et 10 % des enfants dans le monde ont un excès de poids ou sont obèses. Aux États-Unis, l'obésité est la septième cause de décès.

Au Québec, 56,3 % des adultes ont un poids excessif ou sont obèses, indiquent les données recueillies par Statistique Canada en 2004. Le problème touche aussi 26,2 % des jeunes de 2 à 17 ans. Il n'existe pas de données sur le nombre total de décès associés au surpoids ici, mais un chercheur ontarien a estimé qu'à elle seule l'obésité avait coûté 1,6 milliard de dollars au système de santé canadien en 2001. Si l'on ajoute les coûts indirects, comme la perte de productivité et les décès prématurés, la facture grimpe à 4,3 milliards.

L'obésité est aujourd'hui considérée comme une épidémie. Mais contrairement à la malnutrition ou aux maladies infectieuses, le problème n'est reconnu internationalement que depuis une dizaine d'années, souligne l'article du *Lancet*. « La profession médicale commence à peine à s'éveiller aux défis médicaux, politiques et industriels. Les intérêts industriels, dont les pouvoirs dépassent même ceux de l'industrie du tabac, sont en alerte et freinent souvent l'élan de changement par un lobby politique intense au plus haut niveau et par des tactiques qu'à elle seule l'obésité avait coûté 1,6 milliard de dollars au système de santé canadien en 2001. Si l'on ajoute les coûts indirects, comme la perte de productivité et les décès prématurés, la facture grimpe à 4,3 milliards.

Les régimes miracle ayant échoué à enrayer la progression de l'obésité, il s'agit maintenant d'aider les patients à procéder à des change-

QUI EST OBÈSE?

On mesure le surpoids et l'obésité en fonction de l'indice de masse corporelle (IMC). L'IMC d'un individu se calcule en divisant son poids en kilos par sa taille en mètres carrés. Un IMC de 25 à 29,9 est un signe d'embonpoint. À partir de 30, on parle d'obésité.

ments à long terme, notent-ils. Une façon efficace d'utiliser les ressources serait de concentrer les efforts sur les patients les plus motivés, car le manque de motivation constitue un obstacle de taille au changement. L'article suggère donc que le soutien, les encouragements et le suivi soient au coeur du travail des équipes de gestion du poids.

L'UPA veut un usage restreint du mot terroir

ARIANE KROL

L'Union des producteurs agricoles demande que le projet de loi visant à protéger les produits du terroir québécois aille plus loin en limitant l'usage du mot « terroir » lui-même.

« L'UPA demande que le projet de loi 113 restreigne l'utilisation du terme « terroir » aux seuls produits possédant une appellation réservée de type géographique », indique le syndicat agricole dans son mémoire déposé en commission parlementaire à Québec hier matin.

D'autres intervenants, dont Solidarité rurale du Québec, ont déjà demandé que le mot « terroir » fasse partie des appellations réservées, au même titre que les termes « fermier » et « artisanal ». Le projet de loi déposé par le ministère de l'Agriculture ne prévoit aucune limite à l'usage de cette expression de plus en plus utilisée dans la mise en marché des produits agroalimentaires, aussi bien par les artisans que par les grandes entreprises. « Il est à noter qu'à l'heure actuelle, aucun « terroir » », fait valoir le Ministère dans son document d'information.

L'UPA, qui représente plus de 43 000 agriculteurs, a présenté plusieurs recommandations similaires à celles d'autres organismes.

Le syndicat presse notamment le ministère de l'Agriculture de regrouper toute sa réglementation sous le chapeau de la Loi sur les appellations réservées et de désigner le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec comme chien de garde. L'UPA demande aussi que les alcools, comme le cidre de glace, soient couverts par la loi, et que toutes les appellations reconnues demeurent de propriété publique.

Le ministre de l'Agriculture Laurent Lessard a déclaré la semaine dernière qu'il voulait déposer un projet de loi revu avant la fin de la session d'automne.

surplus
Vente d'inventaire
de tapis roulants
 modèles 2005 à écouler

1 à 12 Prix

EN SUPER SPÉCIAL À PARTIR DE 749\$

Profitez de votre Spa ET NE PAYEZ RIEN AVANT*
SEPTEMBRE 2006

CLUB PISCINE SUPER Fitness
 POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À www.clubpiscine.ca

De plus, 20% de rabais sur de nombreux autres appareils d'exercice en magasin! Jusqu'à épuisement des stocks

Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Photos à titre d'illustration seulement. Jusqu'à épuisement des stocks. *Applicable sur les spas seulement, à l'exception des spas Bellagio. Sujet à l'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent, voir tous les détails en magasin.

FINANÇEMENT EN MAGASIN accord D Desjardins



50 Payez en versements sans intérêt* sur tous les cuirs

seulement pour un temps très très limité

Le cuir, maintenant à la portée de tous les budgets!

Fauteuil berçant et inclinable avec siège, dossier et accoudoirs en cuir
• Aussi offert de couleur brune ou beige.
Livraison gratuite

1998\$
/mois ou **999\$**



998\$
/mois ou **499\$**



Fauteuil berçant et inclinable en cuir
• Choix de couleurs
Livraison gratuite



Mobilier de salon de style transitionnel imitant le cuir
• Très résistant et facile d'entretien
Livraison gratuite

Sofa 13,98\$/mois ou 699\$

1198\$
/mois ou **599\$**
Causeuse



Mobilier de salon en cuir au design italien
Livraison gratuite

2798\$
/mois ou **1399\$**
Causeuse

Sofa 29,98\$/mois ou 1499\$
Fauteuil 19,98\$/mois ou 999\$
Table de bout 179\$
Table de centre 229\$
Table console 249\$
Lampe de table 239\$
Lampe de plancher 349\$
Tapis 170 x 234 cm (5 pi 7 po x 7 pi 8 po) 18,58\$/mois ou 669\$



Mobilier de salon sectionnel en cuir
Livraison gratuite

5798\$
/mois ou **2899\$**
3 morceaux

Fauteuil sans bras 11,58\$/mois ou 579\$
Pouf 7,98\$/mois ou 399\$
Table de bout 379\$

Table de centre 379\$
Tapis 160 x 231 cm (5 pi 3 po x 7 pi 7 po) 449\$



Fauteuil berçant, inclinable et pivotant avec siège, dossier et accoudoirs en cuir
Livraison gratuite
Pouf berçant en cuir 3,58\$/mois ou 179\$

998\$
/mois ou **499\$**

AUCUN INTÉRÊT À PAYER JUSQU'EN novembre 2009 avec 50 versements égaux sans frais ni intérêt*

Livraison gratuite 7 jours sur 7 dans un rayon de 200 km* *Détails en magasin

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Promenades)
KIRKLAND Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

REPENTIGNY Tél. : (450) 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
ROCK FOREST Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-HUBERT Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Promenades)
SAINT-LÉONARD Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 2 octobre 2005. Quantités limitées sur certains articles. *Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Le montant de votre achat sera réparti en 50 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Valable pour les sofas, causeuses, fauteuils, poufs et sofa-lits en cuir en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Détails en magasin. Pour bénéficier du 36 versements: achat minimum requis de 299\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Détails en magasin.

MARIAGES GAIS

Paul Martin se verra-t-il refuser la communion?

PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER – Le premier ministre Paul Martin a affirmé hier qu'il sépare ses croyances religieuses catholiques de ses fonctions politiques, malgré la possibilité qu'il puisse perdre l'accès au sacrement de la communion à cause de la position de son gouvernement sur la question des mariages entre conjoints de même sexe.

Les évêques de l'Église catholique romaine, qui se réunissent aujourd'hui pour leur premier synode depuis l'élection de Be-

noît XVI, vont envisager la possibilité de refuser la communion aux politiciens responsables de l'adoption de lois qui enfreignent la doctrine religieuse, rapportait hier le *Toronto Star*.

« Je suis un catholique pratiquant, en fait je suis très catholique, a déclaré hier M. Martin lors d'une conférence de presse en compagnie du président mexicain Vicente Fox, en visite au Canada. Mais je suis aussi un législateur et je crois en la séparation entre l'Église et l'État. »

La loi sur les mariages entre conjoints de même sexe a été

adoptée en juillet malgré l'opposition de plusieurs Églises, dont celles des catholiques romains.

Au synode, les évêques canadiens affirment que la question du refus de la communion à certains politiciens sera soulevée dans le cadre d'un débat plus large qui portera sur le mérite des catholiques qui se présentent pour recevoir le sacrement.

« Les croyants reçoivent fréquemment la communion sans même réfléchir à la possibilité qu'ils soient en état de péché mortel », indique un document

de travail qui servira aux évêques au synode qui durera trois semaines.

Il y a deux ans, le pape actuel dirigeait l'instance du Vatican chargée de veiller au respect de l'orthodoxie, la Congrégation pour la doctrine de la foi. Il avait alors affirmé que les politiciens votant des lois sur les mariages entre conjoints de même sexe étaient « gravement immoraux ».

Mais, à cette époque, le cardinal Joseph Ratzinger était resté muet quant aux conséquences qui pouvaient attendre les politiciens adoptant malgré tout ce type de loi.

Le synode réunira 256 évêques catholiques provenant de partout dans le monde. Ils s'interrogeront sur les principaux aspects de la célébration de la messe, dont la qualité des homélies.

Les résolutions adoptées seront transmises ensuite au pape Benoît XVI, qui rendra une décision dans un peu plus d'un an.

EN BREF

Le courant rétabli presque partout

Des quelque 240 000 abonnés d'Hydro-Québec du sud-ouest de la province qui ont été privés d'électricité jeudi à la suite des vents violents qui ont balayé ces régions, la très grande majorité avaient retrouvé le service hier soir. Moins de 5 % étaient toujours privés d'électricité. Un porte-parole d'Hydro a précisé hier que ces abonnés seraient rebranchés au cours de la nuit et de la journée d'aujourd'hui. « Les panes qui restent sont isolées et ne touchent qu'un petit nombre d'abonnés à la fois, d'où le temps pour rebrancher tout le monde », a dit le porte-parole. C'est la région des Laurentides qui était la plus affectée, hier, la chute de nombreux arbres ayant brisé des lignes électriques.

La Presse

Recherchons tableaux canadiens

Paul-Émile Borduas
Paterson Ewen
Marcelle Ferron
Pierre Gauvreau
Lise Gervais
Rita Letendre
Jean McEwen
Marcelle Maltais
Guido Molinari
J.-P. Mousseau

Achat à Montréal du 7 au 9 octobre
Appelez maintenant pour un rendez-vous.

Lynda Marie Shearer, Canadian Art Group
55, Avenue Road., bureau 2975
Toronto ON M5R 3L2

Cell. : 1 (416) 774-8575
www.canadianartgroup.com
canadianart@bellnet.ca

EN VENTE MAINTENANT!

UN MONDE DE CONFORT!

Collection LATEX
100% NATUREL
VENTILÉ | ANTI ACARIEN

AU MONDE DU MATELAS

Voici enfin un matelas qui épouse compétement les formes du corps, minimise les points de pression et favorise l'alignement naturel du dormeur.

Rabais de 300\$* Format simple	Rabais de 400\$* Format double	Rabais de 500\$* Format queen	Rabais de 600\$* Format king
--	--	---	--

* sur modèle 8 pouces d'épaisseur, 3 zones de confort.

1 888 MATELAS

WWW.AUMONDEDUMATELAS.COM

MONTREAL 514 381.1260
ST-LEONARD 514 254.2922
WESMOUNT 514 483.0040
LAVAL 450 688.6111

375, Crémazie O. (Coin ave. du Parc)
6711, Jean-Talon E. (Près Corbeil Électro.)
5338, rue Sherbrooke O. (Est autoroute Décarie)
1950, Boul. St-Martin O. (Coin Boul. Le Corbusier)

FINANCEMENT DISPONIBLE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
TAXES INCLUSES • LIVRAISON INCLUSE

Une entreprise de **LAURIER** MAÎTRE MATELASSIER DEPUIS 1938

Schwarzenegger sévit contre les paparazzi

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES – Le gouverneur de Californie et ancien acteur Arnold Schwarzenegger a signé hier un amendement durcissant les dispositions du code civil de son État vis-à-vis des paparazzi, a annoncé son service de presse.

La proposition 381 amende le code civil pour traiter spécifiquement du sujet des photographes de presse qui commettraient une agression afin de prendre une photo ou un enregistrement, et rend responsables leurs employeurs au même titre qu'eux lors des procès en dommages et intérêts qui pourraient leur être intentés.

L'adoption de cette loi intervient

après une série d'incidents entre photographes de presse et stars en Californie. Fin août, l'actrice Scarlett Johansson avait été impliquée à Disneyland (sud-est de Los Angeles) dans un accident de voiture sans gravité alors qu'elle tentait d'échapper à des paparazzi.

Le 31 mai, un photographe de presse avait été arrêté après un accident de voiture avec la jeune actrice Lindsay Lohan, qui tentait de lui échapper.

L'actrice Reese Witherspoon, 29 ans, a aussi affirmé avoir eu maille à partir avec des paparazzi qui l'auraient prise en chasse en avril dernier, mais l'enquête a été récemment abandonnée faute de preuves. Les responsables du puissant syn-

dicat des acteurs de cinéma de Hollywood (SAG) se sont réjouis de cette décision. « Si la grande majorité des photographes sont professionnels et courtois, certains paparazzi utilisent des méthodes extrêmes qui ont pour conséquence des situations inquiétantes et des accidents. En tant qu'acteur et en tant que notre gouverneur, vous n'êtes pas sans connaître des paparazzi qui menacent votre sécurité et celle de vos proches », affirmait le SAG dans une lettre récente à M. Schwarzenegger.

Hier, le SAG a affirmé que la décision du gouverneur constituait « une victoire pour les membres du syndicat qui ont été terrorisés par des paparazzi ».

Le feu ravage 8360 hectares à Los Angeles

Les pompiers espèrent un répit

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES – Les pompiers californiens comptaient sur des températures en baisse et des vents moins forts hier pour les aider à lutter contre un incendie spectaculaire qui a ravagé 8360 hectares en deux jours au nord-ouest de Los Angeles.

Hier matin, le sinistre était contenu à 20 %, une nette amélioration par rapport à la veille, où ce taux n'était que de 5 % selon les pompiers, qui n'ont pas été en mesure d'indiquer quand ils espéraient se rendre totalement maîtres des flammes.

La surface brûlée s'élève à 8360 ha, mais « la météo joue pour nous, les vents ont diminué, il y a de l'humidité et de l'air frais qui arrivent, nous sommes optimistes », a déclaré à l'AFP l'inspecteur Andrew Olvera, des pompiers du comté de Los Angeles. Selon lui, plus de 3000 pompiers étaient toujours sur place, à la jonction des comtés de Los Angeles et de Ventura, où des centaines de personnes ont été évacuées de leurs maisons.

Plus d'une douzaine d'hélicoptères et avions des soldats du feu, dont certains venus du Canada, participent aux opérations, ainsi que des bulldozers qui creusent des tran-

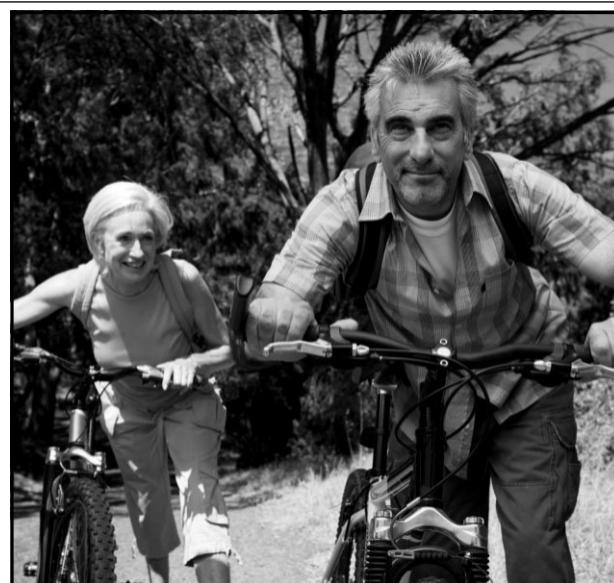
chées afin d'arrêter la progression des flammes.

Un porte-parole de la Croix-Rouge, Nick Samaniego, a indiqué que 450 évacués avaient été hébergés dans des foyers d'urgence dans la nuit de jeudi à hier. Selon M. Olvera, 2000 autres personnes ont trouvé refuge chez des amis ou des parents.

Seules deux personnes, des pompiers, ont été légèrement blessées depuis le début de l'incendie mer-

credi. Les flammes n'ont jusqu'ici détruit qu'une maison, trois bâtiments et un garage.

Les pompiers, qui craignent que le feu traverse l'autoroute 101 vers le sud et l'océan Pacifique, menaçant des zones ravinées, boisées et difficiles d'accès, ont réussi dans la nuit à empêcher ce qui aurait pu être un progrès catastrophique du sinistre, dont l'origine fait toujours l'objet d'une enquête.



C'est de bon cœur

Grâce à la recherche et aux études cliniques, les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent maintenant bénéficier d'une meilleure qualité de vie.



La plus importante entreprise privée de recherches cliniques au pays

(514) 381-ALGO • www.algopharm.com

PORTES OUVERTES • dimanche 2 octobre 2005 - 13 h
Examens d'admission • 22 et 29 octobre 2005
9300, boul. Saint-Michel, Montréal

Nos **499** filles... on les connaît par **COEUR!**

Collège privé pour filles. Fondé en 1956.

- Maximum de 30 élèves par classe
- 8 postes de travail informatique par classe en 1^{re} secondaire
- Programme de ballet classique selon la méthode Cecchetti
- Sport interscolaire : équipes de soccer, volleyball et basketball
- Informatique : Windows XP, bibliothèque informatisée permettant la consultation à distance et 2 laboratoires complets à la fine pointe de la technologie. De plus, plans de cours, évaluations, résultats scolaires et ressources académiques disponibles sur le portail Internet.
- Nombreux projets d'intégration des matières
- Centré sur l'élève et son épanouissement personnel

Transport scolaire Laval et Rive-Nord

secretariat@reine-marie.qc.ca • www.reine-marie.qc.ca (514) 382-0484

CHANGEZ DE DÉCOR



SALON
**MAISON &
TENDANCES**
PRÉSENTÉ PAR : **TD Canada Trust**

**DU 28 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE
PLACE BONAVENTURE**

MERCREDI : 17 h à 21 h SAMEDI : 9 h à 21 h
JEUDI et VENDREDI : 11 h à 21 h DIMANCHE : 10 h à 17 h

**INFORMATION ET BILLETS EN LIGNE :
WWW.SALONMAISONETTENDANCES.COM**

PLUS DE 250 EXPOSANTS

Attractions, tendances et nouveautés.

- **Pluie de caresses**
La salle de bain mise en valeur par des designers renommés.
- **Espace haute couture**
Milan à portée de la main. Venez découvrir une collection exclusive de Meuble-Reno !
- **Bornes Tendances**
Apportez vos plans de maison et recevez des conseils gratuits de designers et d'architectes.
- **Mijotez avec Maison Éthier**
La crème de l'électroménager haut de gamme
- **Allume-moi et surprends-moi**
Suspendu, encastré, sur pied ou en appliqué, toute la lumière sur l'éclairage.
- **Point de suspension**
L'allée centrale s'ouvre sur cinq arbres de 15 pieds faits à partir de feuilles de papier journal recyclées de La Presse.

VISITEZ EN PRIMEUR :

La Poitras Casa de Bonneville, une maison créée par le designer Jean-Claude Poitras et usinée par les Industries Bonneville.



KAYCAN MAAX JCPerreault

Participez à notre concours, vous pourriez changer de décor.

BULLETIN DE PARTICIPATION

« Courez la chance de gagner 10 000 \$ pour réaliser vos projets domiciliaires »

Ne manquez pas votre chance de gagner un dépôt de 10 000 \$ dans une ligne de crédit TD Canada Trust ou un montant en argent de 10 000 \$.

Déposez votre bulletin de participation à l'entrée du Salon maison & tendances ou au kiosque de TD Canada Trust du 28 septembre au 2 octobre 2005, à la Place Bonaventure.

Le tirage aura lieu le 2 octobre à 16 h 30 au kiosque TD Canada Trust (#542).



SALON
**MAISON &
TENDANCES**
PRÉSENTÉ PAR : **TD Canada Trust**

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. rés. : _____ Tél. bureau : _____
Courriel : _____

Question : Le Salon maison & tendances est présenté par quel partenaire ? _____

La réponse se trouve sur la couverture du guide officiel du Salon ainsi que sur le site Internet à l'adresse suivante : www.salonmaisonettendances.com.

NON, je ne souhaite pas être informé occasionnellement par courriel des lancements, offres spéciales et concours de dmg média mondial (Salon maison et tendances et Salon National de l'habitation) et de ses partenaires.

TD Canada Trust

Sympatico msn

DaimlerChrysler Canada Inc.

dmg média mondial

Pour être valide, ce coupon doit être dûment complété. Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les règlements du concours sont disponibles chez dmg média mondial et TD Canada Trust.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

L'écrivain Salman Rushdie était à Montréal hier pour promouvoir son nouveau livre, *Shalimar le clown*.

Salman Rushdie et la discorde du monde

« Le fanatisme ne peut être freiné que de l'intérieur »

AGNÈS GRUDA

Oubliez les gardes du corps, les déplacements secrets et la vie de reclus. Salman Rushdie n'a plus rien d'un homme traqué. Et sa seule escorte, lors de la tournée de promotion éclair qu'il effectuait hier à Montréal, consistait en deux agents littéraires qui surveillaient d'abord et avant tout son horaire, chargé à bloc.

Vêtu d'un jean et d'un veston sombre, affublé de ses éternelles lunettes rondes, l'homme attablé à la cafétéria de Radio-Canada a dit bonne nuit à son fils de 8 ans, qui l'attend à Londres, avant de raccrocher son cellulaire pour reprendre l'enfilade des entrevues.

Et la fatwa de l'ayatollah Khomeiny, qui, en 1989, l'avait voué à la mort pour apostasie? Même si elle n'a pas été officiellement levée, la menace, pour lui, tient du passé. « Franchement, depuis au moins sept ans, c'est fini, la question n'est plus soulevée que par les journalistes », assure-t-il.

Mais la question du fanatisme, elle, continue à le hanter. « J'y ai beaucoup réfléchi depuis 16 ans », confie-t-il. Et le résultat de sa réflexion trouve écho dans certains des chapitres les plus durs de son tout nouveau roman, *Shalimar le clown*.

Si Salman Rushdie a fait ce saut à Montréal, c'est pour faire la promotion de ce roman foisonnant et sombre, comme l'est devenu le pays de ses ancêtres — le Cachemire.

Né à Bombay, l'écrivain de 58 ans a déjà abordé par la bande la question du Cachemire dans d'autres oeuvres, mais il n'en avait jamais fait le sujet central d'un roman.

L'auteur se défend d'avoir voulu mythifier le pays de ses grands-parents, où, enfant, il se rendait chaque année pour échapper à la chaleur et à la pluie. Ce Cachemire de son enfance, un pays « fertile et luxuriant » où les musulmans pratiquaient un islam doux et mystique, n'existe plus.

« Autrefois, les gens faisaient des blagues pour se moquer de l'absence d'esprit militaire des Cachemiris. C'est ironique qu'un lieu connu pour son caractère paisible soit aujourd'hui associé à la violence », regrette-t-il.

Déchiré entre l'Inde et le Pakistan, le Cachemire a été peu à peu « infecté » par le fondamentalisme musulman, selon Rushdie. « Les lea-

ders radicaux assassinaient les modérés, ils ont fini par prendre le contrôle de la vallée. »

Un microcosme

Shalimar le clown est tout sauf un traité de politique. Mais ses personnages — l'ambassadeur américain, sa maîtresse cachemirienne, sa fille et Shalimar le clown lui-même — évoluent sur fond d'histoire. Et cette histoire est sans pitié.

Le roman n'est pas allégorique, tient à assurer l'auteur. Sa logique est dictée par les exigences de la littérature. Mais à un deuxième niveau de lecture, « le Cachemire constitue un peu un microcosme de ce que le monde est devenu », convient Salman Rushdie.

« La discorde est plus puissante que l'harmonie », écrit-il dans le livre. Et cette discorde, aujourd'hui, elle est partout. « Je ne peux pas me rappeler un autre moment, durant ma vie, où le monde vivait dans une telle discorde, avec si peu de perspectives d'en venir à bout », dit-il.

La discorde, ce sont les fanatismes religieux qui nourrissent le terrorisme international — et qui tissent aussi la toile de fond de son livre. Le roman se termine quelques années avant le 11 septembre. Mais le sort des tours jumelles paraît déjà scellé dans le dénouement tragique du livre.

« Je ne peux pas me rappeler un autre moment, durant ma vie, où le monde vivait dans une telle discorde. »

Les héros du roman passent de la France occupée à l'Inde ou à Los Angeles : ces allers-retours entre les continents, ça aussi, c'est une réalité du monde moderne que l'auteur voulait traduire depuis longtemps.

« Avec les migrations massives, la mondialisation, l'internationalisation de la violence, nous vivons sur une bien petite planète, dit-il. Depuis le 11 septembre, l'histoire de New York est liée à celle du monde arabe, et on ne peut plus parler de l'une sans parler de l'autre. »

« Quand *Les Versets sataniques* ont paru, un critique s'était demandé ce que ces histoires de musulmans faisaient dans un livre sur Londres.

UN HOMME TRAQUÉ

Salman Rushdie est né en 1947 dans une famille d'intellectuels musulmans originaires du Cachemire. Son deuxième roman, *Les Enfants de minuit*, lui a valu le prestigieux Booker Prize.

En 1989, après la publication des *Versets sataniques*, l'ayatollah Khomeiny émet une fatwa (directive religieuse) le condamnant à mort. Pendant neuf ans, l'écrivain vit en homme traqué, exigeant une protection à toute épreuve.

En 1998, Téhéran adoucit le ton et affirme que, sans lever la fatwa, il ne chercherait plus à l'appliquer. Ce qui n'empêche pas les ultraconservateurs iraniens de réitérer une fois l'an l'arrêt de mort.

Plusieurs autres écrivains ont depuis fait l'objet d'un décret semblable. La Néerlandaise d'origine somalienne Ayaan Hirsi Ali, par exemple, à qui Salman Rushdie a un jour suggéré de vivre sa menace une journée à la fois et de profiter de chaque petit geste de liberté, tel que héler un taxi dans la rue.

Personne ne poserait cette question aujourd'hui », poursuit-il.

Comme écrivain, se sent-il l'obligation de dénoncer le fanatisme religieux qui aurait pu lui coûter la vie? Non, pas d'obligation. Mais ce livre sur le Cachemire, comme modèle réduit de la folie du monde, il le portait en lui depuis longtemps. Et il a le sentiment, en l'écrivant, d'avoir tourné une page.

« J'en ai marre de l'islam. Maintenant, j'aimerais mieux parler d'autre chose. Il est possible que, dans les 10 prochaines années, j'écrive des livres qui n'auront rien à voir avec ça », prévoit-il.

D'autant plus que, selon sa conviction profonde, la fin du fanatisme ne peut venir que de l'intérieur du monde musulman. « C'est comme l'IRA, qui a été forcée de faire la paix parce que les catholiques de l'Irlande du Nord en ont eu plein le dos. Seul le rejet populaire pourra freiner l'islam radical », dit-il.

Salman Rushdie a souvent appelé à une réforme intérieure de l'islam. Lui se situe à l'extérieur. Et après avoir réglé ses comptes avec les démons qui déchirent le pays de ses grands-parents, il a bien envie d'aller voir ailleurs.

clubvoyages [Groupes]

Groupes accompagnés Départs garantis

Las Vegas	7 au 11 novembre 2005 accompagné par Marc Boulanger	Riviera del Sole - Longs séjours	7 février au 7 mars 2006 7 mars au 4 avril 2006 4 au 21 avril 2006
Cyclotourisme à Cuba	2 au 9 décembre 2005 autres dates en février et en mars 2006	Croisière 10 jours dans les Antilles	8 au 18 mars 2006 accompagné sur le Sun Princess par Michel Lessard
Croisière Riviera mexicaine sur le Mercury	3 au 15 février 2006 accompagné par Nataly Lebel		

Club Voyages Daniel (450) 658-0654	Club Voyages Josée (514) 270-4105	Montréal (514) 270-4105
Club Voyages Agathe Leclerc (819) 477-8385	Club Voyages Mont-Tremblant (819) 425-5766	Mont-Tremblant (819) 425-5766
Club Voyages Guertin (819) 581-2220	Club Voyages Repentigny (450) 582-6065	Repentigny (450) 582-6065
Club Voyages Princesse (450) 372-4444	Club Voyages Jacques Bonin (450) 621-3887	Rosemère (450) 621-3887
Club Voyages International (514) 769-3858	Club Voyages Air-Mer (450) 742-0425	Sorel (450) 742-0425
Club Voyages Abbotts (450) 759-5551	Club Voyages JM (450) 676-0258	St-Hubert (450) 676-0258
Club Voyages Solaris (450) 667-7711	Club Voyages Éden (450) 548-9291	St-Jean-sur-Richelieu (450) 548-9291
Club Voyages Champfleury (450) 662-0865	Club Voyages Invitation Jaro (450) 456-3520	St-Jérôme (450) 456-3520
Club Voyages Tourbec (450) 662-7555	Club Voyages Marinair (450) 457-2321	St-Thérèse (450) 457-2321
Club Voyages du Vieux Longueuil (450) 679-5721	Club Voyages SuperSoleil (819) 574-1050	Trois-Rivières (819) 574-1050
Club Voyages Rosemont (514) 576-5910	Club Voyages Valleyfield (450) 577-2581	Valleyfield (450) 577-2581
Club Voyages Pointe-aux-Trembles (514) 642-3440	Club Voyages St-Laurent (514) 747-4222	Ville St-Laurent (514) 747-4222
Club Voyages Beaubien (514) 593-1010	Club Voyages Ste-Anne (450) 652-0605	Varennes (450) 652-0605
Club Voyages Béri (514) 525-2673	Club Voyages Louise Proulx (450) 672-3272	Ville Lemoine (450) 672-3272

Pour tous renseignements, veuillez contacter les agences mentionnées ci-haut. Club Voyages [Groupes] est membre de Transat A.T. Inc. et détenteur d'un permis du Québec.

HEC MONTRÉAL

Donnez de l'élan à votre carrière

18 certificats

- Administration
- Analyse des processus organisationnels
- Commerce de détail et distribution
- Commerce électronique
- Commerce international
- Gestion comptable des organisations
- Comptabilité professionnelle
- Création d'entreprise
- Gestion de projets
- Gestion d'entreprise
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du marketing
- Gestion financière
- Leadership organisationnel
- Planification financière personnelle
- Supervision
- Technologies de l'information

4 campus: Montréal, Laval, Longueuil et Lanaudière

L'offre de cours varie d'un campus à l'autre.

www.hec.ca/programmes/certificats

Admission - dates limites

- Trimestre d'hiver : 15 octobre
- Trimestre d'été : 15 février
- Trimestre d'automne : 15 mai

CINÉMA

TOUS LES SCÉNARIOS...

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

Déco Découverte

Rectificatif

Cahier publicitaire de l'Action de Grâces. Page 5. Miroir mural Shinto à 149,99 \$. Non offert. Page 8. Soupière House&Home de 4,75 litres avec louche, à 29,99 \$. Non offerte.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

3350307

Domaine Ste-Agathe

24 chalets suisses

13 avec piscine privée intérieure

LOCATION 1, 2, 5 jours et plus

1 819 326-5836

www.canadachalet.com

Au cœur de la recherche clinique

Algorithmme Pharma, fier gagnant du prix *Les 50 sociétés les mieux gérées au Canada*, et qui s'est requalifié en 2004, est un chef de file dans le domaine des recherches cliniques.

Depuis ses débuts, Algorithmme Pharma a accueilli plus de 20 000 volontaires dans un environnement agréable, chaleureux et sécuritaire.

Voilà maintenant plus de 10 ans que des gens comme vous font confiance aux professionnels d'Algorithmme Pharma.

ALGORITHMME Pharma

La plus importante entreprise privée de recherches cliniques au pays

(514) 381-ALGO • www.algopharm.com

SUITE DE LA UNE

Morts pour une broutille de 40\$?

MORTS suite de la page A1

Récapitulation : le 22 août, vers 3 h du matin, Mark Kraynak et Steve Wright, deux danseurs nus de passage à Montréal, ont été vus pour la dernière fois devant le bar Vatican, rue Crescent, alors qu'ils hélaien un taxi.

Selon leur agent, Stéphane Sirard, ils devaient alors rejoindre un ami qui se trouvait rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Laurent, un quartier communément appelé le *red light*. « Le chauffeur de taxi les a plutôt emmenés au bar le Red Lite, à Laval », affirme M. Sirard.

« À partir de là, on ne sait pas trop ce qui s'est passé. Les gars ont-ils eu l'impression que le chauffeur de taxi essayait de les rouler ? Ont-ils essayé de s'enfuir parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour payer la course ? On ne sait pas », lance M. Sirard.

Chose certaine, après une course de taxi de 40 à 45 \$, plutôt que de se retrouver dans un quartier extrêmement animé du centre-ville, les deux hommes sont arrivés à un bar sombre, sans fenêtre et sans enseigne, perdu au milieu de nulle part à Laval.

Selon les enregistrements captés par les caméras du Red Lite, Mark Kraynak et Steve Wright ne sont jamais entrés dans l'établissement. Ils ont plutôt pris la fuite en courant vers une petite ruelle située à moins de 100 mètres du bar.

Les bandes montrent la voiture de taxi qui les suit d'assez près alors qu'ils empruntent

cette ruelle, au bout de laquelle il n'y a rien d'autre qu'une clôture de deux mètres et demi surmontée de barbelés. De l'autre côté se trouve... le ravin de 20 mètres au fond duquel les victimes ont été retrouvées.

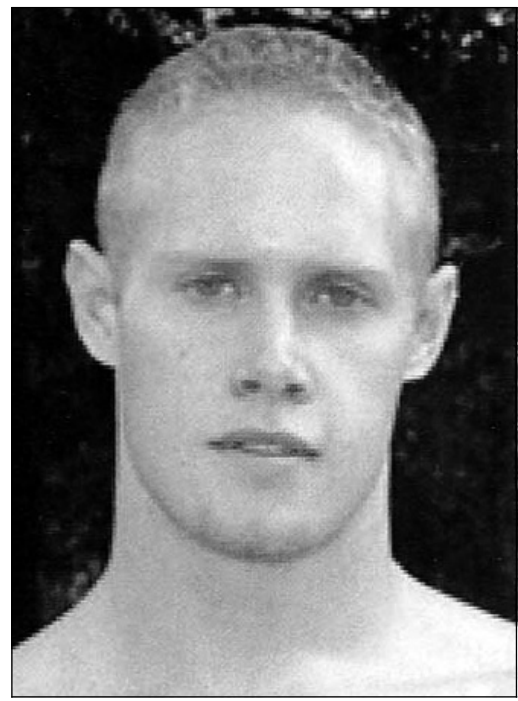
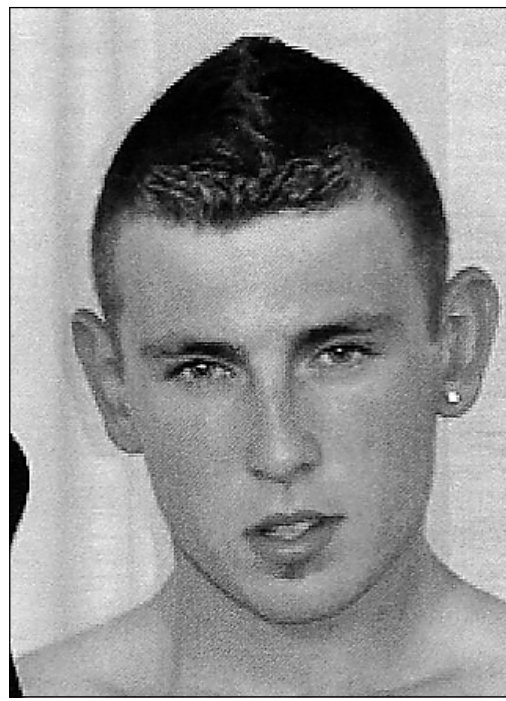
Des fragments de vêtements recueillis sur les barbelés et des traces laissées sur la poitrine des jeunes hommes démontrent hors de tout doute qu'ils ont escaladé cette clôture avant de mourir de façon accidentelle. « C'est évident que, dans le noir, à moins de connaître assez bien le secteur, il est impossible de savoir que la carrière se trouve de l'autre côté de la clôture », dit l'agent Guy Lajeunesse, porte-parole de la police lavalloise.

« Nous croyons que le chauffeur de taxi est en mesure de nous éclairer sur ce qui s'est passé », poursuit-il.

Description sommaire

Les policiers n'ont pour l'instant qu'une description très sommaire de la voiture de taxi. « Les images que nous avons sont très peu détaillées. On ne sait même pas à quelle compagnie la voiture est rattachée », indique l'agent Lajeunesse.

Même si cela ne lui ramènera jamais son fils, Sherry! Crockett implore le chauffeur de donner signe de vie. « J'ai entendu tellement de versions différentes de l'histoire entourant la mort de Steve et de Mark, ça me soulagerait un peu de comprendre pourquoi ils ont fui ainsi. Ça m'aiderait probablement à faire mon deuil. »



PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE ©

Les familles de Steve Wright (à gauche) et de Mark Kraynak, les deux danseurs retrouvés morts à Laval, ont plusieurs reproches à faire à la police de Montréal.

Poursuite possible contre la police de Montréal

TRISTAN PÉLOQUIN

Affirmant qu'« un nombre élevé d'erreurs » ont été commises dans l'enquête, l'avocat Claude F. Archambault, qui représente les familles des deux victimes, songe à déposer une poursuite contre le Service de police de Montréal.

Selon lui, les corps des deux jeunes hommes, retrouvés 11 jours après le signalement de leur disparition, auraient pu être retrouvés « dans un état beaucoup plus convenable » si les policiers avaient pris au sérieux les indications qui leur ont été données dès le départ. « Un des deux garçons avait un téléphone cellulaire doté d'une fonction GPS permettant de repérer précisément l'endroit où il se trouvait. Mais au bout de deux ou trois jours, la pile s'est vidée et il était trop

tard pour se servir de cet outil », a indiqué l'avocat.

« D'autres éléments, comme le fait qu'il ait fallu seulement quelques minutes à la SQ pour retrouver les corps en hélicoptère, laissent croire que les policiers de Montréal et de Laval n'ont pas mis en oeuvre toute les ressources nécessaires », poursuit-il.

L'avocat indique qu'une poursuite contre Demix est aussi possible. « La clôture n'est clairement pas convenable. Elle est beaucoup trop facile à franchir », dit-il. La compagnie Demix n'a pas rappelé *La Presse*.

De son côté, la police de Montréal affirme avoir suivi la procédure prévue lorsqu'une disparition est signalée. « Nous avions affaire à deux hommes majeurs. Nos enquêteurs ont fait le travail nécessaire », soutient l'agent Laurent Gingras, porte-parole du SPVM.

LA GRILLE « SPÉCIAL HOCKEY »

Sports Rousseau

www.sportsrousseau.com

AIGUISEZ VOS CRAYONS ET TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LE HOCKEY

À l'occasion du début de la saison de hockey 2005, *La Presse* vous propose une grille de mots croisés « spécial hockey ». Le gagnant méritera un chèque-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable dans l'un des magasins Sports Gilbert Rousseau.

QUAND C'EST HOCKEY, C'EST ROUSSEAU!

LA PRESSE À SURVEILLER **MARDI**

Grande liquidation

PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN

Tapis persans

Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad, Jaipur, Bidjar, Sarough, Chubi, Zigler et des pièces d'origine tribale. Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.

tapis persans et orientaux 100 % tissés à la main

Prix : de 100 \$ à 1 800 \$ chacun

Vendredi 30 septembre 2005 de 11 h à 19 h
Samedi 1^{er} octobre 2005 de 11 h à 19 h
Dimanche 2 octobre 2005 de 11 h à 19 h

HÔTEL RUBY FOOS
 7655, boul. Décarie • Montréal QC (514) 731-7701

AMERICAN EXPRESS chèque et comptant acceptés

Toute école peut la préparer pour l'université.

Nous la préparons pour la vie.

À Villa Maria, la réussite scolaire est notre priorité. Mais nous croyons qu'il est tout aussi important de promouvoir le plein épanouissement de nos élèves en encourageant la curiosité intellectuelle, le goût des défis, l'affirmation de soi et la compassion. Afin de les préparer pour la vie.

Villa Maria. L'école de leur vie.

Secteur francophone. Portes ouvertes
Le 1^{er} octobre, de midi à 16h

Secteur francophone. Examens d'admission
1^{re} secondaire : les samedis 22 octobre et 5 novembre
1^{re} à 5^e secondaire : le samedi 5 novembre

Secteur anglophone. Portes ouvertes
Le 16 octobre, de 13h à 16h

Secteur anglophone. Examens d'admission
1^{re} secondaire : les samedis 29 octobre et 25 novembre
1^{re} à 5^e secondaire : le vendredi 27 janvier 2006

VILLA MARIA

COLLÈGE PRIVÉ POUR FILLES DEPUIS 1854

4245, boul. Décarie, Montréal, (Québec) H4A 3K4 (514) 484-4950 www.villamaria.qc.ca

Le seul, le vrai, l'unique

TEMPO 7 jours d'aubaines se terminant le 2 octobre

GRANDE VENTE du manufacturier

Rabais jusqu'à **40%**

Évitez les intermédiaires et payez le prix des grossistes.

Modèle double

16 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **946\$**

18 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **1046\$**

20 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **1 146\$**

Modèle simple

11 pi x 16 pi x 6 pi 6 po **296\$**

11 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **346\$**

11 pi x 32 pi x 6 pi 6 po **576\$**

Tempo d'entrée

4 pi x 8 pi **199\$**

Tempo de rangement

5 pi x 8 pi **176\$**

5 pi x 12 pi **216\$**

AUSSI

Protégez votre Tempo des vents violents avec notre système d'ancrage permanent.

Abris industriel et commercial de 12 pi à 40 pi de largeur, longueur illimitée

Heures d'ouverture

Lun. au mer. 9 h à 18 h

Jeudi et ven. 9 h à 20 h

Samedi 9 h à 17 h

Dimanche 10 h à 16 h

Préparez-vous pour l'hiver !

Vente Location Réparation

Siège social Tempo Laval

☎ **625-1931**

250, Ste-Rose Est Laval (Auteuil) QC (Angle Ste-Rose et des Laurentides)

Tempo Montréal

☎ **355-7671**

7970, Jarry Est Montréal (Anjou) QC (par boul. Ray-Lawson)

Tempo Rive-Sud

☎ **465-1245**

8050 P, boul. Taschereau Longueuil (Brossard) QC (au sud de l'autoroute 10)

Surveillez la circulaire

à l'intérieur

Mondou
Pour les animaux

Des rabais à ne pas manquer!

En vigueur du 23 septembre au 27 octobre 2005, région métropolitaine seulement.

Il faisait poser sa fille nue pour tester son appareil photo

NICOLAS ST-PIERRE

Un pédophile a écopé deux ans de pénitencier hier au palais de justice de Montréal. L'homme avait plaidé coupable à six chefs d'accusation de nature sexuelle pour des gestes commis sur sa propre fille et sur deux de ses amies.

L'homme de 45 ans, dont on ne peut divulguer l'identité pour protéger celle des victimes, avait été arrêté en février 2004. Il avait été accusé d'exhibitionnisme, d'attouchements sexuels sur des enfants, de possession et de production de pornographie juvénile.

Au cours de l'automne 2003, le pédophile s'est livré à des jeux sexuels avec sa fille et deux de ses copines, alors âgées de 7 ans. Il orchestrait des séances de peinture corporelle et de photographie durant lesquelles il faisait usage de pellicule plastique, de crème à raser et de peinture. Lui-même était souvent nu pendant ces jeux.

Lors de son arrestation, les policiers ont trouvé une imposante collection de pornographie juvénile dans son ordinateur, dont quelque 2000 photos mettant en scène les trois fillettes.

Au moment de prononcer sa peine hier, le

juges Jean Falardeau, de la Cour du Québec, a souligné l'importance d'imposer une peine dissuasive. « Peut-on imaginer les conséquences d'un tel abus de confiance à l'égard d'une enfant de 9 ans qui est utilisée par son père comme objet de production de matériel pornographique ? » s'est-il interrogé à voix haute.

Le juge s'est aussi dit « perplexe » face à l'attitude du pédophile, qui, il y a trois semaines encore, minimisait la gravité de ses gestes. Durant les observations sur la peine, l'homme avait soutenu en cour qu'il « s'était laissé entraîner par Internet » et « qu'il n'avait aucune intention sexuelle » lors des séances de photo et de peinture corporelle. Il voulait simplement, avait-il alors expliqué, « connaître les limites de sa caméra numérique ».

À sa sortie du pénitencier, le pédophile sera soumis à une probation de trois ans. Durant cette période, il ne pourra côtoyer de mineurs, sauf sous la supervision d'un adulte, et ne pourra utiliser un ordinateur à quelque fin que ce soit. Pendant 10 ans, il devra aussi se tenir loin des parcs, écoles et garderies et refuser tout emploi qui le mettrait en contact avec des enfants.

Un substitut du procureur général dans l'embarras

PRESSE CANADIENNE

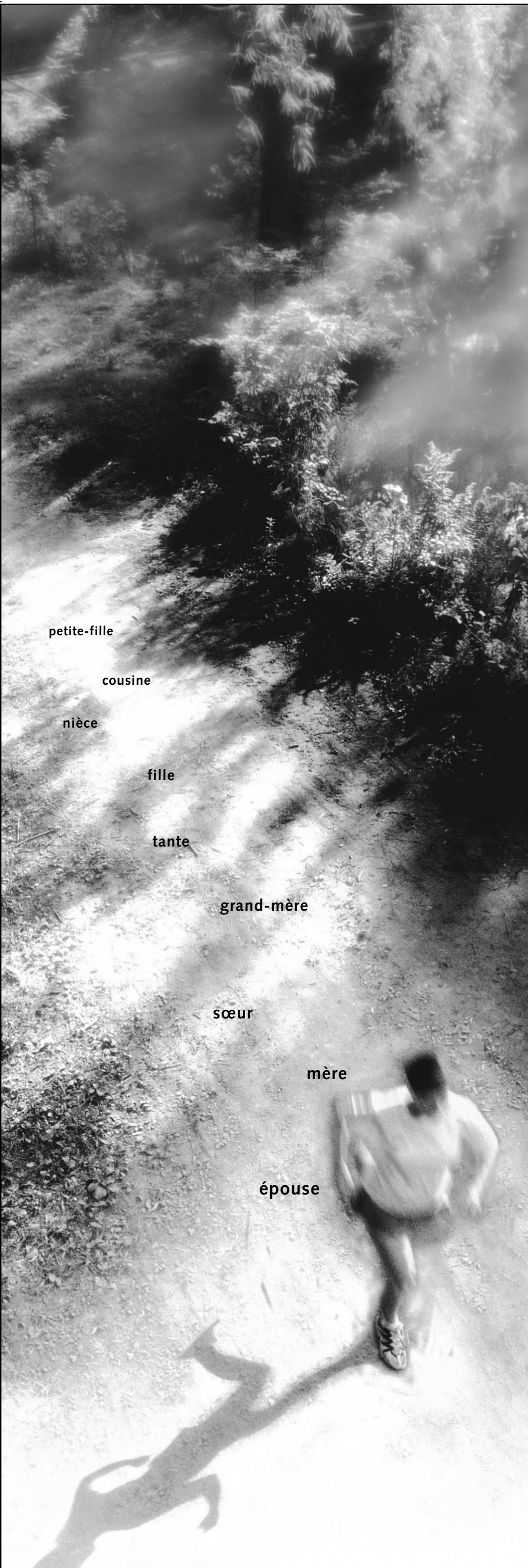
QUÉBEC — En l'espace de moins de six mois, un deuxième substitut du procureur général du Québec en poste à Québec se retrouve dans l'embarras.

Le procureur chef, M^{re} Jean Lortie, a confirmé jeudi que le ministère de la Justice vient de confier à une procureure de la Cour municipale de Québec l'étude du dossier devant possiblement déboucher sur le dépôt d'accusations de conduite avec les facultés affaiblies, de délit de fuite et de refus de passer l'alcootest.

L'événement serait survenu au petit matin à la mi-toit à Boischatel. Le jeune procureur dans la trentaine, qui est en congé de maladie depuis le 17 août, aurait accroché un véhicule en stationnement et aurait omis de demeurer sur les lieux de l'accident. Il aurait, à la suite refusé de se soumettre à l'alcootest.

Il ne s'agit pas d'un précédent au Québec. Jus qu'ici, aucun des procureurs qui ont été reconnus coupables de conduites avec les facultés affaiblies n'a fait l'objet d'un congédiement. Toutefois, a indiqué M^{re} Lortie, la tolérance, au ministère de la Justice, a tendance à diminuer « à l'égard des infractions de quelque nature que ce soit ».

Rappelons que, dans la nuit du 7 avril dernier, que M^{re} Michel Grenier avait été arrêté au sortir d'une piquerie du quartier Saint-Roch, en possession d'une petite quantité de cocaïne. M^{re} Grenier, qui est depuis en cure de désintoxication, a été congédié au début de l'été, avant son procès, prévu pour le 16 novembre. Il a déjà déposé un grief pour contester son congédiement, et la Commission de la fonction publique, qui doit entendre la cause en décembre.



petite-fille

cousine

nièce

fille

tante

grand-mère

sœur

mère

épouse

Vous connaissez très bien les raisons pour lesquelles on vous demande de courir.

Cette année, plus de 21 000 femmes au pays développeront un cancer du sein. Parmi elles, il pourrait très bien s'y trouver quelqu'un que vous aimez. Voilà pourquoi les conseillers Ford vous incitent à participer, le 2 octobre prochain, à la Course à la Vie CIBC pour aider au financement de la recherche, de la formation et des programmes de sensibilisation sur le cancer du sein. En tant que Champion national depuis neuf ans, Ford appuie impérativement la recherche sur le cancer du sein. Nous espérons que vous en faites autant. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où le cancer du sein n'existe pas.

Fondation du cancer du sein du Québec
cbcf.org



Bien pensé

ford.ca

Pour savoir comment s'enrichir en direct
 LA PRESSE **AFFAIRES.com**

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
 Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
 À temps partiel et semi-intensif | **COURS INTENSIF**
 matin, après-midi, soir, samedi | de jour, 25 h/semaine
 1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h* | 165 \$ à 183 \$/semaine*
 *matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$
 Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
 école de langues postmoderne
 accréditée par Emploi-Québec
 1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
 (514) 278-5309 www.converlang.com

ANDRÉ PERRAULT
 meubles, valeurs et découvertes
PLUS DE CHIC MOINS DE FRIC
Rabais de 10%
 * sur meubles et matelas, achat de 1 000 \$ et plus.
 Meubles du Québec
 Fermé le dimanche
 3960, rue Bélanger Est, Montréal
 Tél.: 514-725-5245
 meublesperrault@bellnet.ca

Tout comme Stéphane, Julie et Martin...
 Participez à l'une de nos études sur des médicaments
18+ ans
 Cette semaine, nous recherchons des hommes et des femmes en bonne santé, non fumeurs ou fumeurs légers.
1500\$
 (Indemnité compensatoire)
ALGORITHME Pharma
 La plus importante entreprise privée de recherches cliniques au pays
 Lundi au vendredi de 8 h à 20 h • Samedi de 9 h à 17 h
 (514) 381-ALGO • www.algopharm.com

Le Curateur public du Québec

Successions non réclamées

Le Curateur public du Québec fait connaître, par la publication de cet avis, qu'il a maintenant la responsabilité de liquider des successions ou d'administrer des biens qui n'ont pas été réclamés, pour les personnes ci-dessous mentionnées.

Si vous croyez être l'héritier d'une de ces successions ou avoir le droit de réclamer un de ces biens, vous devez vous adresser au Curateur public.

La procédure à suivre pour faire votre réclamation vous sera communiquée, ainsi que les honoraires qui s'appliquent. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamez. Dans votre démarche, vous devrez prouver hors de tout doute que vous êtes bien l'héritier, le propriétaire ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez.

Vous souhaitez obtenir plus d'information, faire une réclamation ou avoir accès à l'ensemble des biens non réclamés confiés au Curateur public. Consultez le registre à l'adresse www.curateur.gouv.qc.ca. Vous pouvez aussi téléphoner au 514 873-4074 ou au 1 800 363-9020.

Note : Le règlement d'une succession exige des délais qui varient selon la complexité du cas et peuvent s'échelonner sur plusieurs mois.

Le Curateur public du Québec agit conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec.

1- Successions non réclamées :

Nom	Domicile	Date du décès
ADAM (ADAMS), Pierre	517, avenue des Oblats, appartement 5, Québec	2005-01-14
AMYOT, Gilbert	4514, rue Saint-Antoine, Montréal	2005-06-04
AUBIN, Lucienne	555, boulevard Gouin Ouest, Montréal	2003-03-16
BAILEY, Mary-Beth	1420, rue Towers, appartement 203, Montréal	2004-03-27
BEAULIEU, Guy	17, rue Champagne, appartement 2, Victoriaville	2005-01-12
BÉLAIR, Ernest-Marcel	155, rue Lecavalier, Varennes	2005-05-15
BÉLAND, Jean-Claude	2520-2530, avenue Charlemagne, Montréal	2005-02-27
BÉLANGER, Richard	2155, chemin du Sault, Saint-Romuald	2004-12-31
BÉNARD (GERVAIS), Lucille	8907, boulevard LaSalle, appartement 117, LaSalle	2005-04-21
BERNIER (DECHESNE), Claudette	155, rue Saunders, appartement 309, Québec	2005-05-21
BLAKE, Katherine	6252, rue Saint-Vallier, Montréal	2004-12-20
BOUCHARD (LÉVESQUE), Germaine	882, avenue Bouchard, appartement 2, Amos	2004-04-22
BOUDREAU, Jacques	229, rue Morin, Sainte-Adèle	2005-02-26
BOURDAGES, Aline	7000, boulevard Cousineau, appartement 23, Saint-Hubert	2004-12-02
BOURDEAU, Émile	1500, montée Monette, appartement 2508, Laval	2005-03-06
BOURGEAIS, Martin	1142, rue Notre-Dame, Repentigny	2003-10-12
BOYER, Lucien	305, boul des Anciens Combattants, Sainte-Anne-de-Belleve	2004-11-13
BRISEBOIS, Mario	76, chemin Notre-Dame, Blainville	2001-12-04
BRUNELLE, Jean-Louis	1212, avenue Brébeuf, Val d'Or	2005-02-14
BUTEAU, Jacques	890, avenue du Parc, appartement 8, Saint-Jérôme	2005-04-14
CHARTRAND, Richard	6642, avenue Henri-Julien, Montréal	2005-06-08
CHÂTELAIN, Alain	930, boulevard Jacques-Degay, L'Assomption	2004-06-30
CHAUVETTE, Jean-François	1957, 5 ^e Avenue, appartement 2, Shawinigan-Sud	2005-06-02
CHIASSON, Élodie	2893, avenue des Ancêtres, Mascouche	2004-05-11
CHRÉTIEN, Annette	5300, chemin de Chambly, Saint-Hubert	2003-11-24
CLAIRMONT, Gilles	53, rue Laval, Gatineau	2003-09-04
CLOUÂTRE, Rolland	3885, rue Martial, Montréal-Nord	2005-05-14
COPETTE, Jean-Pierre	1240, rue Conefroy, appartement 201, Longueuil	2005-05-08
CORBEL, Germain	15143, avenue Champlain, Saint-Hyacinthe	2005-04-16
CRÊTE, Réal	7036, rue Boyer, Montréal	1998-09-20
DAHAN, Jean-Pierre	695, boulevard Décarie, appartement 507, Saint-Laurent	2005-07-18
DE LADURANTAYE, Lucien	128, chemin Baie du club Lac-Maurier, Malartic	2003-09-15
DENAU, Edmond	58, rue Paradis, Saint-Raphaël	2005-03-11
DÉNEAULT, Michel	56A, Route 104, Saint-Jean-sur-Richelieu	2005-03-12
DESAULNIERS, Gilles	11573, rue Victoria, Pointe-aux-Trembles	2005-03-06
DESCHÈNES, Suzanne	8262, avenue Henri-Julien, Montréal	2005-08-08
DESJARDINS (LÉVESQUE), Reina	6380, rue de Blainville, Saint-Léonard	2004-03-20
DESSUREAULT, Martin	81, rue Tisseur, appartement 8, Greenfield Park	2005-04-08
DORIS, Alice	2085, rue Guy, appartement 509, Montréal	2005-09-01
DOUCET, Mario	300, rue Joliette, appartement 1108, Longueuil	2005-06-27
DUCHESNE, Louis-Philippe	260, boulevard Langelier, Québec	2005-01-09
DUGUAY, Léon	94, rue Meunier Est, Laval	2003-11-25
DUMAIS, Jean-Guy	650, 16 ^e Avenue, Lachine	2003-05-02
DUMAS, Pierre-Paul	485, rue Beaudry, appartement 1, Trois-Rivières	2005-05-17
FILLION (LEVASSEUR), Rolande	2052, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal	2004-07-15
FLAMAND, Ginette	212, rue Sainte-Anne, Joliette	2005-03-06
GAGNON, Ovlia	5205, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	2002-08-21
GAGNON, Rolande	800, avenue du Sanatorium, Mont-Joli	2002-10-12
GALARNEAU, Rita	105, rue Hermine, Québec	2004-11-21
GAUTHIER, Guy	8101, rue Marquette, Montréal	2004-11-06
GERMAIN, Louise	243A, avenue Michaud, Laval	2003-09-12
GINGRAS (Émond), Marie-Jeanne	309, rue du Prince-Édouard, Québec	2005-07-21
GIRARD, Guy	2005, rue Sabatier, Montréal	2004-01-19
GIRARD, Jocelyne	3663, rue Rachel Est, appartement 21, Montréal	2004-02-22
GIRARD, Pierre	9172, rue Périnault, Saint-Léonard	2004-08-16
GOYETTE, Roger	119, rang des Dussault, Saint-Sébastien	2003-09-07
GRÈVE, Berthe-Alice	1054, rue Principale, Saint-Pierre-Baptiste	2003-02-03
GUILLOT, Robert	2601, chemin de la Canardière, Beauport	2003-02-18
GUINDON, André	817, 17 ^e Avenue Sud, Saint-Jérôme	2004-11-19
HADZURIK, Andrew	6315, 41 ^e Avenue, Montréal	2004-01-19
HERREGODS, Stéphane	1643, rue Saint-Hubert, Montréal	2003-06-04
HERVIEUX, André	101, rue des Chênes, Salaberry-de-Valleyfield	2003-08-26
HOWATSON, Gordon	598, rue Maple, appartement 405, Sutton	2005-03-03
JOUBERT, Robert	5080, boulevard Pie IX, appartement 203, Montréal	2003-08-02
KALVATIS, Edwin	6250, avenue Newman, Montréal	2004-05-17
LABRIE, Alette	1406, chemin de Lausanne, Rimouski	2003-11-17
LACHANCE, Jacques	55, rue des Commissaires Ouest, appartement 203, Québec	2005-05-26
LACROIX, Luc	3040, chemin Saint-Louis, appartement 205, Sainte-Foy	2005-06-30
LADOUCEUR, Georges	750, avenue des Perron, Laval	2004-03-29
LAFONTAINE, Yanick	325, rue des Lilas Ouest, appartement 3, Québec	2004-06-14
LAFORTUNE, Paul	160, rue Ashton, Saint-Laurent	2005-05-07
LAMARRE, Pierre	2486, rue Montarville, appartement 208, Longueuil	2005-05-07
LANGELOIS, André	3066, boulevard Lasalle, Verdun	2004-07-05
LAPERRIÈRE, Jean-Guy	19B, rue Saint-Hyacinthe, Gatineau	2005-04-16
LAPLANTE, Gabrielle	2110, rue Wolfe, Montréal	2003-03-01
LARIVIÈRE, Gilbert	187, chemin de la Rivière-Gatineau, Deléage	2003-08-13
LARIVIÈRE, Pierre	6387, rue Dumas, Montréal	2004-10-11
LAROUCHE, Marie-Anna	365, chemin de la Grande-Côte, Rosemère	2002-02-16
LAVALLÉE, Armand	845, 1 ^e Avenue, Québec	2003-12-16
LAVEAULT, Denis	725, boulevard Casavant Ouest, appartement 3, Saint-Hyacinthe	2004-02-26
LAVOIE, Bruno	84, rue Principale Nord, Windsor	2005-05-02
LEBLANC, Henri	50A, rue de la Visitation, app. 5, Saint-Charles-Borromée	2003-05-29
LECAVALIER, Jean	875, rue Grignon, appartement 1, Sainte-Adèle	2004-05-15
LEECH, Alberta	300, rue King Est, Sherbrooke	2004-07-14
LEFEBVRE, Clermont	1228, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce	2005-01-11
LEFEBVRE, Colette	405, rue David, Blainville	2002-02-24
LEGAULT, Gérard	2400, 33 ^e Avenue, Laval	2003-02-09
LÉVESQUE, Marie-Pierre	195, rue Le Boulanger, app. 3, Cap-de-la-Madeleine	2003-02-07
LEWICKY (LEWESKA), Annie (Anna)	6300, 8 ^e Avenue, Montréal	2004-04-17
LOUISEIZE, Hector	20, chemin Louiseize, Gracefield	2003-10-15
MACDONALD, David	2055, avenue Elmhurst, appartement 406, Montréal	2004-12-18
MACDONALD, Robert-Allan	1875, rue Mayfield, Laval	2003-06-09
MAJOR, Marcel	55, rue Chénier, Saint-Eustache	2005-06-27
MALBOEUF, Léo	14B, rue Penon, Salaberry-de-Valleyfield	2003-02-28
MARANDA, Ronald	1005, rue Olympia, appartement 4, Deux-Montagnes	2004-05-18
MARÉCHAL, Gilbert	1, rue Quintin, Saint-Jean-sur-Richelieu	2003-12-23
MARIN, Raymond	165, rue Jean-Longevin, Chicoutimi	2004-01-04
MAROTTE, Danielle	150, rue André-Pontbriand, Sainte-Thérèse	2005-05-10
MARSAN, Daniel	1804, avenue du Lac Ouest, Roxton Pond	2003-09-27
MASSE, Paul	178, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu	2004-04-08
MATTE, Henri-Vincent	305, boul des Anciens Combattants, Sainte-Anne-de-Belleve	2002-06-26
MERETEJ, Julius	28, rue Saint-John, Quyon	2004-05-29
MEUNIER (DIONNE), Rita (Thérèse)	349, rue Doucet, appartement 1, Rimouski	2003-04-03
MIRON, Maurice	35, rue Notre-Dame, Le Gardeur	2004-12-18
MOREAU, Marquis	7500, avenue Samuel Sud, Chertsey	2003-10-26
MORENCY, Véronique	493, rue Principale, Ham-Nord	2003-10-27
MORISSETTE, Jacques	11, côte du Palais, Québec	2003-10-11
MOUFFE, Louise	135, boulevard Deguire, appartement 412, Saint-Laurent	2004-04-25
MUNGER, Ernest	1415, avenue de Lyon, Alma	2003-09-09
NANTEL (SCHULZ), Pauline	905, boulevard des Laurentides, Saint-Jérôme	2005-03-21
NUNES, Guilhermina	4255, avenue Papineau, Montréal	2004-07-23
OTIS-LEMELIN, Natacha	94, rue de l'Espinau, appartement 3, Québec	2003-03-23
OUELLET, Sionna	175, rue Durand, Saint-Jérôme	2002-07-19
OUMMET (PILON), Yvette	439, rue Édouard-Lafortune, Bois-des-Filion	2003-07-05
PAINCHAUD, Léonard	25, rue Campbell, appartement 1, Bedford	2003-10-22
PAQUET (GRÉNIER), Georgette	505, rue Notre-Dame, appartement 443, Repentigny	2003-03-06
PARADIS, Marc	5351, rue Léopold-Pouliot, Montréal	2003-10-06
PARADIS, Michel	10680, rue Rodier, Québec	2005-07-05
PARÉ, Gustave	715, rue des Glacis, Québec	2005-01-16
PARENT, Robert	10427, rue Parthenais, Montréal	2005-03-29
PARK, Annie	16, avenue Dubé, Montréal-Est	2003-11-09
PAROLEK, Frank	1800, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal	2004-10-21
PELLETIER, Pauline	1901, rue Claude, Longueuil	2003-05-23
PERRIER, Alain	1225, 2 ^e Rue, Richelieu	2005-05-25
POLISENO (POLISANO), Micheline	365, rue de Dreux, Laval	2004-08-16
PROULX, Yvon (Edmond)	70, terrasse Pelletier, Lavaltrie	2004-10-27

Le Curateur public du Québec
 Direction générale des biens non réclamés
 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.00
 Montréal (Québec) H2Z 1W7
 Tél. : 514 873-4074
 1 800 363-9020
www.curateur.gouv.qc.ca

RACETTE, Gisèle	1946, boulevard de Portland, appartement 8, Sherbrooke	2003-11-24
RAMADIER, Roger	5675, rue Saint-Denis, appartement 119, Montréal	2004-11-13
RAYMOND, Henry	901, rue Decelles, Sorel-Tracy	2005-04-19
REIMNITZ, Nelson	575, rue du Roi, appartement 116, Québec	2005-05-01
RICARD, Jeannine	21, rue Ernest, Victoriaville	2005-01-10
ROCHE, Henri	11844, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal	2003-07-31
RONDEAU, Treffle	80, boulevard Richelieu, Beloeil	2005-02-25
ROUAULT, Étienne	19, 92 ^e Avenue Ouest, Blainville	2004-10-02
SAVOIE, Jean-Pierre	1665, rue d'Iberville, Montréal	2005-06-19
SÉGUIN, Nicole	4075, rue de Bordeaux, Montréal	2005-04-09
SÉGUIN, Stéphane	290, 45 ^e Avenue, Lachine	2005-04-11
SILVERMAN, Michael	3755, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal	2005-01-15
SIMARD, Marie-Ange	1895, Route 169, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	2004-01-21
THIBAUT (THIBEAULT), Claude	4465, 1 ^e Avenue, appartement 10, Québec	2005-01-11
TRAVERSY, Jean-Yves	1319, rue de l'Éden, Saint-Lin-Laurentides	2005-01-20
TREMBLAY, Ghislaine	5, rue des Hospitalières, Victoriaville	2004-12-04
VERRECCHIA, Georges	271, 5 ^e Avenue, Verdun	2005-05-29
WHITE, William	1225, rue Alexandre-Desève, appartement 105, Montréal	2004-11-22

2- Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé :

Nom	Domicile	Date du décès
RAYMOND, Christian	Part d'héritage dans la succession Germain Raymond	

3- Biens délaissés par les personnes morales dissoutes :

Constructions Cleary (Ste-Julie) inc.	Dubeau Frères inc.	
Seoko inc.		

Selon l'article 794 du *Code civil du Québec*, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1^{er} du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui, copie de l'inventaire pourra lui être transmis.

Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans de la date du décès ou en tout temps, dans les autres cas, sauf à l'égard des sommes dont le montant est inférieur à 500 \$ où le droit de les récupérer se prescrit par dix ans à compter de la remise au ministre des Finances.

4- Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du *Code civil du Québec*, prenez avis que le Curateur public, agissant aux termes de l'article 698 du *Code civil du Québec*, a procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

Nom	Domicile	Date du décès
BARIL, Richard	117, boulevard du Lac, Sainte-Brigitte-de-Laval	2003-08-28
CHARETTE, Lise	5, rue des Hospitalières, Victoriaville	2004-10-28
CROTEAU, Marie-Blanche	4895, rue Saint-Joseph, Laval	2003-03-19
DALZELL, William-James	4948, rue Wellington, appartement 22, Verdun	1999-09-15
UCIOME, Léandre	214, avenue Saint-Michel, Beauport	2004-05-02
FONTAINE, Aurore	150, rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield	2002-08-05
GAMACHE, Pauline	1451, boulevard Père-Lelièvre, Québec	2004-05-28
HARDY, Gérard	600A, boulevard le Bourg-Neuf, Le Gardeur	2003-05-06
HELYNCK, Ross-Edwin	124, chemin Ware Hill, Brome	2003-06-09
HUBERT, François	3429, rue Saint-André, appartement 23, Montréal	2003-06-01
KANNER, Marcel	6585, avenue Victoria, appartement 17, Montréal	2004-04-09
KOVACS, Jannos (Janos)	330, rue Bernier, Beloeil	2002-03-28
LAROCHELLE, Raoul	413, rang Saint-Léon, Saint-Théophile	2001-09-13
LEROUX, Gustave	5795, avenue Caldwell, Côte Saint-Luc	2003-01-10
LÉVEILLÉ, Henri	10, rue des Amadouvières, Blainville	1999-05-28
MARCHAND, Gérard	1450, rue Plessis, appartement 914, Montréal	2004-05-08
MARTHUR, Ann	3430, rue Jeanne-Mance, Montréal	2004-06-29
MELOCHE, Réal	701, rue de la Paix, Malartic	2004-06-09
MOMY (JESSERY), Muriel (Mérilla)	120, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache	2005-04-15
NADEAU, Sylvie	6965, boulevard Marion, appartement 1, Trois-Rivières	2001-09-05
PARENT, Marie-Thérèse	6391, rue Pascal, appartement 3, Montréal	2004-09-21
PLANTE, Adrienne	7482, avenue de Lorimier, Montréal	2005-01-28
POIRIER, Edmond	1274, rue Lavolette, Trois-Rivières	2004-10-01
PROSSER, Stuart-Alexander	16, rue Baker Pound, Bolton Centre	2002-04-24
RAYMOND, Marion	4900, boulevard Lapointe, Montréal	1998-12-24
RILOUX, Gabriel	2445, rue Choquette, appartement 5, Saint-Hyacinthe	2001-12-19
ROY, Donat	69, rue Saint-Louis, Lévis	2003-03-04
SAINT-JEAN, André	707, rue Martel, Richelieu	2004-06-16
SIMINAVICIUS, Augustinas	5155, rue Sainte-Catherine Est, Montréal	2003-03-22

5- Avis de fin de liquidation

Message d'intérêt public

Vous pensez être un héritier d'une succession citée dans cet avis? Pour le savoir, vous n'avez qu'à communiquer avec le Curateur public au 514 873-4074 ou au 1 800 363-9020. Nous vous aiderons gratuitement à déterminer si vous êtes un héritier potentiel. S'il s'avère que vous avez droit à l'héritage, nous vous expliquerons les exigences administratives à respecter et vous guiderons dans vos démarches.

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un chercheur d'héritier (personne ou entreprise dont l'activité consiste à retrouver les gens qui ont droit à un héritage). Sachez que ces personnes peuvent exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que le Curateur public n'est aucunement responsable des frais que vous pourriez engager auprès d'un chercheur d'héritier.

Pour plus d'information sur les successions et les avis de qualité du Curateur public du Québec, consultez notre site au www.curateur.gouv.qc.ca.

Conformément à l'article 700 du *Code civil du Québec*, le Curateur public donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions ci-dessous mentionnées. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du Curateur public dans les dix ans suivant la date où son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
ALAIN, Yves	850, rue de Beaujeu, Québec	2003-09-13	5 751,55 \$
BOUSQUET, Jacqueline	7401, rue Hochelaga, Montréal	2001-11-15	6 392,10 \$
BRÉARD, Jean-Paul	2601, chemin de la Canardière, Beauport	2003-11-20	1 384,15 \$
CHANI, Maximo	3800, rue Bouchette, appartement 6, Montréal	2001-06-05	8 248,45 \$
CHRISTIN, Gérard	1531, rue Principale, Saint-Côme	2001-08-23	355,47 \$
COPELAND, William	177, rue des Oblats, Maniwaki	2002-02-06	6 065,57 \$
DELORME, Gérald	7445, rue Hochelaga, Montréal	2003-08-31	1 233,44 \$
DESROSIERS, Théodule	1051, rue Saint-Hubert, Montréal	2003-05-17	12 711,26 \$
DRAPER, François	50, rue Western, Sutton	2002-12-07	4 154,83 \$
DUBEAU, Jean-Louis	6703, rue Laurendeau, Montréal	2001-09-18	706,76 \$
DUMAIS, Denis	263, 11 ^e Avenue, Desbiens	1996-01-17	1 465,92 \$
DUVAL, Estelle	1051, rue Saint-Hubert, Montréal	2002-12-24	5 795,75 \$
GARCEAU, Denise	150, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu	2002-01-04	986,10 \$
KÖMM, Vera	97, Rang Thiersant, Saint-Aimé	1999-12-31	6 793,68 \$
LOUIS-MARIE, Joseph	835, rue Roland, Roberval	2002-07-24	3 612,54 \$
OWEN, Kenneth-Leslie	5155, rue Sainte-Catherine Est, Montréal	2001-09-27	2 758,08 \$
RAYMOND, Hector	4900, boulevard Lapointe, Montréal	2003-04-26	910,07 \$
ROYER, Léonard	2601, chemin de la Canardière, Beauport	2002-03-11	2 943,94 \$
SAILOWSKY, Bella	4410, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval	2002-03-26	1 363,35 \$
TAYLOR, Harriet	6565, chemin Hudson, Montréal	2002-09-10	

Déséquilibre fiscal: le mensonge



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

L'existence du déséquilibre fiscal a fourni aux ténors du Parti québécois de solides arguments pour dénoncer les dysfonctionnements du fédéralisme et mettre en valeur leur propre solution. Mais il les a également amenés à affirmer que la récupération de ce surplus donnerait à un Québec souverain une marge de manoeuvre significative. On connaît la formule : l'argent est à Ottawa, les besoins sont à Québec. Il suffit donc d'aller chercher ce magot pour régler nos problèmes.

Déjà, dans cette chronique, j'ai dénoncé les abus de cette démarche, qui amènent à faire croire que cette hypothétique marge de manoeuvre suffirait à tout régler, de la santé à l'éducation, en passant par le règlement des conventions collectives et le développement régional.

Mais il y a un autre vice, plus profond, dans le discours péquiste dominant. L'argent est peut-être à Ottawa, mais le hic, c'est que ce n'est pas le nôtre. Les surplus du fédéral ne proviennent pas du Québec, mais plutôt des trois provinces riches. Et si le Québec choisit l'indépendance, il est hors de question que nous puissions les récupérer. Le déséquilibre fiscal, c'est un concept qui n'a de sens que dans le cadre du fédéralisme.

J'ai montré hier, à partir des comptes économiques, que le fédéral enregistrait, en 2002, un surplus de 6,7 milliards. Mais le Québec, lui, est gagnant et retire 3,3 milliards de plus que ce qu'il verse en impôts. Ce sont l'Alberta, la Colombie-Britannique et surtout l'Ontario, en déficit de 21 milliards, qui financent la marge de manoeuvre fédérale.

Dans une logique canadienne, les provinces peuvent se battre pour mettre la main sur ce surplus, en comptant sur la philosophie de redistribution du fédéralisme. Le Québec, avec le quart de la population, peut réclamer le quart des fonds, quoique nous savons tous que le processus est lourd et le succès pas évident.

Mais ce qui est certainement un non sens, c'est de croire que la meilleure façon de récupérer nos billes serait de faire l'indépendance et de récupérer nos billes. Car ce ne sont pas nos billes. Il n'y a aucune espèce de possibilité qu'un Québec souverain mette la main sur des sommes qui proviennent des impôts des Albertains ou des Ontariens.

La marge de manoeuvre sur laquelle pourrait compter un Québec indépendant n'a rien à voir avec le déséquilibre fiscal et repose sur une toute autre dynamique. Le surplus de 17 milliards sur une période de cinq ans que promet l'étude de François Legault, repose essentiellement sur les économies que permettrait l'élimination des chevauchements, évalués avec un grand optimisme à 2,7 milliards par année. Mais nulle part, dans ce document, on n'évoque la moindre récupération d'un quelconque surplus.

Est-ce bien clair quand on entend les leaders et les candidats péquistes, qu'il s'agit-là de choses séparées, que le déséquilibre fiscal et les surplus fédéraux n'existent que dans le cadre fédéral, que cet argent ne serait pas accessible après l'indépendance, que la marge de manoeuvre d'un Québec souverain dépend presque uniquement d'une difficile opération de restructuration et d'élimination des chevauchements ? Absolument pas. François Legault, André Boisclair, Pauline Marois confondent allègrement les deux.

Commençons par François Legault qui, dans un texte publié la semaine dernière dans *La Presse*, associe clairement déséquilibre et souveraineté : « Le déséquilibre fiscal démontre le dysfonctionnement du système fédéral. L'argent est à Ottawa et les besoins à Québec. La souveraineté aurait pour effet de corriger ce déséquilibre et d'allouer les ressources fiscales là où les besoins se font sentir. Il s'agirait d'une évolution positive. À moins que l'on ne préfère que le gouvernement fédéral continue à engranger des surplus... »

Le candidat favori, André Boisclair, trace lui aussi un lien direct entre les milliards fédéraux et la souveraineté. « Je ne comprends pas pourquoi nous serions coincés alors que la solution existe : des milliards qui s'accumulent à Ottawa. M. Charest est en train de faire la démonstration que le Québec comme province n'est plus gérable. Il y a une autre voie et elle s'appelle la souveraineté du Québec. »

Madame Pauline Marois n'est pas en reste. « Les difficultés financières du gouvernement du Québec sont réelles. Elles illustrent l'impuissance grandissante qui sera celle de tous les gouvernements du Québec de l'avenir si nous restons dans ce régime. Cette impuissance du gouvernement provincial québécois se traduira de plus en plus par une incapacité à répondre aux besoins réels de nos concitoyens... Et pendant ce temps, Ottawa emmagasine des surplus faramineux qu'il dépense avec une indécente créativité. »

Même discours, même confusion. Elle tient probablement moins à de la malhonnêteté intellectuelle qu'à de la confusion mentale. Dans un climat de course au leadership dominé par la pensée magique, la première victime, c'est la logique des faits.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

PLANÈTE

Un pays de coiffeurs ?

Non, les Indiens ne sont pas tous des ingénieurs, ni les Russes des mathématiciens

PHILIPPE FAUCHER



L'auteur est directeur du département de science politique et chercheur associé au Centre d'études et recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM.ca).

Bombardier Aéronautique a annoncé qu'elle délocalisait une partie de son service de rédaction technique en Inde. Cette décision signifie la disparition de près de 70 emplois au Canada. L'annonce est venue gratter la croûte fragile de mon insécurité de chroniqueur. Est-ce le début de ma fin ?

L'entrée de la Chine et de l'Inde dans le marché mondial a fait doubler, depuis l'an 2000, le bassin de main-d'oeuvre disponible. En comptant les pays développés, l'Amérique latine et l'Afrique du Sud, on estimait à 1,46 milliard la force de travail mondiale. Les pays de l'ancien bloc soviétique, l'Inde et de la Chine ont ajouté 1,47 milliard de travailleurs qui participent à la production et aux échanges de produits sur le marché international. Quelques grandes entreprises profitent de cette abondance de main-d'oeuvre pour délocaliser ou soustraire leurs opérations de fabrication.

Les délocalisations et la sous-traitance frappent d'abord les activités de production manufacturière. La fin des quotas d'exportations de vêtements a rappelé douloureusement aux entreprises nord-américaines à quel point la concurrence était implacable.

Cette nouvelle concurrence est surtout difficile pour les pays en développement qui ont mis sur une stratégie industrielle axée sur les exportations à destination des pays développés. Aujourd'hui, non seulement leurs produits sont-ils trop chers par rapport aux nouveaux concurrents, mais l'industrie nationale, dont la production est destinée au marché local, se voit également menacée par des produits asiatiques meilleurs marché. C'est ainsi que le Mexique a perdu son industrie du jouet au profit de la Chine.

Le bouleversement appréhendé ne se limite pas à la production manufacturière. Les services, eux aussi, se délocalisent. C'est le constat que fait Thomas L. Fried-



PHOTO AFP

La Chine est en plein essor économique et les Chinois ont bien l'intention d'en profiter, à preuve, depuis 2002 la marque automobile Bentley a fait son entrée sur le marché de l'empire du Milieu. Aujourd'hui Pékin est le dixième débouché mondial de la marque, avis aux défenseurs du protocole de Kyoto...

man quand il affirme : « le monde est plat » (Thomas L. Friedman (2005), *The World is Flat*, New York, Farrar, Straus and Giroux). Les obstacles qui ralentissaient les échanges disparaissent. Toutes les activités numérisées, qui consistent à recevoir, traiter et diffuser l'information sont susceptibles de délocalisation. La facturation, la comptabilité, les rapports d'impôts, les services de réservations, peuvent être soustraits avec profits. Les services représentaient près des trois quarts de nos emplois.

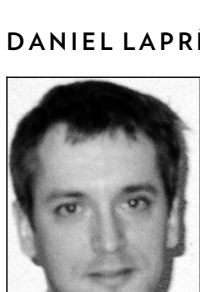
Les candidats à la sous-traitance, ce sont les banques, les laboratoires, les agences de réservations qui profitent des différences de fuseaux horaires pour opérer 24h/24. La délocalisation d'activités spécialisées comme la programmation, les services comptables ou la rédaction technique dépendent surtout de la disponibilité d'une main d'oeuvre très qualifiée à bas salaire. Pour le moment celle-ci demeure encore rare.

QUÉBEC GRAND ANGLE

De l'intimidation

Pourquoi les Gilles Duceppe, Jacques Parizeau et Bernard Landry ont-ils accepté d'être associés à une oeuvre haineuse ?

DANIEL LAPRÈS



L'auteur est membre fondateur du Réseau canadien pour le libéralisme et la démocratie. Il a été conseiller des ministres des Affaires étrangères Lloyd Axworthy et Bill Graham, de 1998 à 2004.

Les leaders indépendantistes prétendent souvent qu'eux seuls, contrairement aux fédéralistes, sont de vrais démocrates. Mais on peut en douter, du moins à la lumière d'un livre récent, *Voler de ses propres ailes*, un recueil d'articles du journal *Le Québécois*, devenu célèbre cet été en tentant de déclencher contre Michaëlle Jean les fureurs des éléments xénophobes et réaction-

naires du Canada anglais — les « purs et durs » dévoilant ainsi leurs alliés objectifs. Voltaire poussa jadis l'exigence d'éthique démocratique jusqu'à affirmer : « Je suis contre votre opinion, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous puissiez l'exprimer. » Dans cet esprit, est réellement démocrate celui qui s'engage à défendre le droit de chacun à s'exprimer en toute liberté, dont le respect des personnes est une condition essentielle. Or, ce livre démontre que plusieurs parmi l'intelli-

gentsia et les leaders indépendantistes, loin d'assumer cet esprit démocratique, font au contraire preuve d'une troublante complaisance pour une haine qui constitue une atteinte directe à la liberté d'expression, une tentative d'intimidation visant à réduire au silence le point de vue opposé, une peste qui tue l'esprit démocratique.

Qu'on ne se demande pas pourquoi plusieurs citoyens fédéralistes n'osent plus s'exprimer ouvertement au Québec. Pour comprendre, lisez ce livre, où le francophone fédéraliste est décrit comme un « traître », une « crapule » dédiée à l'« asservissement » du Québec, un « ennemi » que l'on se retient de ne pas « fesser à coups de deux par quatre » ou de « découper à la chain saw » (je n'invente rien : p. 106). Mais en plus, si vous êtes souverainiste, mais plus modéré que les Gardes Bleus du journal *Le Québécois*, vous serez également conspué.

Ainsi Françoise David — qui ne risque

Dans le livre « Voler de ses propres ailes », le francophone fédéraliste est décrit comme un « traître », un « ennemi » que l'on se retient de ne pas « fesser à coups de deux par quatre » ou de « découper à la chain saw ».

pourrait pas d'être vue drapée dans l'unifolié un 1^{er} juillet, ayant commis le péché, Ô combien mortel, de questionner certains aspects du projet souverainiste, se voit elle aussi grossièrement dénigrée par un Pierre Falardeau. D'ailleurs, la direction du *Québécois* a pris soin de reproduire l'article, haineux à en glacer le sang, qu'a écrit Falardeau pour célébrer la mort de Claude Ryan, en le faisant suivre d'articles justifiant cette haine contre celui qui fut en 1982 l'homme du « Québec d'abord ! »

Rappelons-nous des années 60 et 70 quand nous étions « envahis » de produits « Made in Japan ». Rappelons-nous les hauts cris des syndicats au moment de l'ouverture du commerce avec le Mexique. Nous avons échappé plusieurs fois à la fin du monde, et le taux de chômage au Canada (6,8 %) est aujourd'hui le plus bas des 30 dernières années.

Technologie

C'est l'environnement technologique qui rend l'ouverture économique de la Chine et de l'Inde qualitativement différente. Les nouvelles technologies de l'information et des communications rendent vulnérables à la concurrence les services qui étaient protégés à l'époque du « tout-papier ».

Tout est cependant loin d'être perdu. La Chine exporte, mais c'est aussi un grand importateur. Les études montrent que les investisseurs des pays en développement font aussi appel à la sous-traitance. Ils viennent chercher chez nous le savoir-faire, la technologie, les équipements et beaucoup de ressources. Même dans les services aux entreprises et dans les domaines de l'informatique, les pays développés enregistrent un surplus commercial. La Banque Fédérale de Réserve de New York affirme que la variation d'emplois causée par les importations nettes résultantes de la sous-traitance ne concerne que 2,4 % des emplois. Le bilan entre les emplois créés aux États-Unis par la demande d'exportations par rapport à la perte d'emplois provoquée par les importations est tantôt positive (2003), tantôt négative (2001) — www.newyorkfed.org/research/current-issues.

Dans la grande équation de l'emploi, on néglige les services de « proximité » ; ceux qui exigent une présence : la police, l'essentiel de l'enseignement, les soins médicaux, la restauration et les services personnels (votre acupuncteur, même s'il est chinois).

Si le monde s'aplatit, au bénéfice du plus grand nombre il faut le rappeler, il n'est pas encore plat. Non, les Indiens ne sont pas tous des ingénieurs, ni les Russes des mathématiciens. Tony, mon coiffeur, peut continuer de chantonner *sotto voce*. Je demeure inquiet.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

qui vota avec le gouvernement Lévesque contre le rapatriement de la Constitution.

On peut se demander ce que font dans ce bréviaire de l'intolérance haineuse des Gérald Larose, Monique Richard, Hélène Pelletier-Baillargeon, Hélène Pedneault, Jean-Marc Léger et bien d'autres. Mais au fond, c'est leur affaire et ils n'ont qu'à vivre avec, n'ayant jamais aspiré à diriger les destinées du Québec. Mais par contre, que des personnalités politiques comme Gilles Duceppe, Jacques Parizeau et Bernard Landry (qui a signé la postface en évoquant Falardeau en exemple) y soient associés, voilà qui pose problème. On aura beau proférer toutes les horreurs imaginables contre le reste du Canada, je doute de voir un jour deux de ses anciens premiers ministres s'associer à une oeuvre haineuse qui célèbre notamment la mort d'un être humain.

Bernard Landry avait pris l'habitude d'invoquer « le Grand René Lévesque » ; outre que, de son vivant, M. Lévesque n'appréciait guère être accablé d'hyperboles du genre, ce qui faisait la « Grandeur » de René Lévesque, c'était qu'il était un démocrate qui savait respecter l'être humain dans ses adversaires, qui avait l'intolérance et le fanatisme en horreur et qui, dégoûté par l'ovation faite à l'un des assassins de Pierre Laporte au congrès du PQ en 1982, secouait sa tête en la tenant à deux mains. Jamais René Lévesque n'aurait signé la postface d'un tel livre.

Dans un message qu'on trouve sur le site Internet de l'ineffable journal, Jacques Parizeau assure que ce dernier « reflète de mieux en mieux la mouvance souverainiste au Québec ». En parcourant ce livre, dont le titre aurait bien pu être « Intolérance et fanatisme pour les nuls », on constate que ce propos de l'ex-premier ministre n'a rien pour rassurer ceux qui veulent que la démocratie règne dans le Québec

d'aujourd'hui et de demain.

Tandis que la campagne à la direction du PQ bat son plein, il serait peut-être utile de demander aux candidats à la succession, de M. Landry si, au chapitre de l'éthique démocratique, ils auront la décence de se démarquer radicalement de certains des chefs récents de leur parti, pour plutôt adopter l'attitude d'un René Lévesque.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

FORUM

Un party qui ne lève pas



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Comme un party qui ne lève pas, la campagne au leadership du PQ est si terne qu'au débat de mercredi soir, le seul échange qui a produit un peu d'excitation a été un mini-duel avorté. M. Legendre a accusé M. Boisclair d'avoir mené, à l'Environnement, des politiques défavorables aux agriculteurs, mais la charge s'est piteusement dégonflée lorsque M. Boisclair a fait remarquer à son adversaire que la décision la plus controversée — le moratoire sur les méga-porcheres — en était une du Conseil des ministres dont M. Legendre faisait partie.

On voit mal, pour l'instant, ce qui pourrait pousser les péquistes à choisir M. Legendre comme solution de rechange à M^{me} Marois et à M. Boisclair. Il a beaucoup moins d'expérience (c'est un euphémisme) que M^{me} Marois, et beaucoup moins de charisme que M. Boisclair, et jusqu'ici ses prestations publiques n'ont rien fracassé.

On aurait pu s'attendre à ce que les quatre aspirants qui n'ont aucune chance de gagner — les Saint-André, Lebel, Dubuc et Paquette — mettent un peu de piquant dans le débat. Hélas ! sauf Ghislain Lebel, qui a son franc-parler, ils se prennent tous très au sérieux, et leurs rares incartades relèvent de la pensée magique. Ainsi M. Saint-André, le « pur et dur » qui déclencherait une guerre civile en multipliant les « gestes de rupture » dès après une victoire électorale, ou Pierre Dubuc, qui rêve d'un TGV liant toutes les villes du Québec et qui souhaite qu'Ottawa fasse main basse sur les revenus pétroliers de l'Alberta (et que dirait-il si le fédéral faisait pareil avec les ressources hydroélectriques du Québec ?).

Même les candidats les plus sérieux proposent souvent un peu n'importe quoi. Pauline Marois lance l'idée farfelue d'une alliance préélectorale entre l'ADQ et l'UMP. André Boisclair et Louis Bernard promettent étourdiment l'abolition des droits de scolarité dans les universités, et ce dernier s'engage imprudemment à organiser un référendum sur la souveraineté sitôt après une victoire électorale...

Et si les sondages étaient négatifs, se lancerait-il tête baissée dans cette aventure suicidaire ? Même aujourd'hui, alors que l'idée de la souveraineté, assortie d'un beau partenariat rutilant, récolte autour de 50 % d'appuis, il n'y a que 15 % des électeurs (et moins du quart des électeurs péquistes !) qui veulent un référendum.

Bien qu'il ne récolte que des miettes dans les sondages, ce n'est pas sans raison que les médias, instinctivement, ont placé Louis Bernard parmi les « gros » candidats, au même titre que les trois anciens ministres. C'est que M. Bernard, un mandarin unanimement respecté dans la classe politique, les dépasse tous au chapitre de l'expérience et du sérieux.

D'accord, il n'est pas « électable », il n'a ni l'image ni le charisme, mais c'est quand même lui qui parle le plus « vrai », peut-être parce qu'il pas d'autre ambition que de faire l'indépendance. Quand il parle, on l'écoute. Il est le seul à avoir mis la pédale douce sur l'idée d'une déclaration unilatérale d'indépendance, le seul à avoir réfléchi à la façon dont il faudrait négocier avec le reste du Canada.

Lors du débat à Télé-Québec, il est le seul à avoir pu dire à M. Boisclair : « André, t'as pas assez d'expérience... » sans avoir l'air arrogant.

Le programme amendé au congrès de juin n'a pas encore été publié, chose incroyable dans un parti qui a toujours été fort bien organisé au chapitre des communications.

Le seul, aussi — et cela c'est un record mondial — à avoir réussi à faire taire Pauline Marois. « Attends ton tour, Pauline ! », dit-il d'autorité à sa collègue alors qu'elle coupait la parole à André Boisclair.

Cette course au leadership a un aspect surréaliste. Tous les candidats (sauf Louis Bernard) disent s'aligner pieusement sur le programme du parti, au moins en ce qui concerne l'accession à la souveraineté... mais ce programme est un objet volant non identifié.

Le programme amendé au congrès de juin n'a pas encore été publié, chose incroyable dans un parti qui a toujours été fort bien organisé au chapitre des communications. On allègue toutes sortes de raisons pour expliquer le retard : révision linguistique, consultation des présidents de comtés... Aucune de ces raisons ne tient la route. Le document n'a même pas cent pages. N'importe quelle bonne petite équipe de rédacteurs pourrait faire le travail de révision en deux ou trois jours.

Il y a quelque chose de louche dans cette affaire. Les autorités du parti ont-elles peur que les résolutions les plus irréalistes ne fassent ombre aux débats sur le leadership et embarrassent les candidats ? Chose certaine, cela ne fait pas sérieux.

Les enfants perdus...



... DE LA DPJ

Au cours de ses cinq semaines à Cité des Prairies, notre journaliste Katia Gagnon a côtoyé plusieurs jeunes hébergés depuis des années dans le réseau des centres jeunesse. Elle a demandé à deux d'entre eux de livrer des textes qui nous parleraient d'eux. Voici leurs témoignages. Nous n'avons malheureusement pas pu publier leurs noms en entier afin de respecter les exigences de confidentialité de la DPJ.

Ma vie à Cité des Prairies « Ce que j'aimerais le plus, c'est retourner chez moi avec mon père et revoir mon frère Sébastien »

NYKOLAS T.
L'auteur est un jeune qui est actuellement hébergé à Cité des Prairies.

Je suis à Cité des Prairies depuis trois ans. J'y suis arrivé à 12 ans. La vie se déroule chaque jour un peu de la même façon. Le matin, j'essaie de me lever avant le réveil pour faire ma chambre. À 7h30, les éducateurs débarrent nos portes. Ils sont souvent souriants et nous disent bonjour. Certains matins, je ne suis pas content de me lever parce que je n'aime pas la programmation de la journée.

Ensuite, je me dirige vers l'école. J'aime beaucoup le prof de maths, parce qu'il fait des blagues.

Le midi à la cafétéria, nous avons des places désignées à l'avance pour ne pas être avec des gens avec qui on aurait des problèmes avec lesquels on serait porté à niaiser. Ce que j'aime le plus, ce sont les spaghettis. Ce que j'aime le moins, ce sont les piments farcis.

Avant et après chaque activité, il y a une transition, un passage dans les corridors. Si ça niaise, c'est en silence et en rangs. Sinon, on peut parler en groupes de deux.

Au retour des activités, on a une détente en chambre pour se calmer, pour décompresser. Parce que parfois, après avoir joué au hockey, on est en maudit contre certaines personnes.

Le soir, on peut faire du sport, des activités manuelles, comme du vitrail. Le lundi, on fait de la relaxation.

On peut parfois se payer des gâteries avec de l'argent-unité. Le système d'argent-unité fonctionne ainsi : pendant la semaine, on effectue un certain nombre de tâches qui rendent service à l'unité. Moi, par exemple, ce sont les poubelles. Elles doivent être vidées régulièrement. Ces tâches nous donnent de l'argent-unité. Avec ça, on peut acheter des privilèges, comme regarder *Télétoon* en soirée ou manger une crème glacée. C'est mieux de

ne pas accumuler l'argent-unité, parce que si on va à La Relance, on perd tout notre argent.

La Relance, c'est une unité d'arrêt pour les jeunes qui font des choses qu'ils ne devraient pas faire, comme menacer quelqu'un. Il m'arrive d'aller dormir à La Relance quand je n'ai pas un bon comportement. Là-bas, il y a une salle d'isolement pour ceux qui se font mal ou qui pourraient blesser les autres.

Parfois, le groupe de jeunes où on se trouve va mal. Certains parlent entre eux, parfois ils peuvent comploter des choses comme apporter de la drogue ou en vendre. Certains jeunes peuvent dire ouvertement qu'ils cachent de la drogue. Il peut aussi y avoir du picossage dans le dos des éducateurs. Par exemple, un gars passe à côté d'un autre et lui passe une remarque désobligeante, du genre : « t'es un con » ou « je vais te battre quand tu vas sortir ». Parfois, un gars va aux toilettes et un autre va à côté pour lui dire des insultes ou pour lui passer des choses en dessous de la cabine.

À mon avis, un groupe d'ados tendus, c'est plus subtil, alors que chez les plus jeunes, ça parle plus. Chez les vieux, ça peut prendre des semaines à détecter que le groupe va mal, alors que chez les petits, c'est plus rapide.

Ce que je voudrais faire lorsque je vais quitter les centres jeunesse c'est me faire une vie, avoir un appartement, et un bon travail. Mais ce que j'aimerais le plus, c'est retourner chez moi avec mon père et revoir mon frère Sébastien.

Si vous désirez faire un don, ou alors donner de votre temps pour les jeunes de la Direction de la protection de la jeunesse, contactez la Fondation du centre jeunesse de Montréal au (514) 593 2676.

Désespéré

PATRICE T.
L'auteur est un jeune qui est actuellement hébergé à Cité des Prairies.

La vie va nous tuer
Un jour ou l'autre elle va nous emporter
Sans que j'aie choisi de la quitter
Chacun marche pour son destin
Certains l'arme à la main
Moi j'ai décidé de faire mon propre chemin
Craché sur le destin
Trop souvent on se fie sur ses parents pour devenir grand
Dans mon cas, y'étaient pas souvent présents
Aujourd'hui je remercie ceux qui m'ont montré

c'est quoi la vie
C'est sûr qu'on fait tous des conneries
Qui nous attirent des ennuis
On a souvent des amis qui vont nous faire marcher dans le mauvais pli
Y faut juste s'accrocher pis dire que ça va passer
C'est rendu fucké
De voir le monde qui sont rejetés
Parce qu'ils sont mal habillés...
Y'a aucune fierté à voler
Je me rappelle du petit Simon
Tanné de se faire dire non
Devenu un vagabond
Parti avec aucun rond

Pensait faire des millions
Y'a vite compris
Que la vie ne va pas ainsi
Alors il a commencé à faire plus de commerce pour se faire plus d'amis
Mais ce qu'il n'a pas compris
C'est que ses supposés amis
Profitaient de lui
Ça a mal filé quand sa famille s'est rendu compte qu'y se droguait
Plus capable de le supporter
Ils l'ont renvoyé
Trop de jeune font pitié
D'être enfermés
Sans personne à qui s'accrocher
Des fois leur seule pensée
C'est de se suicider
La vie va nous tuer
Un jour ou l'autre elle va nous emporter
Sans que j'aie choisi de la quitter.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:p petitesannonces@lapresse.ca)

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Un front de boeuf



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Tous les investisseurs qui gardaient un mince espoir de revoir l'argent qu'ils avaient investi dans Norbourg doivent aujourd'hui en faire leur deuil; ils ne reverront qu'une minime fraction de leurs avoirs.

À la lumière du rapport déposé hier par la firme Ernst & Young, l'Autorité des marchés financiers a recommandé la liquidation des biens de l'empire de Vincent Lacroix. Car le portrait brossé par la firme comptable est encore plus sombre que ce qu'on avait d'abord cru. En effet, les états financiers de Norbourg au 31 juillet 2005 montrent des actifs sous gestion de 205 millions de dollars, alors que le gardien de valeur, Northern Trust, montre un solde de 75 millions. On ne parle

Il faudra absolument qu'on voit à resserrer les normes liant un gardien de valeur et son client, sinon c'est carrément encourager la fraude.

donc plus d'un écart de 70 millions, mais bien de 130 millions de dollars. C'est énorme.

Cela veut dire que les porteurs de parts n'auront à se partager que les 75 millions de dollars qui restent, soit environ le tiers de ce qu'ils croyaient détenir. Ça fait mal, d'autant plus mal que Vincent Lacroix avait entretenu l'espoir en se présentant devant les médias, affirmant qu'il ferait tout pour que les investisseurs retrouvent leur argent. Ça prend un front de boeuf et une absence totale de scrupules. C'est répugnant!

Vincent Lacroix avait élaboré un échafaudage complexe de sociétés liées entre elles, sur lesquelles il exerçait un contrôle ab-

solu. Cette structure a certainement compliqué la tâche d'Ernst & Young. Ainsi, si la firme a levé le voile sur l'importance des détournements, plusieurs questions demeurent en suspens. Par exemple, des 130 millions de dollars manquants, 85 millions sont liés à des retraits irréguliers de fonds auprès du gardien de valeur. Pour les 45 millions de dollars qui restent, c'est le néant, on ne sait pas.

Ce qui intrigue d'autre part, c'est que les retraits de 85 millions n'aient pas été accompagnés d'une demande de rachat de parts pour les justifier. Comment le gardien de valeur a-t-il pu laisser sortir autant de fonds, des retraits sans pièces justificatives, et ne pas alerter les autorités? Soit, il est partie prenante de la fraude présumée ou pire, les ententes liant Northern Trust à Norbourg permettaient de telles sorties de fonds. C'est possible nous dit-on, mais c'est, à notre avis, totalement scandaleux. Comment des ententes aussi permissives peuvent-elles même exister? Il faudra absolument qu'on voit à resserrer les normes liant un gardien de valeur et son client, sinon c'est carrément encourager la fraude.

Par ailleurs, on peut également se demander s'il est prudent qu'une même firme, comme ce fut le cas de Norbourg, assume tous les rôles, jusqu'à celui de fiduciaire, qui doit être le chien de garde des investisseurs. Difficile en effet de sonner l'alarme quand le fraudeur présumé est aussi le fiduciaire. Une fois toute cette histoire tirée au clair, les autorités compétentes devront apporter les correctifs réglementaires qui s'imposent.

Compte tenu de la gravité de la situation, l'Autorité des marchés financiers a décidé d'intenter un recours extraordinaire au profit des investisseurs. L'institution met ainsi au service de ces derniers ses ressources et son expertise, pour recouvrer le plus d'argent possible. Trop peu, trop tard. Il aurait mieux valu pour les investisseurs floués que l'Autorité mette ses ressources à traquer Vincent Lacroix et le mettre hors d'état de nuire avant qu'il ne cause autant de dommage.

La santé « cool »



kgagnon@lapresse.ca
KATIA GAGNON

Connaissez-vous le chef Jamie Oliver? Ce jeune prodige de la cuisine britannique a rajeuni l'image de la cuisine anglaise avec ses chemises à carreaux et sa crinière ébouriffée. Mais surtout, surtout, c'est en bonne partie grâce à lui que le gouvernement de Tony Blair vient d'interdire la malbouffe dans les cafétérias scolaires de Grande-Bretagne.

Le comité québécois sur l'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes, qui vient de remettre son rapport, aurait eu intérêt à s'intéresser à l'approche d'Oliver.

Pour une émission de télé-réalité, ce dernier est allé épauler les cuisinières de deux cantines scolaires pendant toute une année. Mission: concocter des repas sants pour 62 cents par élève. Et faire en sorte que les élèves aiment cette nouvelle cuisine.

Le défi était de taille. Les cantines britanniques étaient un haut-lieu de fast-food. Et les enfants étaient parfaitement satisfaits de ce menu pure malbouffe. Lorsque Jamie Oliver leur a servi pour la première fois des petits sautés de légumes, la plupart ont levé le nez. Certains ont carrément vomis leur dîner. Les enfants ne savaient même pas le nom des légumes qu'ils mangeaient.

Malgré les revers, Jamie Oliver s'est obstiné. Il a donné des autocollants amusants à tous les enfants qui goûtaient quelque chose de nouveau. Il a mis sur pied un site Internet rigolo. Les profs ont

embarqué. Les élèves se sont mis à apprendre à compter avec des mangues et en les dégustant. Ils sont allés ramasser des asperges et les ont goûtées. Peu à peu, ils ont commencé à aimer ce qu'ils mangeaient. La santé était devenue cool.

Le cool. C'est cet ingrédient volatil, mais capital, qui manque au rapport du comité déposé cette semaine. De concert avec la fondation Lucie et André Chagnon, on propose à Québec d'investir quelques dizaines de millions par année dans des projets simples, portés par les communautés. Malgré une approche maladroite — l'investissement conditionnel mis de l'avant par la fondation pouvait être perçu comme un ultimatum au gouvernement — personne ne peut être contre les initiatives pilotées par la fondation. Ouvrir des piscines et des gymnases après les heures de classe, c'est magnifique.

Mais encore faut-il que les jeunes *veulent* bouger et mieux manger. C'est là le nerf de la guerre. C'est exactement ce qu'a compris l'industrie du tabac, qui a parfaitement réussi, au fil des ans, à rendre son produit cool. Côté bouffe, l'émission de Jamie Oliver a été un déclencheur en Grande-Bretagne, tout comme l'émission *Planet cook*, diffusée juste après les classes, qui met en scène une île habitée par le capitaine Cook, un yéti appelé Bouma et trois jeunes cuistots, qui concoctent chaque semaine une « aventure culinaire ».

Car si on se borne à laisser l'initiative au gouvernement, aux commissions scolaires et aux municipalités, nous hériterons d'autres innombrables bonhommes bleus. Il manquera ce zeste de folie, cette giclée de piquant qui fera vraiment mordre les jeunes à l'hameçon santé. Bref, il nous faut un Jamie Oliver québécois. Des candidats?



Jamie Oliver

NOUVELLE TENDANCE MODE DANS LE MILIEU DES AFFAIRES



LES GRANDS PORTRAITS

VINCENT LACROIX

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Exciter ou informer?

Cet automne, à la télé, c'est à celui qui crie le plus fort, qui crache le plus loin, qui vomit le plus longtemps!

ALAIN GRAVEL
 L'auteur est président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

C'était le dimanche par lequel le scandale arriva... Je m'assieds devant mon téléviseur pour regarder *Tout le monde en parle*. Tout à coup, je vois arriver le Dr Mailloux. Connaissant le personnage, je me réjouis à l'avance du « show » qu'il va nous servir.

Comme tout le monde, j'ai été renversé en entendant le Dr Mailloux parler du QI des Noirs et des autochtones. Mais, me suis-je dit, il ne veut que provoquer, susciter la réaction des téléspectateurs de façon à nourrir sa popularité.

Le lendemain, je me rends compte que « tout le monde parle » des théories du Dr Mailloux.

Décidément, me suis-je encore dit, les « p'tites » théories du Doc Mailloux font du chemin. Et moi qui pensais que ces commentateurs de l'actualité qui tonnent, résonnent et déconnent à la radio et à la télé n'étaient que des clowns sans grande importance.

C'était sans doute sous-évaluer le potentiel commercial de ceux qui préfèrent exciter qu'informer. Il y a longtemps que ces animateurs qui carburent à la provocation existent sur nos ondes. Mais on pouvait les tolérer puisqu'ils étaient relativement inoffensifs.

Mais depuis un certain temps, on ne compte plus les dérapages. Il y a eu l'affaire Jeff Fillion, puis l'affaire Gilles Proulx et finalement cette semaine l'affaire du Dr Mailloux. À quand la prochaine?

Que se passe-t-il donc? En l'espace de quelques mois, on constate l'effet contaminant des frasques de Jeff Fillion. Pourtant, tout le monde croyait que le jugement rendu dans l'affaire Chiasson allait servir de leçon. Mais contre toute attente, c'est le contraire qui se produit. Plus que jamais, on se rend compte que de crier fort en utilisant un langage grossier et orduier ou en proférant des énormités peut être

payant à court terme.

La rentrée de la saison télévisuelle est triste à mourir pour ceux qui aiment informer la population de façon sérieuse et rigoureuse. C'est à celui qui crie le plus fort, qui crache le plus loin, qui vomit le plus longtemps! Un peu de calme S.V.P.!

J'ose croire encore aujourd'hui que la crédibilité dans l'information, qu'elle soit journalistique ou autre, se joue des gens qui crient trop fort. Elle se construit patiemment loin des esprits qui s'échauffent. Dans sa rigueur et son exactitude, l'information

journalistique de qualité finit même par être payante sur un plan strictement commercial. Plusieurs entreprises de presse, dans l'écrit ou dans l'électronique, en font quotidiennement la preuve.

C'est cette rigueur étalée cette semaine dans nos journaux, bulletins de nouvelles et émissions d'affaires publiques qui nous a permis de comprendre l'ampleur du dérapage du Dr Mailloux.

Le meilleur spectacle en information sera toujours la recherche de la vérité dans toutes ses nuances.

APPEL À TOUS



Le doc Mailloux, en compagnie de Dany Turcotte.

PHOTO RADIO-CANADA

Vous n'êtes pas tannés?

Cet automne, nos ondes foisonnent d'émissions où on demande aux animateurs de susciter la polémique. Le plus souvent, ces émissions vivent à la foire d'empoigne et les débats dérapent, comme c'est arrivé avec le docteur Pierre Mailloux, dimanche dernier, à *Tout le monde ne parle*. De *L'Avocat et le Diable*, à TQS, au *Couvre-feu avec Stéphane Gendron*, au 98,5, n'avez-vous pas bien souvent le goût de fermer tout simplement votre appareil, télé ou radio, en vous disant qu'il y aurait bien mieux à faire que d'écouter ces sornettes. N'avez-vous pas l'impression que la qualité de notre télé conventionnelle, toujours à la recherche de plus grosses cotes d'écoute, se dégrade d'année en année? Écrivez-nous nombreux. Les meilleurs textes, idéalement moins de 300 mots, seront publiés la semaine prochaine.

Notre adresse : forum@lapresse.ca

ACTUALITÉS

Stéphanie Durand prépare le présentoir pour accueillir le tout dernier livre de J. K. Rowling, *Harry Potter et le Prince de Sang-Mêlé*.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Harry Potter de retour en français

MALORIE BEAUCHEMIN

C'est déguisée en Hermione que Jeanne Laroche a passé la soirée d'hier, en plein centre-ville de Montréal. Non, ce n'était pas le jour de l'Halloween, mais bien le moment tant attendu de la sortie en version française du sixième et avant-dernier tome des aventures de Harry Potter, le célèbre sorcier vedette de la littérature adolescente. « J'avais très hâte, explique la jeune fille de 11 ans, dont même la chevelure rappelle celle de l'héroïne qui fait les 400 coups aux côtés de Harry. J'adore complètement les livres de Harry Potter ! »

Si Jeanne soutient avoir lu le dernier tome de la série en moins de deux jours (il fait plus de 900 pages), sa maman, Marie-France Bourret, ajoute que ce n'est pas la vitesse qui est impressionnante, mais le nombre de fois que Jeanne a lu chacun des livres. « Je dirais une bonne dizaine de fois chacun, estime-t-elle. Je pense qu'elle est ensorcelée... »

Le livre ne pouvant être vendu qu'à partir de minuit samedi, une vingtaine de librairies de Montréal et des environs ont ouvert leurs portes jusqu'au milieu de la nuit pour l'occasion.

« C'est fou de venir ici toute la soirée, mais elle adore tellement les livres », affirme la maman de Jeanne. Quatre succursales de Renaud-Bray de Montréal ont fait appel aux services de magiciens pour animer les enfants entre 21 h et minuit, l'heure fatidique.

Au milieu de la soirée hier, quelques inconditionnels traînaient déjà rue Saint-Denis, en attendant l'heure. Et pas seulement des enfants.

Claude Dufour-Gougeon a 23 ans. Elle a lu tous les livres de la série. « J'ai bien hâte de pouvoir lire le sixième, je l'ai attendu longtemps parce que j'avais lu les autres en français. Je ne voulais pas le lire en anglais. » Hier, ça pressait d'entrer en possession du sixième tome pour celle qui possède déjà « en grand format » les cinq autres. Surtout que son copain, Michel Donais, a déjà écouté la version originale en livre-audio (qu'on peut acheter sur iTunes). « Il n'arrête pas de me dire « je ne sais pas si tu vas l'aimer », mais je lui ai interdit de me le raconter », ajoute la jeune femme.

Plusieurs milliers d'exemplaires sont donc en librairie depuis minuit hier soir partout au Québec. Pour éviter à tout prix les fuites, les libraires avaient reçu des consignes claires : interdiction d'ouvrir avant l'heure les boîtes scellées — sous haute surveillance —, interdiction de montrer les boîtes au public, même pas le droit de dire le nombre exact d'exemplaires par succursale. La librairie de Renaud-Bray était catégorique : « Un embargo, c'est sérieux, sinon, c'est des poursuites ! »

EN BREF

Nouvelle tuile pour Vision Montréal

L'Équipe Bourque/Vision Montréal a perdu deux candidats dans l'arrondissement de Saint-Léonard. Vahid Fortin-Vidah et Julie Kneebon ont laissé leurs places à Hugues Surprenant et Jean-Marc Boivin dans le district de Saint-Léonard-Est. Vision Montréal a découvert que M. Fortin-Vidah n'habitait pas Montréal, tandis que Mme Kneebon se retire pour des raisons personnelles. Pour se présenter aux élections municipales, les candidats doivent résider depuis au moins un an dans la ville où ils briguent les suffrages. Vision Montréal avait déjà dû remplacer des candidats à Lachine et à Saint-Laurent. Les autres candidats de Vision Montréal à Saint-Léonard restent les mêmes, soit Charles Raschella, Rocco De Robertis et Claudia Martinez. Sébastien Rodrigue

Joueur, mélomane ou branché :

dénichez un téléphone qui vous ressemble.*



Jeux multijoueurs

Jouez au poker Texas Hold'em ou à d'autres jeux avec des utilisateurs de partout en Amérique du Nord.

Sonneries Truetones

Personnalisez votre téléphone avec de véritables enregistrements musicaux de vos artistes préférés.

Télé sans fil

Restez à l'affût des dernières nouvelles, des résultats sportifs et plus encore, où que vous soyez.

TELUS
mobilité^{MD}

le futur est simple^{MD}

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galerias d'Anjou
Galerias Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Wilderton Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert
Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources
LaSalle
Cellulaire +
7575, boul. Newman
Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7
Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L.
Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

Terrasses Mascouche

Repentigny

Galerias Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galerias de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galerias Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

Des chauves-souris géantes au Biodôme

MATHIEU PERREAULT

Le Biodôme accueille durant le mois d'octobre une demi-douzaine de chauves-souris géantes, qui mesurent plus de 1,5 mètre d'envergure. L'institution de la rue Pierre-de-Coubertin devient le deuxième zoo en Amérique du Nord à abriter cette espèce du sud-est asiatique.

« Il n'y a que l'Animal Kingdom de Walt Disney, en Floride, qui a des *Pteropus vampyrus*, des chauves-souris géantes », explique Isabelle Coulombe, porte-parole du Biodôme, rencontrée près de la cage installée pour ces mammifères volants, à l'entrée. « Un importateur d'animaux exotiques de Montréal essaie d'en vendre à certains zoos, et nous en avons profité pour les accueillir pendant un mois. »

Ces chauves-souris, aussi appelées « grand renard volant », ont une importance cruciale pour leur région d'origine. Une étude a récemment observé qu'elles ont accéléré le reboisement après une éruption volcanique en Indonésie. Et elles ont probablement été responsables de la diffusion de la banane en Asie, voilà plusieurs milliers d'années.

« Les chauves-souris géantes ont un impact très prononcé sur la pollinisation et la diffusion des plantes », explique Michel Delorme, le biologiste qui a conçu la cave des chauves-souris québécoises au Biodôme. « Comme elles sont beaucoup plus grosses que les insectes, elles prennent sur elles beaucoup plus de pollen. Et elles l'emportent beaucoup plus loin, parfois 50 km en une seule journée. Aussi, certaines graines ne sont pas digérées et se retrouvent dans leurs excréments, ce qui aide à diffuser les espèces. C'est probablement pour cela que la banane a connu une telle expansion géographique en Asie. »

En d'autres mots, si on peut manger des mangues, des bananes ou des durians, c'est en bonne partie à cause du *Pteropus vampyrus*.

Mais le grand renard volant n'a pas que des qualités. Un cousin qui vit dans l'île de Guam, près du Japon, a probablement causé une épidémie d'une maladie neurodégénérative semblable aux maladies d'Alzheimer et de Parkinson. Ce renard volant, qui fait partie du régime alimentaire des indigènes, se nourrit des fruits d'un arbre, le cycade, qui absorbe par ses racines une toxine sécrétée par une algue. Or, après la Deuxième Guerre mondiale, les indigènes ont commencé à chasser au fusil, introduit par l'armée américaine. Leur consommation de renard volant a explosé, et la prévalence de la maladie a commencé à grimper. Quand le renard volant a été proche de l'extermination, les indigènes ont cessé d'en manger et la maladie a presque disparu. Cette histoire a été dévoilée en 2002 par un biologiste mormon qui travaille à Hawaï.

Pourquoi les chauves-souris géantes n'existent-elles pas au Québec ? « On pense que les chauves-souris québécoises, qui sont insectivores, descendent d'un petit mammifère », explique M. Delorme. Le *Pteropus vampyrus*, lui, descend probablement d'un singe. C'est pourquoi il est plus gros. »



PHOTO FOURNIE PAR JOHN SEYJAGAT

La chauve-souris *pteropus vampyrus*.



.COM
si vous y étiez

Disnat.COM

Ceci n'est pas du simple courtage

C'est une plateforme tout simplement géniale.

- Négociez comme les pros, en direct et sans intermédiaire
- Maîtrisez la situation : plateforme simple, puissante et personnalisable
- Visualisez les résultats : achat, vente et gestion de compte en temps réel
- Anticipez les marchés : recherches et analyses à même la plateforme
- Prenez les commandes : passez à Disnat.com aujourd'hui et accédez au meilleur de tous les marchés



Desjardins
Courtage en ligne

Disnat

Concours « Passez à l'action » **20 portefeuilles de 500\$ à gagner** à l'ouverture d'un compte personnel* Tous les détails sur Disnat.com

Disnat est une division de Valeurs mobilières Desjardins (VMD). VMD est membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

*Possibilité de participer sans achat. Ouvert aux personnes résidant au Québec âgées de 18 ans ou plus. Du 29 septembre au 16 décembre 2005. Tirage le 6 janvier 2006.

ACTUALITÉS

20 millions pour l'école de musique de McGill

CAROLINE TOUZIN

La principale de l'Université McGill, Heather Munroe-Blum, a retrouvé son sourire, hier, après une rentrée difficile durant laquelle la réputation de son établissement a été entachée par des

initiatives qui ont mal tourné. Elle avait de quoi être de bonne humeur. Sa faculté de musique a reçu le plus important don jamais fait par un particulier dans les secteurs des sciences sociales et des arts au Canada, soit 20 millions de dollars.

En 2003, la principale a sollicité le philanthrope en question, Seymour Schulich, pour trouver l'argent manquant à la construction d'un nouveau pavillon de musique. Cet ancien de McGill, qui a fait fortune dans l'industrie minière, a répondu par une cita-

tion d'Elvis Presley : « Je ne connais rien à la musique. Dans mon travail, je n'ai pas à connaître ça. »

Mais il n'a pas rejeté l'idée. L'homme de 65 ans, qui vit en Ontario, a demandé l'avis de connaissances. « C'est dur de

trouver des gens en Ontario qui vont dire des bonnes choses du Québec, dit-il, blagueur. Mais j'ai consulté de bons musiciens qui m'ont dit qu'en musique, Montréal était meilleur que Toronto. »

M. Schulich n'en est pas son premier don. Il a distribué quelque 100 millions à différentes universités canadiennes. Il y a l'école de gestion Schulich de l'Université York, l'école de gestion Schulich de l'Université de Calgary, l'école de médecine Schulich de l'Université de Western Ontario. Et depuis hier, l'école de musique Schulich de McGill. Huit des 20 millions ont servi à construire le nouvel édifice. Le reste est distribué en bourses d'études et à deux chaires de recherche.

Le philanthrope ne croit pas que ce genre de don puisse inciter le gouvernement québécois à se désengager du financement postsecondaire. « Je ne veux pas me substituer au gouvernement. C'est pour permettre à McGill d'atteindre un degré d'excellence que le financement public ne permet pas », dit-il. Un don à une autre université québécoise est-il dans ses plans ? « Non, mais il y a plusieurs personnes au Québec qui ont ce genre de capacité. C'est à eux de prendre la relève », croit-il.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, présent à l'inauguration du nouvel édifice, hier, abonde dans le même sens. « Bien sûr que le gouvernement va toujours avoir une place importante en éducation, mais s'il y a d'autres acteurs qui viennent se joindre, ça permet d'assurer une preuve additionnelle du bien-fondé de l'investissement. (...) Dans la mesure où l'investissement privé ne signifie pas une réduction de l'investissement public, ça ne représente pas un danger », a-t-il dit à *La Presse*.

Le nouveau recteur de l'Université de Montréal, Luc Vinet, était aussi de la fête. « Il faut travailler collectivement à ce que la culture de la philanthropie se développe au Québec. (...) On a toujours des projets à cet égard-là. C'est une quête qui est constante », a-t-il indiqué. Il y a trois ans, l'Université de Montréal a reçu la plus généreuse donation personnelle jamais offerte à une université francophone du Québec, soit 12,5 millions de dollars.

La principale de McGill voit ce genre de don comme une façon d'inciter le gouvernement du Québec à prendre ses responsabilités pour mettre fin au sous-financement des universités. « Le gouvernement du Québec doit investir davantage en éducation, comme il le fait en santé », plaide celle qui est en faveur du dégel des droits de scolarité.

En fait de dons privés, McGill a une bonne longueur d'avance sur toutes les universités québécoises. En 2000, elle a reçu le plus grand don de son histoire. L'un de ses diplômés, Richard H. Tomlinson, a offert 64 millions de dollars.

Fin du lock-out au Collège Saint-Sacrement

Le personnel enseignant du Collège Saint-Sacrement de Terrebonne, réuni en assemblée générale hier après-midi, a voté à 80 % en faveur de l'entente de principe intervenue jeudi entre les représentants de l'employeur et du syndicat, mettant ainsi fin à trois mois de lock-out.

Les 65 enseignants de cette école secondaire privée, dont le syndicat est affilié à la CSN, retourneront au travail dès lundi matin. Les 1400 élèves feront leur rentrée le lendemain.

Les parties patronale et syndicale se sont entendues sur la charge de travail et sur les activités pédagogiques, principaux points en litige dans ce conflit de travail.

La nouvelle convention collective est d'une durée de quatre ans à compter de la signature.

Les enseignants voient aussi bonifier de façon substantielle leur régime d'assurance collective. Quant aux augmentations de salaire, ils recevront celles qui seront conclues entre le gouvernement et les professeurs dans le cadre de la négociation du secteur public.



Obtenez vos primes en double Primes-voyages. Primes GM^{MD}. Remise en argent.

Obtenir des primes est déjà intéressant. Mais obtenir des primes en double l'est encore plus! Demandez l'une des cartes Visa TD indiquées ci-dessus et, comme nouveau titulaire de carte, vous obtiendrez les primes en double¹. L'offre se termine le 31 octobre 2005². Profitez-en! Que vous ayez envie de voyager, d'acheter un nouveau véhicule GM^{MD} ou simplement de recevoir une remise en argent, vous accumulerez des primes deux fois plus rapidement. Découvrez tous les avantages de la carte Visa TD et commencez à obtenir des primes en double.



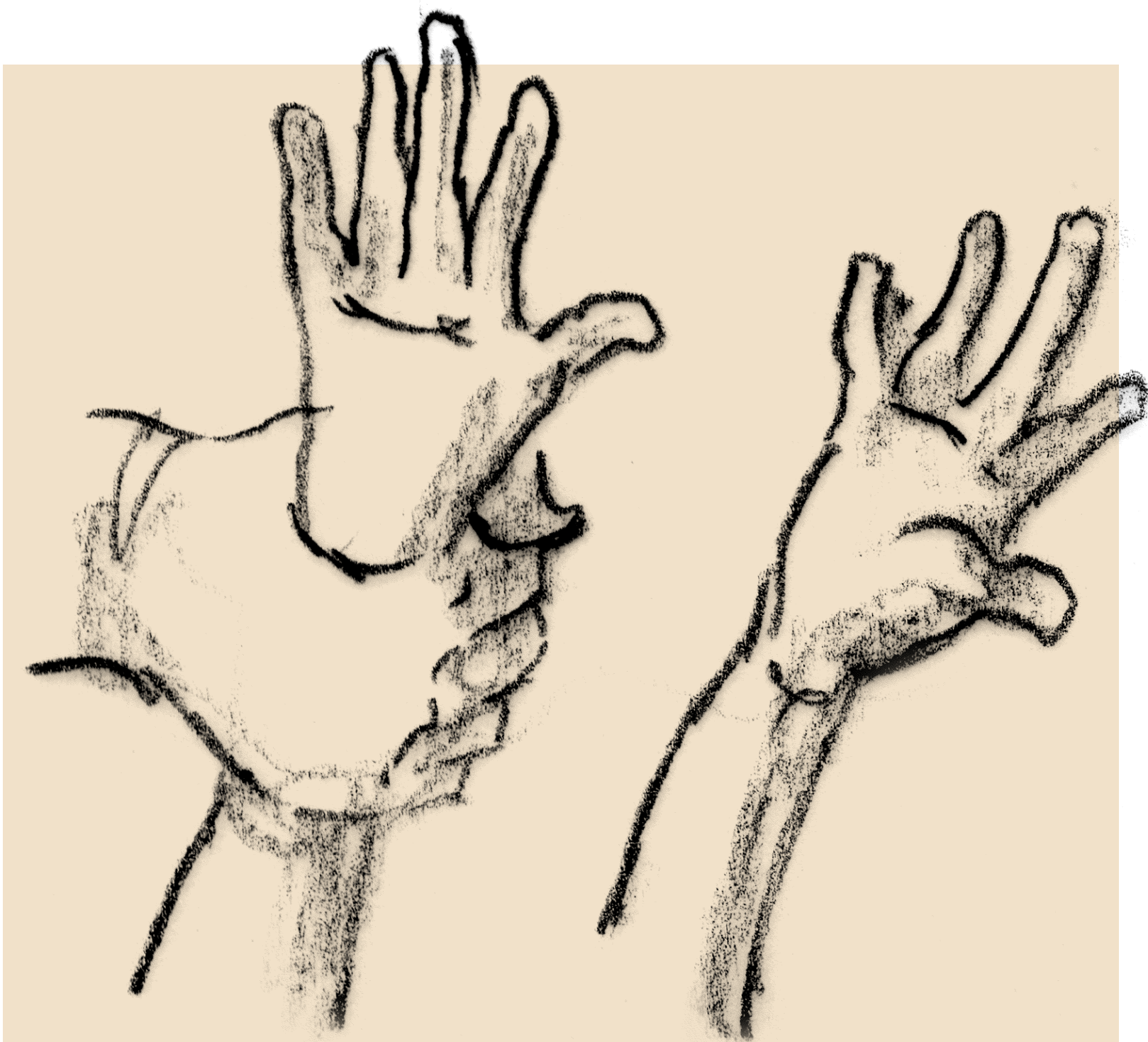
VOYAGES : CARTE VISA* TD OR VOYAGES*

VÉHICULES : LA CARTE GM^{MD}ARGENT COMPTANT :
CARTE VISA* TD OR ELITE*

Pour faire une demande, passez à une succursale de
TD Canada Trust ou visitez le tdcanadatrust.com/doublesprimes
Pour plus de renseignements, appelez au 1 866 650-3148[†].

- LES NOUVEAUX TITULAIRES DE CARTES OBTIENNENT LE DOUBLE DE PRIMES
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2005 -

1. Sous réserve de l'approbation de crédit. Les demandes doivent être approuvées au plus tard le 31 octobre 2005. Certaines conditions s'appliquent. Les conditions relatives aux primes ordinaires s'appliquent à toutes les opérations. Toutefois, l'offre « Primes en double » s'applique aux opérations admissibles traitées dans le compte au plus tard le 31 décembre 2005. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez passer à n'importe quelle succursale de TD Canada Trust, ou vous rendre à l'adresse <http://www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/agreements.jsp>. Pour connaître les détails complets du Programme de La Carte GM, veuillez vous adresser à votre concessionnaire General Motors ou à votre concessionnaire Saturn, ou téléphonez au centre de service à la clientèle de La Carte GM au 1 800 461-3279. 2. Les offres s'appliquent aux nouveaux comptes seulement. Elles peuvent être modifiées, prolongées ou retirées n'importe quand, sans préavis. †Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter une demande par téléphone. *Marque déposée de General Motors Corporation. TD Canada Trust est un utilisateur licencié de la marque. *Visa International Service Association. TD Canada Trust est un utilisateur licencié de la marque. *Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.



LE CRI PRIMAL

Hier, vous avez mis le pied à Cité des Prairies ; je vous invite, aujourd'hui, à suivre mes traces pour poursuivre notre visite.

Au cours de mes cinq semaines là-bas, tout le monde m'a parlé du cri. Éducateurs, psychologues, psycho-éducateurs, agents d'intervention, tous, sans exception, m'ont raconté leur cœur qui se glace lorsqu'ils entendent cette longue plainte, que lancent parfois les jeunes en crise aiguë. Condensé de souffrance pure, hurlement de bête blessée, cri du petit garçon qui pleure son enfance, on lui a donné tous les noms. Les mots diffèrent, mais l'effet est le même : ce cri primal, animal, remue les entrailles de quiconque l'entend.

Chance ou malchance, pendant mon séjour, je n'ai pas entendu ce cri. J'ai vu des enfants en crise maintenus sur un lit par plusieurs agents. J'ai vu un jeune aveuglé par la rage défoncer une fenêtre à coups de poing en voulant frapper un éducateur. J'ai vu beaucoup de souffrance, beaucoup de colère, beaucoup de désespoir. J'ai été bouleversée. Je ne sais pas si j'aurais pu supporter d'entendre ce son qui ébranle encore les éducateurs après des années de pratique. Ce cri dérange, car il est la fenêtre ouverte sur des histoires parfois atroces, si tristes que nous préférons peut-être ne pas les entendre. Laissez-moi tout de même vous en raconter quelques-unes.

SÉRIE / CITÉ DES PRAIRIES / LES ENFANTS PERDUS DE LA DPJ



Les jeunes de la DPJ ne peuvent être photographiés, afin que leur identité soit préservée. Pour illustrer la vie à Cité des Prairies Bruno Moisan, illustrateur de métier, a suivi notre journaliste, réalisant des croquis qui captent les petits détails de la vie dans les murs.

DES HISTOIRES D'HORREUR AU QUOTIDIEN



KATIA GAGNON

Ma rencontre avec Julien a été l'un des plus grands chocs de mon passage à Cité des Prairies. Assise sur un banc, je regardais les jeunes de toutes les unités participer aux Olympiades. Un jeune ange blond s'est assis à mes côtés. Boucles dorées, yeux de lac des Rocheuses. Il fait beaucoup moins que ses 15 ans. Sourire irrésistible. Enthousiasme juvénile. Un charmeur. Pourquoi diable était-il à Cité ?

La réponse, que je suis allée chercher, m'a sonnée pendant quelques jours. Julien, le jeune garçon que toute maman voudrait ramener chez elle, est un prédateur sexuel. Qui aime les garçons. Très jeunes. À Cité, sous aucun prétexte, on ne doit le laisser être en contact avec de plus jeunes que lui. Il prend sa douche seul : c'est écrit en grosses lettres capitales dans le bureau des éducateurs. Je l'ai aperçu, quelques fois, qui lançait des regards d'invite explicite aux petits de Cité, ceux qui ont l'air de n'avoir que 10 ou 11 ans.

Tout petit, Julien, second d'une famille de trois garçons, tous de pères différents, a lui aussi rencontré un monsieur qui aimait les enfants. Le dernier ami de maman a en effet mis tour à tour les trois enfants dans son lit. Il

a encouragé les relations sexuelles entre eux. Alors vous comprenez, dans la tête de Julien, c'est normal d'aimer les enfants. Il les aime, lui aussi. Il ne veut pas leur faire de mal : il les désire, c'est tout.

Julien vit, et vivra probablement toute sa vie, avec cette pulsion qui est aussi forte que celle d'un alcoolique pour un verre de gin. Il est l'exemple parfait de «l'agresseur séducteur», un gentil jeune homme qui deviendra probablement un charmant monsieur. Dont personne ne se méfiera. Croyez-moi sur parole.

Pour sa mère, il était un animal en peluche, une poupée, dont il n'était pas vraiment nécessaire de s'occuper.

Patrick, lui, est un artiste. Il peint, il compose des chansons. S'il avait eu une enfance normale, son talent l'aurait probablement mené loin. Mais voilà, Patrick n'est pas né dans une famille normale. Son père criminel a passé le plus clair de sa vie en prison. Pour sa mère, il était un animal en peluche, une poupée dont il n'était pas vraiment nécessaire de s'occuper. Une chose qu'on pouvait utiliser à sa guise, par exemple lorsque les fins de mois devenaient dures. Alors maman vendait les «services» de son petit garçon à des messieurs qui entraient, puis sortaient de son appartement. En laissant de l'argent sur la table.

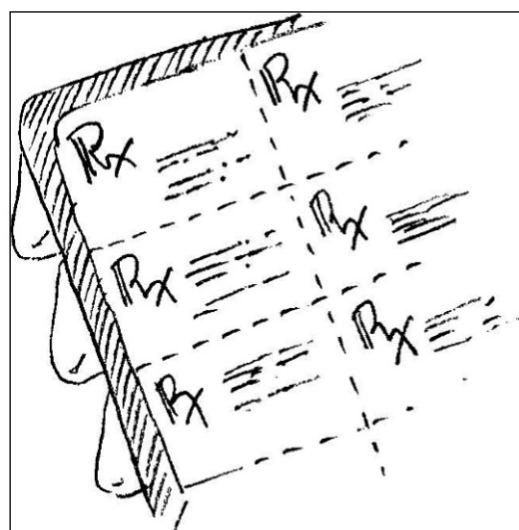
Des années de ce régime ont creusé chez Patrick un puits sans fond, un vide intérieur dont on peut se demander s'il se remplira jamais. Patrick est vivant, dans toute la sève de ses 16 ans, mais dans ses yeux noirs, il n'y a plus rien. En fait, il n'y a plus rien depuis presque 11 ans. Depuis que sa maman lui a joyeusement annoncé qu'elle avait acheté une nouvelle maison et qu'on allait, de ce pas, la visiter. La nouvelle maison était en réalité un foyer de groupe de la DPJ et maman, sa maman bien imparfaite, mais la seule qu'il avait, est partie pour toujours. Patrick s'est retrouvé, à 5 ans, tout seul dans une maison pleine d'éducateurs et d'autres enfants aussi *poqués* que lui.

«J'ai pleuré», raconte-t-il sobrement. Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il pleure encore. Il ne verse plus de larmes, mais il se saborde lui-même. Arrivé à 12 ans et demi à Cité des Prairies, Patrick devrait en être parti depuis longtemps. Mais chaque fois qu'un transfert était négocié vers un centre moins fermé, prélude à une vie plus normale, Patrick se sabordait immédiatement. Tentatives de suicide, fugues, vols. Il a avalé des piles, s'est tailladé les veines avec des vis. Tout ce que vous pouvez imaginer.

Car Patrick ne peut pas supporter de réussir, ni d'ailleurs de s'attacher à qui que ce soit. Trop dangereux : et si cette personne finissait, elle aussi, par l'abandonner ? Patrick cherche donc, par tous les moyens, à éviter d'aimer. Et c'est probablement ce qu'il cherchera toute sa vie.



Les chambres des jeunes



Les piluliers



Une consigne claire

La vie sur le «plancher»

KATIA GAGNON

Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, Jean-Simon m'a semblé être l'exemple du jeune réhabilité par son passage dans le réseau de la DPJ. Dans quelques mois, il prévoyait quitter Cité pour un appartement supervisé. Il m'a montré son trousseau, amoureusement acquis morceau par morceau au Dollarama. Dans sa petite chambre, c'était Noël en juin. J'ai été très émue. Deux semaines plus tard, Jean-Simon-le-bon-garçon a voulu défoncer le crâne d'un éducateur à coups de poing.

L'exemple de Jean-Simon est typique de la clientèle de Cité : en apparence, les «garçons» sont généralement bien gentils. Mais en réalité, ces enfants sont l'équivalent, dans les services sociaux, des «grands brûlés» qu'on garde dans des chambres aseptisées des hôpitaux. Certains peuvent déraiper en un clin d'oeil. C'est pour cela qu'ils se retrouvent sous le coup d'une mesure d'exception, «l'encadrement intensif».

Cité des Prairies est une ancienne prison, et ça paraît le long de ses interminables couloirs verdâtres. Ils débouchent cependant sur des «unités», plus sympathiques, où vivent 12 garçons. Car il n'y a que des garçons dans ce centre. D'autres, ailleurs à Montréal, sont exclusivement réservés aux filles. Cent cinquante-quatre garçons, donc, tous mineurs.

Un tiers d'entre eux sont de vrais délinquants, qu'on appelle les jeunes contrevenants. Meurtriers, violeurs, voleurs. Ils ont leurs quartiers bien à eux, même à la cafétéria. Ces jeunes criminels sont totalement isolés de la centaine de garçons en «protection», qui sont ici sous la tutelle de la DPJ. C'est d'eux que nous parlerons maintenant.

Les unités, milieux de vie de ces jeunes de 12 à 17 ans, c'est «le plancher» dans le langage des éducateurs. Un salon équipé d'une télé, une cuisine, une grande table où les jeunes prennent leur déjeuner en bougonnant. Un poste, au milieu, est le refuge des éducateurs. Tout le long d'un petit couloir, ou en haut d'une mezzanine, les chambres des jeunes. Minuscules. Étouffantes dans la moiteur de l'été. Un lit, une chaise, parfois une étagère. Évidemment, les chambres sont verrouillées. Comme absolument tout à Cité des Prairies.

Dans chaque unité, une porte s'ouvre sur l'extérieur. En apparence, on peut évoluer assez librement dans ces grandes cours où on trouve des terrains de basket, une patinoire. Certains cultivent un potager, d'autres des rosiers. Mais le regard est rapidement limité, au loin, par ces hautes clôtures de quatre mètres. Ne sort pas qui veut d'ici.

SÉRIE / LES ENFANTS PERDUS DE LA DPJ

CITÉ DES PRAIRIES EN BREF

► Le centre est situé à **Rivière-des-Prairies**, dans l'extrême nord-est de Montréal.

► On y retrouve **154 jeunes**, tous mineurs. Le tiers d'entre eux sont de jeunes contrevenants qui ont commis des infractions graves. Les autres sont des jeunes sous la tutelle de la DPJ. Ils ont, en majorité, entre **14 et 17 ans**, mais **12 places sont réservées aux plus jeunes, qui ont entre 12 et 14 ans**.

► Le centre est un ancien **établissement de détention**, la prison Berthelet, où, dans les années 60, on retrouvait de jeunes criminels et des délinquants. En 1975, le centre est rebaptisé Cité des Prairies, et on lui donne une vocation de **réhabilitation**.

► Cité des Prairies est le seul centre sécuritaire pour adolescents du centre jeunesse de Montréal. Les jeunes y sont en «**encadrement intensif**», une mesure réservée aux cas d'exception : **dangereux pour eux-mêmes, pour les autres, ou qui ont fait des tentatives de suicide**.

► Les autres jeunes de la DPJ qui vivent à Montréal sont placés dans des ressources plus légères : familles d'accueil, foyers de groupe ou centres plus ouverts sur la communauté.

Âge: 18 ans. Autonomie: 0

KATIA GAGNON

C'est une version tragique de la dernière image de tous les albums de *Lucky Luke*. «*I'm a poor lonesome cowboy*», mais sans cheval, sans soleil couchant. L'enfant pousse son chariot chargé de boîtes de carton et de sacs-poubelles le long d'un interminable couloir vert pâle. Dans son téléroman personnel, c'est un départ. Un autre. Il part de Cité des Prairies pour vivre dans un autre centre de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Mais c'est souvent pour mieux revenir à Cité, six mois ou un an plus tard.

À l'image de ce garçon, dont l'image a été saisie sur vidéo, plusieurs jeunes de Cité des Prairies sont des enfants-témoins, que se passent et se repassent les services sociaux dans une interminable course à relais. Vincent se souvient de ce petit garçon qui vivait avec lui dans un foyer de groupe, il y a maintenant près d'une décennie. L'enfant le faisait rire en lançant ses Smarties en l'air pour mieux les manger. «Dix ans plus tard, je l'ai revu à Cité. Je l'ai reconnu tout de suite : il lançait encore ses Smarties en l'air», raconte-t-il.

Le résultat de cette triste course, c'est que certains d'entre eux atteindront leurs 18 ans avec une autonomie degré zéro. Ils n'auront jamais commandé leur repas au restaurant, n'auront jamais pris de rendez-vous chez le médecin. Leurs cas soulèvent une question centrale: la réhabilitation, est-ce que ça fonctionne ? Et l'encadrement intensif donne-t-il des résultats ?

Impossible de dire combien de jeunes réussissent, après un séjour à Cité, à passer à des ressources plus «légères», empruntant ainsi le chemin d'une vie plus normale. Ce qui est certain, c'est que plusieurs échouent. «En protection sociale, c'est quoi une

réussite ?», demande la psychologue Gilles Richelieu. «Pour certains jeunes, le seul objectif qu'on a, c'est de les garder en vie jusqu'à 18 ans.»

Pour lui, l'encadrement intensif est le seul environnement qu'on peut offrir à ces enfants. «Envoyer des enfants comme ceux qu'on a ici en famille d'accueil, c'est comme envoyer un cas de crise cardiaque en gynécologie», dit-il. «Leurs parents n'ont donné aucun cadre à ces enfants. Ils sont totalement déstructurés. Il faut leur enseigner les rudiments de base de la vie. Mange sainement. Va te laver. Ils n'ont aucun contrôle interne. Les murs contribuent à leur en donner un.»

Mais souvent, ça ne fonctionne pas. «Le risque, c'est de produire des enfants tenus exclusivement par le contenant. On les change de contenant et c'est comme du *Jell-O*. Ils s'effondrent», souligne un éducateur. D'autant plus que les intervenants n'ont pas toujours les moyens de leurs ambitions. «Depuis le déficit zéro, la descente a été constante : on commence tout juste à remonter la pente. On s'est longtemps contenté d'éteindre des feux», dit le psychoéducateur Pierre Perreault.

Il faut dire que la réhabilitation est parfois compliquée par la présence des proches. C'est probablement l'élément le plus surprenant du système de protection sociale: ces enfants battus, agressés, entretiennent encore souvent des relations avec leurs familles. Ils vont parfois chez eux le week-end, pendant les vacances. Le résultat, c'est que lorsque certains atteignent 18 ans, ils retournent souvent... chez leurs parents. Qui, eux-mêmes, ont parfois été «placés» toute leur enfance par la DPJ.

Et la triste boucle de la protection sociale est bouclée.

Des enfants-rois sous haute surveillance

KATIA GAGNON

En arrivant à Cité des Prairies, ils ont le choc de leur vie. Contrairement à la majorité de la clientèle du centre, ils ne proviennent pas de familles dysfonctionnelles. Ils sont juste au beau milieu d'une grosse, d'une très grosse crise d'adolescence.

«En arrivant ici, j'ai été traumatisé», raconte Jean-Carl, grand gaillard de 16 ans. L'adolescent vient d'une famille tout à fait ordinaire, mais depuis deux ans, il avait de gros problèmes de drogue. Dopé, il lui arrivait d'être violent. Ses parents l'ont signalé eux-mêmes à la DPJ. Et Jean-Carl, parce qu'il était considéré dangereux, a été placé pour quelques mois à Cité des Prairies.

Plusieurs garçons de Cité sont dans la même situation. Certains d'entre eux sont des enfants-rois, à qui papa et maman n'ont jamais rien refusé. Les parents se réveillent, 15 ans plus

tard, et ont devant eux un grand gars qui porte des baskets énormes. Qui prend de la drogue, commet de petits délits. Et se moque de leurs directives et de leurs conséquences. Papa et maman se sentent complètement dépassés. Et appellent la DPJ.

En se retrouvant dans un cadre aussi strict que celui de Cité, deux réactions possibles: le choc, réel, que décrit Jean-Carl, et qui amène souvent au changement. «Je ne veux plus jamais revenir ici», dit-il. D'autres sont plus calculateurs : sous la contrainte, leur comportement est exemplaire, mais une fois de retour chez eux, le cercle infernal des problèmes de comportement recommence. Le jeune vient alors d'embarquer dans le grand train de la protection sociale, à bord duquel certains cheminent pendant de longues années.



Et on n'y fait pas non plus ce qu'on veut. La vie sur le plancher est un ballet complexe et subtil, où chaque regard, chaque geste est scruté par les éducateurs. La salle de bains est le lieu le plus délicat : c'est l'unique endroit où les jeunes sont seuls. «C'est la place des règlements de comptes», lance Patrice Fombelle, éducateur. Passage de drogue. Avances sexuelles. C'est pourquoi les jeunes y sont tenus au silence.

À mon arrivée, Jean-Simon m'avait averti: «On n'est pas à La Ronde ici.» C'est le moins qu'on puisse dire. L'horaire est strict, la discipline, militaire. Même les pauses-cigarettes sont établies et minutées. Lever : 7h30. Dix minutes pour s'habiller et se donner un coup de peigne. Tout le monde se retrouve pour le déjeuner. Qu'est-ce qu'on mange? C'est écrit sur le frigo. «Un verre de lait ou de jus. Quatre rôties ou deux bols de céréales.» Après, c'est l'heure des pilules de toutes les couleurs, bien rangées dans des dosettes au nom des jeunes. La majorité d'entre eux sont médicamenteux, et certains pas qu'un peu : hyperactivité, dépression, psychoses, schizophrénie.

Ensuite, certains jeunes vont à l'école, d'autres sont en formation dans divers ateliers. Le soir venu, pas question de s'écraser devant la télé : chaque soirée a son programme.

Depuis quelques années, cependant, ce cadre de vie rigide s'est assoupli sous l'impulsion

d'éducateurs dynamiques. À force d'entêtement, ils ont permis aux jeunes de faire des activités autrefois inimaginables. Lors de mon séjour, l'éducateur Michel Brière avait passé plusieurs semaines à organiser une grande olympiade. Un événement inédit. Pendant toute une matinée, les jeunes se sont défoncés. Le soleil était radieux, les sourires, éclatants. Aucun incident malheureux n'est survenu : on se serait cru dans la cour de n'importe quelle polyvalente de Montréal.

Quelques jours plus tard, une sortie à Abraska, un parcours d'hébertisme suspendu à des arbres, avait été organisée par le même éducateur. Jordi Dufour, intervenant à Cité depuis 12 ans, n'avait jamais vu ça. «Avant, ce type de sorties ne se faisait pas», raconte-t-il. «Les gars ne sont plus les mêmes dans un contexte comme celui-ci.» Et comment. Je me souviendrai toujours de William, 14 ans, «placé» depuis l'âge de 9 mois, qui traînait son mal de vivre sous de grands pantalons et d'immenses chemises. À Cité des Prairies, rien ne semblait l'intéresser, hormis la prochaine pause-cigarette. Le même garçon, suspendu avec un harnais dans les arbres, s'est métamorphosé. «Eh, la journaliste! Regarde-moi!» Vêtu de son improbable accoutrement, il bondissait de branche en branche. Juché dans un arbre à cinq mètres du sol, ce fugueur invétéré avait enfin retrouvé un semblant de liberté.



À Cité des Prairies, ce sont les éducateurs qui tentent de recoller les morceaux de ces jeunes vies brisées. Certains d'entre eux, humains, patients, enthousiastes, excellent à cette tâche difficile. D'autres, loin d'aider les jeunes, leur nuisent carrément en adoptant une attitude de policier.

DES MISSIONNAIRES AUX NERFS D'ACIER ET À L'ÂME D'ARTISTE

KATIA GAGNON

Autour de la table, la tension est palpable. La chef de service de l'unité la Terrasse, Christine Larose, vient d'annoncer à son équipe l'arrivée prochaine d'un cas lourd. Très lourd. Un jeune qui, après un bref passage à Cité, a dû être interné en psychiatrie parce qu'il était incontrôlable. Six pieds, gueule de vedette de cinéma, il est agressif, impulsif, et ingurgite pas moins de 28 pilules par jour. À l'hôpital, il a démolé à lui seul un mur jugé indestructible. «Avez-vous peur?» que je demande. La réponse de Stéphanie, 26 ans, toute menue, vient vite. «Oui. J'ai peur.»

Les propos d'Alain, son collègue, qui connaît bien le jeune, n'ont rien pour la rassurer. «Il ne s'en prend pas aux gens, mais aux objets. Laissez faire le matériel. S'il *pogne* la télé, ne vous mettez pas entre la télé et le mur», dit-il. Pendant quelques semaines, l'équipe se préparera à l'arrivée de ce nouveau pensionnaire. Méchant défi.

Bien sûr, tous les cas ne sont pas aussi spectaculaires. Mais les éducateurs de Cité des Prairies sont confrontés, quotidiennement, à des jeunes qui traînent avec eux de volumineux dossiers qui font mal à lire. Leur travail? Rajuster le tir de ces enfances gâchées.

Sylvain Goulet est l'image même du bon éducateur. En d'autres temps, il serait probablement devenu missionnaire et aurait relevé les manches de sa soutane pour aider les populations locales. Dans notre monde, il travaille d'arrache-pied avec les «petits» de Cité, la seule unité d'encadrement intensif pour les 12-14 ans de tout le grand Montréal. Traduction: Sylvain et ses collègues sont les pères et les mères des 12 préados les plus *poqués* de la ville. «Leur enfance, c'est Beyrouth», résume-t-il.

Ces garçons ont des visages d'enfant. Ce sont des enfants. Ils chassent la couleuvre dans la grande cour. Ils se fabriquent des piscines avec une vieille toile et un invraisemblable bric-à-brac. Et Sylvain, Alain, Serge, Carole et les autres font du vélo avec eux. Cultivent des tomates. Jouent au soccer. Et tentent de leur réapprendre à vivre. «Il faut leur montrer que ce ne sont pas tous les adultes qui sont méchants.

Quoi qu'ils fassent, nous, on reste les mêmes», explique Carole Lemay.

Mais l'intérieur de ces jeunes mal aimés est un immense champ en jachère. Arracher les mauvaises herbes pour y replanter des fleurs est un vrai travail de moine. «C'est une sculpture de glaise effacée chaque jour par la pluie. Elle s'efface, mais il en reste tout de même quelque chose. Le jour suivant, on recommence», illustre Jordi Dufour, un éducateur

Sylvain et ses collègues sont les pères et les mères des 12 préados les plus poqués de la ville.

de 38 ans qui a monté de toutes pièces un projet de peinture.

Cette initiative est d'ailleurs un exemple d'intervention auprès de cette clientèle difficile. En donnant le dernier coup de pinceau, certains peintres amateurs ont réussi, pour la première fois, à terminer quelque chose. D'autres se sont découvert une réelle vocation. Une des toiles de Jean-Marc, 17 ans, orne le bureau du directeur des centres jeunesse de Montréal.

Nicolas Guibord, un autre éducateur, est, en quelque sorte, le Clément Mathieu de Cité des Prairies. Mais oui, souvenez-vous, ce super prof du film *Les Choristes*. Le son est plus moderne, mais l'intention est semblable: il a formé, avec les jeunes, un groupe de rap-reggae. Après avoir été applaudi à tout rompre au cégep Marie-Victorin, José, 16 ans, a arrêté de s'automotiler.

«Une partie de ce métier-là, c'est l'art de l'instinct. Ça prend une âme d'artiste, une part de fantaisie, de folie», dit Sylvain Goulet. Dans le quotidien, tous les moyens sont bons pour «intervenir» sur les garçons. Une simple partie de Monopoly, un match de hockey, peuvent devenir un exercice pédagogique.

Sylvain Goulet tourne et monte un petit journal télévisé sur les activités de son unité. Grâce à cette activité en apparence anodine, il a réussi à sortir un jeune d'une dépression chronique. «Il avait une vocation de brocanteur et aimait faire des petits montages», explique Sylvain. Il est devenu *Monsieur Bricole* et fabriquait à la caméra sa trouvaille de la semaine. Tellement

fier de lui qu'il s'est fabriqué une carte professionnelle et, à sa sortie, s'est déniché un boulot dans une imprimerie.

Mais être éducateur, ça prend aussi des nerfs d'acier. Geneviève Payette, 31 ans, appréhende maintenant les dossiers «à point rouge», ceux des jeunes à tendance suicidaire. C'est qu'il y a quelques années, elle s'est occupée de Kevin.

«Ce jeune-là, c'était mon petit frère.» Un soir d'automne, un hurlement retentit dans sa chambre. «Je savais qu'il était en train de se tuer.» Kevin s'était tailladé les veines avec une canette de Coke coupée en deux. Le jeune a survécu. Après quelques jours et plusieurs rencontres avec un psychologue, Geneviève s'est sentie la force de rencontrer Kevin. «Il est venu en t-shirt. Ses bras étaient *scratchés*, partout. Je lui ai demandé de les mettre sous la table. Je n'étais pas capable de voir ça.»

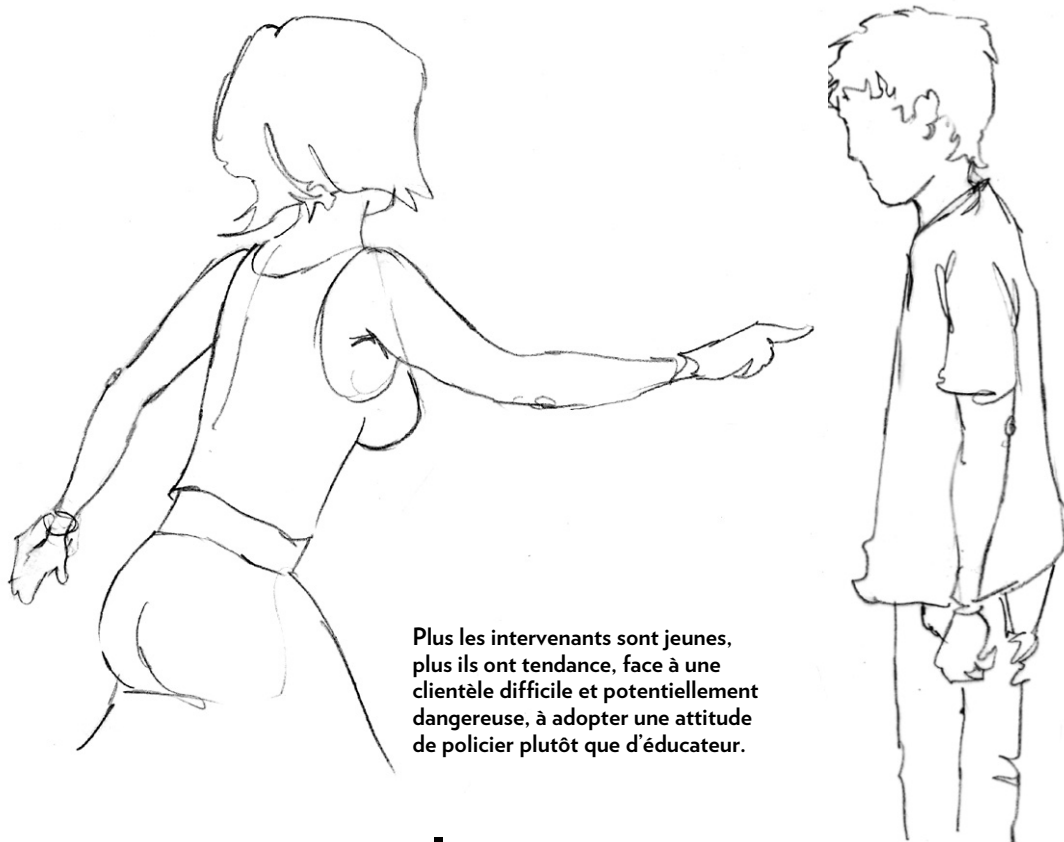
C'est le danger qui guette les bons éducateurs. Trop s'attacher. Car souvent, ces enfants qui ont vécu l'abandon redoutent plus que tout de tisser de nouveaux liens. Prenez Carole Lemay, qui a le parfait physique de la maman. Elle mitonne des gâteaux avec les garçons, leur décore des citrouilles à l'Halloween. «Une fois, avec un jeune, je n'ai pas créé assez de distance. Il a fini par me frapper. J'ai reçu son poing sur le bras, mais si je ne m'étais pas tassée, il me décrochait la mâchoire.»

Il y a quatre ans, après un grand chambardement dans les services sociaux, le taux de *burn-out* a frôlé le 30% à Cité des Prairies. «On faisait de la prévention au suicide avec les éducateurs plutôt qu'avec les jeunes», raconte Pierre Perreault, psychologue-éducateur. «C'est un travail qui a des *high* intenses, des *down* intenses. Un soir, tu sors de la job, tu as vraiment l'impression d'avoir fait quelque chose. Le lendemain, tu irais vendre des bas chez Zellers», dit Stéphane Trudeau, un grand gaillard de six pieds qui a été éducateur pendant 17 ans.

Stéphane est maintenant chef de la permanence. En clair, c'est lui le patron à Cité, le soir, quand tous les autres cadres sont partis. Une soirée, je l'ai suivi dans sa tournée du centre, trotinant derrière ses grandes foulées. Dans une des unités, tout le monde était dehors. À disputer une chaude partie de basket. Un éducateur, armé d'un tuyau ruisselant, arrosait les joueurs. Les jeunes s'ébrouaient comme des chiens mouillés. Les rires fusaient dans le soleil couchant. Stéphane et moi, nous avons regardé. Longtemps. «Tu vois?» qu'il m'a dit. «Parfois, c'est ça. C'est magique.»



SÉRIE / LES ENFANTS PERDUS DE LA DPJ



Plus les intervenants sont jeunes, plus ils ont tendance, face à une clientèle difficile et potentiellement dangereuse, à adopter une attitude de policier plutôt que d'éducateur.

Quand les jeunes tirent le mauvais numéro

KATIA GAGNON

La jeune éducatrice est debout dans le coin de la cuisine, jambes écartées, bras fermement croisés sur sa poitrine. Elle n'a pas 25 ans, elle est petite et plutôt jolie, mais elle adopte inconsciemment la pose classique de la «grosse police». Elle regarde Jean-François, 15 ans, qui donne un coup de chiffon sur les portes d'armoire. Une fois qu'il a fini, elle y passe son doigt. «Ouais. Pas fort. Si c'était chez nous, tu recommencerais. Mais ici, ça va faire.» Vous venez de voir une photographie des problèmes de personnel à la Cité des Prairies. Trop de jeunes, trop de femmes, trop d'éducateurs qui confondent leur rôle avec celui d'un policier.

«Le job d'éducateur, c'est d'être ferme sans être agressant», résume Patrice Fombelle, éducateur depuis 10 ans. Le problème, c'est que plus les intervenants sont jeunes, plus ils ont tendance, face à une clientèle difficile et potentiellement dangereuse, à adopter une attitude de policier plutôt que d'éducateur. Et le cadre très strict de la Cité des Prairies conforte cette attitude dure. «C'est notre travail de leur dire : *va travailler ailleurs*», lance un éducateur expérimenté.

« Compte tenu de la clientèle qu'on a, le milieu ici devrait avoir la plus grande expertise. Or, ceux qui ont l'expertise ne veulent pas venir ici. »

Pour le chef de l'unité de retrait la Relance, Bertrand Pesant, il ne fait pas de doute que certains jeunes éducateurs commettent de grosses erreurs. «Ils pèsent un peu plus vite sur le bouton rouge», dit-il.

«Compte tenu de la clientèle qu'on a, le milieu ici devrait avoir la plus grande expertise. Or, ceux qui ont l'expertise ne veulent pas venir ici», ajoute Gilles Richelieu, psychologue. Et les intervenants expérimentés sont rapidement sollicités pour devenir cadres. Laisant leur place... à des plus jeunes.

Et le problème est compliqué par un autre, infiniment plus délicat : celui de l'arrivée massive des femmes dans la profession. Quand Christine Larose, 41 ans, a fait ses débuts dans le métier, à Boscoville, elles n'étaient que quelques femmes en poste. Il était alors impensable de laisser deux éducatrices assumer seules la responsabilité du «plancher». Leur arrivée a toutefois eu des effets salutaires. M^{me} Larose raconte qu'à Boscoville, avant l'arrivée des femmes, il y avait beaucoup d'épisodes de crise à la cafétéria, des «bingos», comme on dit dans le jargon. «À partir du moment où il y a eu une femme, il n'y en a plus jamais eu. Parce que ça ne se fait pas. Point.»

Mais aujourd'hui, alors que les nouvelles fournées de recrues ne comptent plus qu'un ou deux gars pour 10 éducatrices, on a depuis longtemps dépassé le stade des effets bénéfiques pour entrer dans celui des effets pervers. «On reproduit le modèle dans lequel ces jeunes ont vécu, celui de l'omniprésence de la mère et de l'absence du père», dit Gilles Richelieu. «La haine de la mère est très présente ici», ajoute Stéphanie Morin, jeune éducatrice de 26 ans. «Si j'avais été une fille, je ne serais jamais resté ici», renchérit Patrice Fombelle.

En ce petit matin pluvieux, un groupe d'éducateurs fraîchement sortis de l'école visite le centre. Dans la salle de réunion, il n'y a pratiquement que des filles. Elles avouent assez

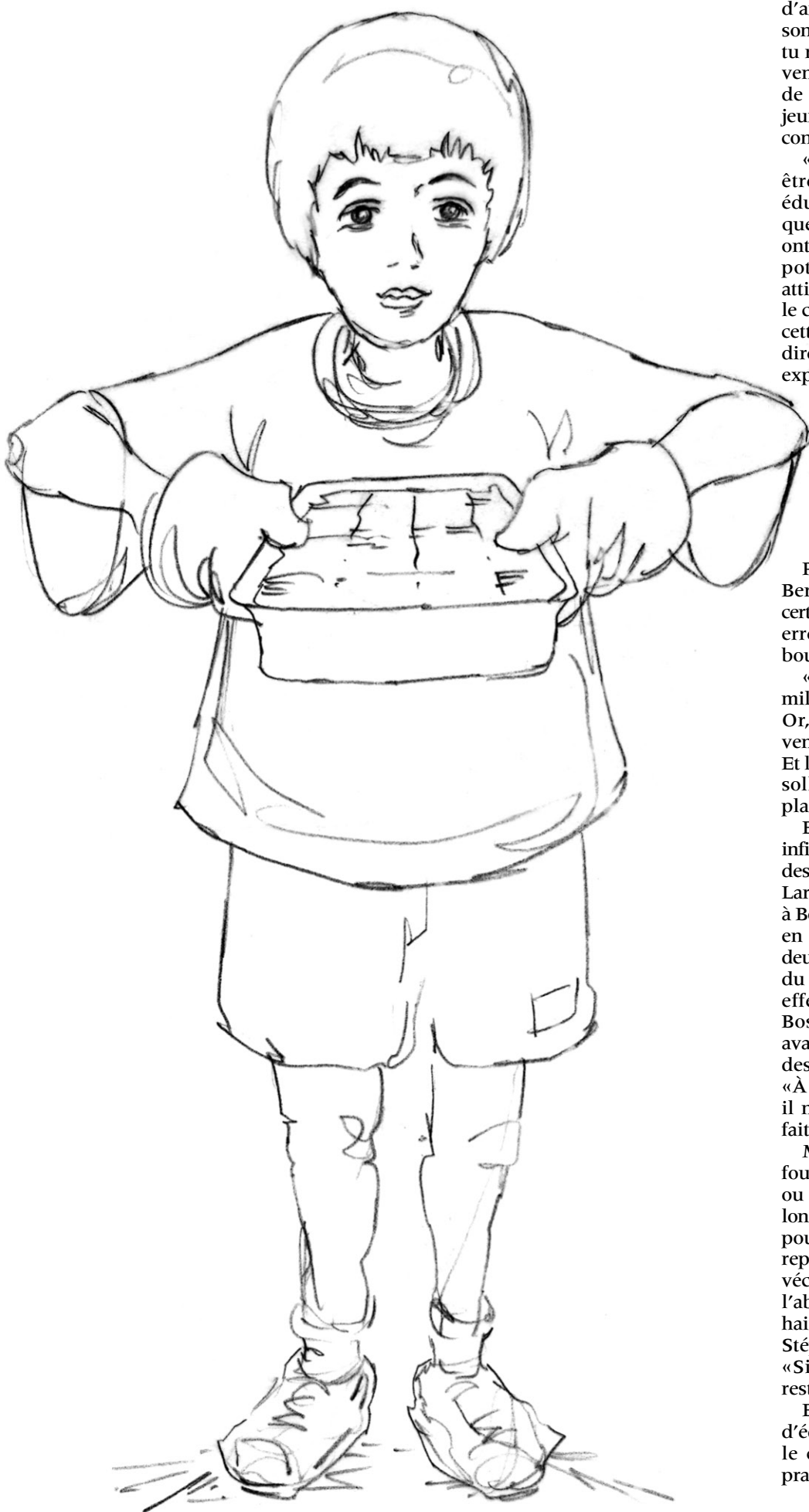
peu leurs craintes de travailler dans un milieu si dur. Mais leur formatrice, elle, est parfaitement franche. «C'est un défi pour les jeunes femmes de venir travailler ici. J'ai vu des intervenantes être tellement contrôlantes qu'elles en étaient castrantes, dit Rosanne Charpentier. Elles ont peur de l'agression. De la séduction.»

Séduction. Le mot est lâché. Comment s'imposer quand on est une jeune et jolie éducatrice et qu'un grand gars de 17 ans, en pleine poussée de testostérone, vous regarde comme un morceau de viande ? «Il y a quelques années, nous avons eu une très jolie stagiaire qui travaillait les jeudis soir. Certains gars se retrouvaient systématiquement en chambre de retrait le jeudi soir parce qu'ils étaient incapables d'être en face d'elle. Trop de pression sexuelle», raconte Patrice Fombelle. «Les éducatrices doivent être capables de vivre avec le fait que les gars se masturbent en pensant à elles. Comment pourrait-il en être autrement ? Ils ne voient pas d'autres filles», lance crûment Gilles Richelieu.

À sa première visite au centre, le personnel a d'ailleurs rapidement jaugé mon physique. «Ça va bien aller, parce que tu as l'air plus vieille et que tu n'es pas une *pitoune*», a lancé une éducatrice. Ouf, ai-je lâché mentalement devant ce curieux compliment.

Certains de ces jeunes éducateurs et éducatrices commenceront à la dure, puis s'amélioreront. On leur offrira des formations pour pallier les lacunes du cours technique de niveau cégep que plusieurs détiennent. Mais certains resteront toujours de mauvais intervenants. «Il y en a une *criss* de gang qui sévissent depuis toujours parce qu'ils sont syndiqués», lance un intervenant. «On gère des jeunes, ici. Pas des *cannes de binnes*», renchérit un autre. Convention collective oblige, il est parfois extrêmement difficile pour un chef de service de sélectionner le meilleur éducateur. Et ce, au détriment des besoins de ces jeunes, qu'on retire pourtant de leurs familles précisément pour qu'ils puissent nouer des relations plus saines avec d'autres adultes.

À la loterie des éducateurs, certains jeunes tirent malheureusement le mauvais numéro.



QU'EN PENSEZ-VOUS ?

forum@lapresse.ca

Écrivez-nous à forum@lapresse.ca. Une sélection de textes (300 mots et moins) sera publiée dans quelques jours. Voir aussi dans les pages Forum des textes de jeunes de Cité des Prairies.

La suite du dossier sur Cyberpresse.ca/DPJ

DEMAIN

- 1 > La cité des enfants perdus
- 2 > Pédophilie et histoires d'horreur
- 3 > Bienvenue au chalet

La suite de notre dossier dans le cahier PLUS.

ICI RADIO-DODO

KATIA GAGNON

Steve a des yeux d'eau pâle dans lesquels flotte une perpétuelle inquiétude. Dos légèrement voûté, il regarde son interlocuteur par dessous. Va-t-il me faire du mal ? Ce petit nage dans une anxiété extrême, une peur de vivre qui fait mal à voir. Son passé est lourd, très lourd. Si noir qu'il est incapable de dormir dans une chambre, seul. Il a peur. Peur qu'on vienne.

Tous les soirs depuis son arrivée à Cité des Prairies, il demande donc à dormir à La Relance,

l'unité de retrait où les chambres à l'image de cellules monacales servent normalement à calmer les jeunes en crise. Sous la garde des grands agents d'intervention, Steve est enfin capable de s'endormir.

Évidemment, tout cela est malsain. Un enfant devrait pouvoir dormir dans sa chambre, dans un centre sécuritaire où les portes sont verrouillées et les veilleurs de nuit font des rondes régulières. Pour casser cette habitude, son éducateur, Sylvain Goulet, a imaginé une sorte de stratégie des ondes.

Dans un coin de l'unité, l'équipe d'éducateurs a bricolé un petit studio de radio maison en récupérant de vieux appareils. Les garçons, mis à contribution pour le nom, ont baptisé la station : Radio-Adrénaline.

Mais dans le cas de Steve, c'est plutôt Radio-Dodo.

Le lundi soir, Steve et Sylvain s'installent au micro. C'est l'émission de Steve Tendresse. Les choix musicaux sont de Steve, dans un registre *soft*. Celui qu'il aime, Sylvain anime, voix de velours

dans le micro, et Steve annonce timidement les plages musicales et l'auteur de la chanson. Les autres garçons écoutent l'émission de leur chambre, présentent bruyamment quelques demandes spéciales.

Steve s'anime. Il est content. C'est *Belle*, de *Notre-Dame de Paris*, qui joue. Il regarde Sylvain, les yeux brillants. «Regarde comme les autres apprécient ton émission», dit l'éducateur.

Ce soir, Steve couchera dans sa chambre.



50\$

Obtenez une carte-cadeau
d'une valeur de 50\$ à l'achat
de 4 pneus d'hiver* Michelin^{MD}

*Michelin^{MD} X-Ice^{MC}, Pilot^{MD} Alpin^{MD} PA1, Pilot^{MD} Alpin^{MD} PA2, Latitude^{MD} Alpin^{MD} HP et Latitude^{MD} X-Ice^{MC}

Offre valide du
1^{er} au 28 octobre 2005

Certaines conditions s'appliquent.
Pour plus de détails, voir votre détaillant Michelin autorisé participant
ou visiter michelin.ca. Le programme de cartes émane de la Banque Citizens du Canada
en vertu d'une licence octroyée par Visa International.

*Visa Int./Utilisateurs autorisés. ^{MD}Banque Citizens du Canada.



Visitez votre Professionnel du pneu Alliance^{MD}
le plus près de chez vous !

CHATEAUGUAY
Pneus Bélisle (Châteauguay) Inc.
170, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 691-6236

DORVAL
Pneus Groupe Unik Hymus Inc.
2370, boul. Hymus
(514) 683-1961

Compagnie de Pneus Rallye Ltée
645, Chemin du Bord du Lac
(514) 636-4605

DRUMMONDVILLE
Services de Pneus Drolet
2400, rue Demers
(819) 474-2417

Centre du Pneu Radial G.R.
2865, boul. Lemire
(819) 477-5414

GRANBY
Pneus Granby
14, rue Robinson Sud
(450) 378-4622

HULL
Monsieur 4 Roues
820, boul. St-Joseph
(819) 777-3801

JOLIETTE
Beaudry et Fils Suspensions
805, De Lanaudière
(450) 756-4040

Garage Villemaire & Fils Inc.
980, Chemin des Prairies
(450) 752-1000

LACHINE
Pneus Lachine Inc.
578, boul. St-Joseph
(514) 637-4603
1 877 637-4603

LAVAL
Pneus Bélisle (Laval) Inc.
355, boul. St-Martin Ouest
(450) 669-4404

Concorde Performance
20, boul. Cartier Ouest
(450) 669-3149

Bernard Dagenais Inc.
450, boul. Curé-Labelle
(450) 625-4575

LONGUEUIL
Pneus Bélisle Longueuil Inc.
2296, Chemin Chambly
(450) 442-9400

MONTRÉAL
Pneus Bélisle Jean-Talon
3780, rue Jean-Talon Est
(514) 376-3081

Alex Pneu et Mécanique
5500, rue Papineau
(514) 521-5500

MONTRÉAL-NORD
Pneus Metro Inc.
6750, boul. Léger
(514) 328-4222

REPENTIGNY
Alignement Claude (2000) Inc.
538, rue Notre-Dame
(450) 581-0000
(450) 581-2662

SAINT-EUSTACHE
Agence de Pneu B.C. Inc.
66, boul. Arthur-Sauvé
(450) 473-1320

SAINT-ESPRIT
Garage Villemaire & Fils Inc.
55, Grégoire
(450) 839-7777

SAINT-HYACINTHE
Courtémanche & Frère
(1969) Ltée
875, rue Dessaulles
(450) 773-4855

SAINT-JÉRÔME
Pneus Bélisle (St-Jérôme) Inc.
430, boul. Lajeunesse Ouest
(450) 436-4622

Gingras & Fils Ressorts Inc.
553, boul. des Laurentides
(450) 432-9781
(450) 476-6066

VALLEYFIELD
Pneus Roger Gagnier Inc.
243, rue Dufferin
(450) 373-4194

VILLE SAINT-LAURENT
Pneus Ontario Inc.
945, Montée de Liesse
(514) 341-3548



MICHELIN

ALLIANCE^{MD}
LES PROFESSIONNELS DU PNEU

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

INDE :
dix étudiants tués

Dix étudiants ont été tués et 90 personnes blessées hier lorsque la police a ouvert le feu pour disperser des milliers de manifestants qui protestaient contre le déménagement du conseil de direction d'un établissement scolaire dans le nord-est indien, a indiqué un responsable. Les manifestations violentes puis les tirs ont eu lieu dans les localités de Tura et Williamnagar dans l'État du Meghalaya. Parmi les blessés se trouvent 54 policiers et trois responsables locaux.

d'après AFP

ALGÉRIE :
oui massif

PHOTO FAYEZ NURELDINE, AFP

Cette Algérienne a voté hier à Bentalha, au sud d'Alger.

Les Algériens ont voté à 97 % en faveur d'un projet de charte présidentielle « pour la paix et la réconciliation », selon les résultats officiels annoncés hier et contestés par l'opposition. Au total, 18 313 000 électeurs étaient appelés à se prononcer sur ce projet de charte présidentielle, censée mettre fin à la crise et aux violences politiques qui ont fait depuis 1992 plus de 150 000 morts et des milliers de disparus. La charte prévoit l'extinction des poursuites judiciaires à l'encontre de « tous les individus qui mettent fin à leur activité armée et remettent les armes en leur possession ».

d'après AFP

CALIFORNIE :
Schwarzenegger dit non

Le gouverneur républicain de Californie, Arnold Schwarzenegger, a opposé formellement son veto jeudi à une loi autorisant le mariage des couples homosexuels adoptée par le Congrès à majorité démocrate de l'État. Partisan affiché des droits des homosexuels, M. Schwarzenegger a pourtant affirmé que « cette proposition de loi ajoute seulement de la confusion à un problème constitutionnel ». Le Massachusetts reste le seul État où le mariage homosexuel est légal, après que sa Cour suprême eut déclaré anticonstitutionnelle l'interdiction de telles unions.

d'après AFP

IRAK :
plus de 100 tués

PHOTO HADI MIZBAN, AP

À Balad, des Irakiens sidérés par un attentat suicide.

Plus de 100 personnes ont été tuées en 24 heures dans deux villes chiites d'Irak, où le chef d'Al-Qaeda, Abou Moussab al-Zarqawi, dit avoir lancé une « guerre totale » contre cette communauté. Dix personnes ont été tuées et 35 autres blessées dans un attentat à la voiture piégée hier dans un marché très fréquenté de la ville à population chiite de Hilla, à 100 km au sud de la capitale. Cette attaque aveugle a suivi de quelques heures seulement le triple attentat jeudi soir dans une autre ville chiite du nord de Bagdad, Balad.

d'après AFP

HAÏTI :
enlèvements multiples

Cent quarante personnes ont été enlevées à Port-au-Prince au cours des trois derniers mois (juillet, août et septembre), a annoncé hier le porte-parole de la Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti (Minustah). Le colonel El Ouafi Boulbars a d'autre part annoncé la création d'un secteur militaire à Port-au-Prince afin de sécuriser la capitale haïtienne durant les élections présidentielle et législatives, dont le premier tour est prévu le 20 novembre.

d'après AFP

Libérée, la journaliste Miller,
du *New York Times*, témoigne

D'APRÈS AFP ET AP

WASHINGTON – Judith Miller, une journaliste du *New York Times* incarcérée pour avoir refusé de participer à l'enquête sur une affaire de fuite médiatique mettant en cause la Maison-Blanche, a finalement témoigné hier à huis clos devant une chambre d'accusation après avoir été libérée la veille.

Judith Miller, incarcérée pendant 85 jours, avait refusé jusqu'alors de livrer ses sources à un procureur enquêtant sur une fuite ayant trahi l'identité d'un agent de la CIA, Valerie Plame.

Une telle fuite étant potentiellement criminelle aux États-Unis, la Chambre d'accusation pourrait le cas échéant inculper des personnes dans l'entourage du président George W. Bush.

Le mari de Valerie Plame, l'ancien ambassadeur américain Joseph Wilson, très critique à l'égard du gouvernement Bush, avait accusé la Maison-Blanche dès l'été 2003 d'avoir ébruité l'identité de sa femme pour la discréditer.

M^{me} Miller a expliqué avoir accepté de témoigner après avoir été déliée personnellement par sa source de son obligation à la confidentialité et lorsque le procureur lui a promis de limiter son témoignage à cette seule source.

La source en question est Lewis Libby, directeur de cabinet du vice-président Dick Cheney, qui avait reçu M^{me} Miller à plusieurs reprises en juillet 2003, a indiqué l'avocat de M. Libby. M^{me} Miller s'est en revanche refusée à confirmer son identité devant les caméras.

« Récemment, ma source m'a indiqué directement que je devais témoigner devant la Chambre d'accusation. C'était dans une lettre et, encore plus important, au téléphone. J'en ai conclu que ma source voulait vraiment que je témoigne », a dit M^{me} Miller à la sortie du tribunal.

« J'ai passé 85 jours en prison parce que je crois à l'importance de respecter la confidentialité des échanges entre sources et journalistes. Croyez-moi, je n'avais pas envie d'être en prison. Et je serais

« J'ai passé 85 jours en prison parce que je crois à l'importance de respecter la confidentialité des échanges entre sources et journalistes », dit-elle.

restée plus longtemps si je n'étais pas parvenue à obtenir ces deux choses », a-t-elle ajouté.

L'avocat de M. Libby a expliqué que son client avait délié M^{me} Miller de sa promesse il y a plus d'un an. Mais « elle



PHOTO MARK WILSON, AFP

Judith Miller répond aux questions des journalistes hier à Washington après avoir recouvré sa liberté.

voulait l'entendre directement par la voix de M. Libby et s'assurer que c'était bien un choix volontaire », a expliqué Joseph Tate.

La journaliste a été libérée après avoir rencontré en prison le procureur chargé de l'affaire pour discuter de son prochain témoignage. Patrick Fitzgerald, qui a presque bouclé son enquête, demandait depuis plus d'un an à M^{me} Miller de révéler la teneur de ses entretiens avec M. Libby.

Un autre journaliste, Matthew Cooper, de l'hebdomadaire *Time*, avait fini par céder aux injonctions de la justice fin juin, affirmant avoir été délié de sa promesse de confidentialité par sa source — dans ce cas le stratège politique du président Bush, Karl Rove.

UN « TERRIBLE MESSAGE »

Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), une organisation de New York vouée à la défense de la liberté de presse, s'est dit « soulagé » hier par l'annonce de la libération de la journaliste Judith Miller. Elle se dit cependant « profondément troublée » par l'impact que son incarcération par un procureur fédéral risque d'avoir sur la libre circulation de l'information, tant aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde. « De l'Égypte au Cameroun en passant par le Venezuela, son cas a été cité pour justifier la détention de journalistes et la répression de la liberté de presse, déplore le CPJ. L'organisation Reporters sans frontières a regretté de son côté « qu'en contrepartie de sa remise en liberté, la journaliste ait été contrainte de violer le principe du secret professionnel ».

L'ouragan *Karen* à son tour
fait jaser le tout-Washington

ALEXANDRE SIROS

WASHINGTON

Pendant tout le mois de septembre, *Katrina*, *Rita* et *Karen* ont fait la pluie et le beau temps dans les médias américains.

Avant les démêlés de Tom Delay avec la justice — ce puissant parlementaire républicain inculpé mercredi —, l'actualité à Washington pouvait se résumer à ces trois prénoms féminins.

Karen Hughes est pour l'instant moins connue du grand public que les ouragans *Katrina* et *Rita*. Mais depuis quelques semaines, cette protégée de George W. Bush se retrouve sous les projecteurs comme jamais auparavant.

Début septembre, elle est devenue sous-secrétaire d'État à la diplomatie publique. Son mandat : soigner l'image des États-Unis à l'étranger.

Cette influente Texane a voulu démarrer sur les chapeaux de roues en visitant le Moyen-Orient deux semaines après son assermentation.

Elle a donc quitté Washington samedi dernier pour des séjours en Égypte, en Turquie et en Arabie Saoudite.

Le voyage a fait couler beaucoup d'encre, tant dans la presse américaine que dans la presse arabe. Les commentaires, divisés, ont montré à Hughes qu'elle a du pain sur la planche.

La diplomate américaine a par exemple

été comparée à *Katrina* et *Rita* dans un éditorial au Qatar. « Le monde arabe en a marre des ouragans américains. Il espère que l'ouragan Hughes sera le dernier », a raillé le quotidien *Asharq*.

Blitz superficiel

Certains médias américains ont aussi décrié le voyage de Hughes, le qualifiant d'offensive superficielle de relations publiques, voire de fiasco. La plupart ont néanmoins publié des photos de la diplomate entourée d'enfants souriants et fait état de son désir « d'écouter » ce qu'on dit de l'Oncle Sam à l'étranger.

Si l'initiative a pu avoir l'air d'un désas-

On critique sa manière de
défendre l'image des États-Unis
à l'étranger.

tre, c'est que Hughes n'a pas été accueillie partout avec des fleurs. En Turquie, plusieurs militants lui ont plutôt réservé le pot, dénonçant la guerre en Irak.

La veille, elle avait fait face à une manifestation similaire en Arabie Saoudite. Plusieurs membres d'un auditoire féminin ont dénoncé l'image des Saoudiennes dans les médias américains. Ne pas avoir le droit de voter ni de conduire n'est pas une injustice aux yeux de toutes ces femmes, a appris Hughes à ses dépens.

Cet accueil plutôt tiède n'a pas étonné Clay Ramsay, directeur de la recherche au Programme sur les attitudes en politique internationale de l'Université du Maryland. « À quel point peut-on changer l'image des Américains alors que la base (du problè-

me), c'est la politique des États-Unis ? » a demandé cet expert. Il a néanmoins salué l'initiative.

« Pour modifier la perception des gens quant à la politique américaine, je pense que les responsables doivent se rendre compte qu'elle est profondément impopulaire dans plusieurs régions du monde. Ils n'ont pas encore été capables de le réaliser entièrement. C'est donc une première étape », a-t-il indiqué.

Mieux que Bolton

C'est peut-être ce qui explique pourquoi, jusqu'ici, l'administration Bush n'a pas été en mesure de tirer profit du poste occupé par Hughes. Avant elle, deux autres femmes l'ont occupé, y compris une spécialiste renommée du monde de la pub, Charlotte Beers. Elles ont quitté leurs fonctions la queue entre les jambes.

Hughes en est à ses débuts en diplomatie. Ancienne journaliste, elle était attachée de presse de Bush lorsqu'il était gouverneur du Texas. Elle a ensuite été directrice des communications à la Maison-Blanche, avant de retourner au Texas en 2002 pour s'occuper de sa famille. Elle vient de revenir à Washington.

I. M. Destler, spécialiste de la politique étrangère américaine et du département d'État à l'Université du Maryland, avait dénoncé la nomination du faucon John Bolton comme ambassadeur américain à l'ONU. Il se dit cependant « optimiste » au sujet de Hughes.

« Je ne sais pas si elle est la personne idéale. C'est certain que ce n'est pas Edward Murrow, qui avait obtenu des fonctions similaires sous Kennedy. Mais c'est vraiment une femme raffinée, qui a du talent. Et elle a l'oreille du président. »

Deux minières canadiennes sur la sellette pour leurs activités au Congo et au Guatemala

JOONEED KHAN

Deux firmes minières canadiennes, Anvil Mining et Glamis Gold, sont sur la sellette pour l'impact néfaste de leurs activités, la première en République démocratique du Congo (RDC-Kinshasa) et la seconde au Guatemala.

Anvil, enregistrée au Canada mais dont le siège est en Australie, fait l'objet d'enquêtes dans les deux pays sous l'accusation d'avoir fourni à l'armée congolaise des moyens logistiques pour réprimer une rébellion qui a tourné au massacre l'an dernier.

Selon le témoignage de plusieurs survivants recueillis par la mission de l'ONU au Congo (Monuc) et cités par la télévision australienne ABC, « plus de 100 rebelles et civils ont été tués, dont au moins 28 ont pu être victimes d'exécutions sommaires ».

ABC, qui avait fait enquête sur le terrain en juin à Kilwa, dans le sud-est du pays, révèle qu'un rapport de l'ONU rendu public ces derniers jours à Kinshasa a établi que trois chauffeurs d'Anvil ont conduit des camions de la compagnie utilisés par l'armée congolaise pour transporter apparemment des corps et du matériel pillé.

Anvil exploite une mine de cuivre et d'argent à Dikulushi, à 50 km de Kilwa, dans la province du Katanga. Ses investissements sont garantis contre les risques politiques par la MIGA, un organisme de la Banque mondiale.

Témoins importants

« Il faut étudier le rapport. Si des chauffeurs d'Anvil ont conduit les camions, on voudrait savoir ce qu'ils ont rapporté à la compagnie et quelle action celle-ci a accomplie », a dit Richard Meeran, avo-



PHOTO DAVID LEWIS, REUTERS

La province congolaise du Katanga, riche en ressources naturelles, demeure aux prises avec une violence endémique. Sur cette photo prise en août, le crâne d'un combattant mai-mai est fiché, en guise d'avertissement, sur un bâton à l'entrée d'un village.

cat australien qui représente des groupes de droits humains dans ce dossier.

« Les chauffeurs d'Anvil sont des témoins importants des violations alléguées de droits de la personne par les soldats congolais dans cet-

Selon l'ONU, la compagnie Anvil Mining a fourni de la nourriture aux soldats congolais et a même contribué à rémunérer certains d'entre eux.

te affaire », a estimé Tricia Fee-ney, du groupe britannique RAID, l'une des organisations que M^e Meeran représente.

Selon ABC, le rapport juge qu'Anvil Mining lui a fourni des « versions contradictoires » sur son rôle dans cette affaire. Le rapport de l'ONU précise que la compagnie a fourni de la nourriture

aux soldats et a même contribué à rémunérer certains d'entre eux.

« La compagnie a examiné le rapport de l'ONU et elle ne pense pas qu'il y ait quoi que ce soit de neuf là-dedans. Elle n'a donc aucun commentaire à faire », a dé-

claré une porte-parole d'Anvil au site australien 7news.

Bill Turner, le patron d'Anvil, a déjà déclaré que l'armée congolaise avait réquisitionné ses véhicules ainsi qu'un avion, que la firme ne pouvait pas refuser, et qu'elle n'avait pas la moindre idée de ce que les soldats allaient faire.

Quant à Glamis Gold, dont les

investissements dans le projet Marlin (or et argent) à San Carlos, au Guatemala, sont également garantis par la MIGA, une enquête interne de la Banque mondiale lancée à la suite de plusieurs plaintes lui reproche de ne pas avoir informé adéquatement les populations locales quant aux impacts négatifs du projet.

L'enquête a été menée par le bureau du conseiller en conformité / ombudsman (dit CAO) de la Banque mondiale. « Ce rapport soulève de graves questions sur la rigueur de la Banque mondiale elle-même dans l'évaluation du projet et sur les doutes de la grande communauté locale quant à ses effets », a déclaré Keith Slack, d'Oxfam America.

Dans une déclaration mise en ligne sur le site Business Wire, Ke-

STABILISATION ?

L'engagement croissant des sociétés civiles locales et des groupes de droits de la personne ainsi que les rapports dénonciateurs des Nations unies sont-ils en train de pousser les compagnies minières attirées par l'eldorado congolais à lâcher les milices entretenant le pillage et à s'engager à aider l'État à se stabiliser pour exploiter légalement les ressources du pays ? C'est ce qu'indiquent des articles parus cette semaine sur le site de Engineering News d'Afrique du sud et sur le fil de Dow Jones. Ils relèvent que la transition vers des élections libres dans un an au Congo est perçue de plus en plus par les minières comme une promesse sérieuse de stabilisation après 40 années de dictature. « La malédiction minière du Congo est en train de se transformer en arc-en-ciel de l'espoir », écrit Engineering News.

vin McArthur, patron de Glamis, dit retenir du rapport du CAO que « le projet (Marlin) ne pose pas de risque significatif à l'environnement et devrait apporter des retombées sociales aux localités ».

Il s'est engagé à « renforcer les mécanismes de consultations permanentes » avec les communautés environnantes, notamment celles qui vivent « en dehors du site immédiat du projet ». Il a annoncé une contribution de cinq millions de dollars américains à l'amélioration de la route reliant Conception Tutuapa et San Miguel Ixtahuacan. Et il dit soutenir la mise sur pied d'un comité indépendant de surveillance environnementale comprenant les communautés locales.

Avec ABC, 7news, Mineweb, Corpwatch, Business Wire

Cisjordanie: le Fatah bat le Hamas aux municipales

AGENCE FRANCE-PRESSE

RAMALLAH — Le Fatah a devancé les radicaux du Hamas aux municipales dans des villages de Cisjordanie.

Sur 104 conseils municipaux concernés par le scrutin qui s'est déroulé jeudi, le Fatah du leader palestinien Mahmoud Abbas en a remporté 51 contre 13 pour le Hamas, selon les résultats préliminaires officiels, a indiqué hier Jamal Chobaki, président de la Commission électorale locale (HCLE).

Les candidats du Fatah ont au total obtenu 546 sièges (54 %) dans les 104 conseils municipaux contre 265 (26 %) pour le

Hamas, le reste allant à des indépendants ou des formations de moindre importance, a-t-il ajouté.

Les deux mouvements pourront toutefois contrôler un nombre plus grand de municipalités en nouant des alliances avec d'autres formations dans 40 villages, a-t-il expliqué.

Le taux de participation s'est établi à 81 % parmi les 127 000 Palestiniens en âge de voter, selon M. Chobaki.

Des commentateurs ont toutefois minimisé la portée politique des résultats, affirmant que des facteurs d'ordre « claniques » ont largement contribué à fixer les choix des électeurs.

« Le facteur tribal joue un rôle primordial. L'enjeu premier sont les services municipaux promis par les différents candidats et la dimension

Le Fatah, du leader Mahmoud Abbas, obtient 546 sièges (54 %) contre 265 (26 %) pour le Hamas dans l'ensemble des 104 conseils municipaux.

politique n'est pas présente à l'esprit des électeurs », a affirmé l'analyste politique Zakaria Al-Qaq.

« Les résultats ne peuvent pas servir d'indicateur en vue des élections législatives », prévues en janvier et auxquelles le Hamas participera pour la première fois, a-t-il ajouté.

Selon lui, la dernière phase des municipales, prévue en décembre dans les grandes villes de Cisjordanie et de la bande de Gaza « aura

une portée politique plus importante ».

Lors des deux premières phases, entre décembre et mai, le Hamas, qui participe pour la première fois à une élection, avait réalisé de très bons scores face au Fatah, un succès vu d'un mauvais oeil par Israël qui

s'oppose à l'entrée du mouvement radical dans les institutions palestiniennes.

Si les municipales se sont largement déroulées sans encombre, la récente flambée de violence en Cisjordanie ne connaît pas de répit.

Deux activistes des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ont été tués et un troisième grièvement blessé avant l'aube lors d'un accrochage avec des soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Balata, dans le nord.

L'armée israélienne a affirmé que ses soldats avaient ouvert le feu après avoir essayé des tirs palestiniens lors d'arrestations.

L'Événement Elran

Jusqu'au 31 octobre seulement

Fauteuil en cuir inclinable

Épargnez 350\$

799\$

Sofa en cuir inclinable

Épargnez 450\$

1399\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

sur cet ensemble et tous les articles à étiquettes bleues*

* voir détails en magasin

LAVAL
2400, boul. le Corbusier
(angle du boul. le Carrefour)
(450) 687-5221

Tout le monde court chez

Vaillancourt

MEUBLES • ACCESSOIRES • DÉCORATION

SAINT-LÉONARD
5860, boul. Métropolitain est
sortie Lacordaire
(côté sud du Métropolitain)
(514) 257-6001

MONDE

La « menace » de pandémie de fièvre aviaire amène l'OMS à lancer un appel au calme

D'APRÈS AFP

GENÈVE — L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé au calme hier face aux risques d'épidémie de grippe aviaire, au lendemain de déclarations du nouveau coordonnateur mondial contre la maladie qui a évoqué un bilan possible de 150 millions de morts.

Dick Thompson, porte-parole de l'OMS pour la lutte contre la grippe, a rappelé qu'il est impossible de prévoir quel pourrait être le bilan humain d'une pandémie causée par la grippe aviaire. Celle-ci a tué 63 personnes en Asie depuis la fin de 2003.

Il faut rester prudent face aux différentes prédictions chiffrées

« On peut citer n'importe quel chiffre — le choix est vaste — et cela pourrait tomber juste », dit Dick Thompson, porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé.

car elles sont toutes fondées sur « des conjectures », a-t-il ajouté. « Nous ne devons pas nous laisser emporter par davantage de prédictions alarmistes », a déclaré le porte-parole lors d'un point de presse à Genève.

Jeudi, le Dr David Nabarro, un haut responsable de l'OMS qui venait d'être nommé coordonnateur des Nations unies pour la lutte contre la grippe aviaire, a estimé à New York que « l'am-

pleur de la mortalité (causée par une éventuelle pandémie) pourrait se situer entre 5 et 150 millions ». Ce dernier chiffre est le plus élevé jamais évoqué par un responsable international.

« David Nabarro parlait de la gamme de prédictions des experts », a estimé M. Thompson. « On peut citer n'importe quel chiffre — le choix est vaste — et cela pourrait tomber juste ».

L'estimation officielle de l'OMS fait état d'un bilan qui pourrait être compris entre 2 et 7,4 millions de morts, mais ce n'est qu'un chiffre indicatif fourni aux pays membres pour les aider à préparer leurs stocks de médicaments et leurs plans de mise en quarantaine en cas de pandémie, a rappelé M. Thompson.

L'OMS redoute une mutation du virus de la grippe aviaire qui pourrait se métamorphoser en virus transmissible entre humains, faisant des millions de victimes comme la grippe espagnole de 1918.

Les ministres de l'Agriculture de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont convenu hier, lors d'une réunion aux Philippines, d'accentuer leurs efforts pour prévenir une pandémie à l'échelle planétaire.

Les responsables ont sélectionné « huit domaines stratégiques sur une période de trois ans, de 2006 à 2008, afin de prévenir, contrôler et éradiquer la maladie », selon un communiqué commun diffusé à l'issue d'une réunion des 10 pays membres tenue dans la ville de Tagaytay, au sud de la capitale, Manille.

Les détails du plan d'action res-



Un homme passe devant des cages d'oiseaux au marché central de Jakarta, en Indonésie. Ce pays asiatique est l'un des plus touchés par la fièvre aviaire.

PHOTO SUPRI. REUTERS

tent cependant rares, les ministres précisant simplement qu'une équipe malaisienne aura pour but de « formuler des plans d'action détaillés » et d'identifier des sources de financement et de possibles donateurs en particulier pour l'établissement d'un fonds pour la santé animale

d'environ deux millions de dollars.

Les représentants de la Malaisie ont évoqué la création d'un système efficace de surveillance de la maladie, des mécanismes pour contenir rapidement et éradiquer le virus ainsi que le développement de moyens de

communication transnationaux efficaces.

« Nous voulons mettre au point un mécanisme d'alerte qui puisse nous permettre d'informer d'autres pays quand nous dépistons des maladies afin de limiter la propagation », a expliqué un représentant malaisien, Aziz Mangkat.

Les soins de santé primaires : de quoi s'agit-il ?

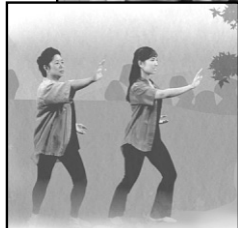
Les équipes



Partout au Canada, les gouvernements oeuvrent à l'amélioration des soins de santé primaires : des soins de base quotidiens pour tous les Canadiens.

L'efficacité de ce système repose sur quatre principes fondamentaux, dont les équipes.

Les soins de santé primaires amènent les intervenants en santé à travailler en équipe pour améliorer la continuité des soins, réduire les dédoublements et assurer que vous avez accès à des intervenants en santé appropriés. Vous êtes vous-même membre de l'équipe et vous participez aux décisions qui concernent votre santé.



Les autres principes fondamentaux
Les autres principes fondamentaux des soins de santé primaires sont :

- L'information — l'information est partagée entre les intervenants en santé.
- L'accessibilité — vous avez accès aux soins appropriés en temps voulu.
- Des modes de vie sains — l'accent est mis sur la prévention et la prise en charge de sa santé par chaque individu pour les aider à demeurer en santé.

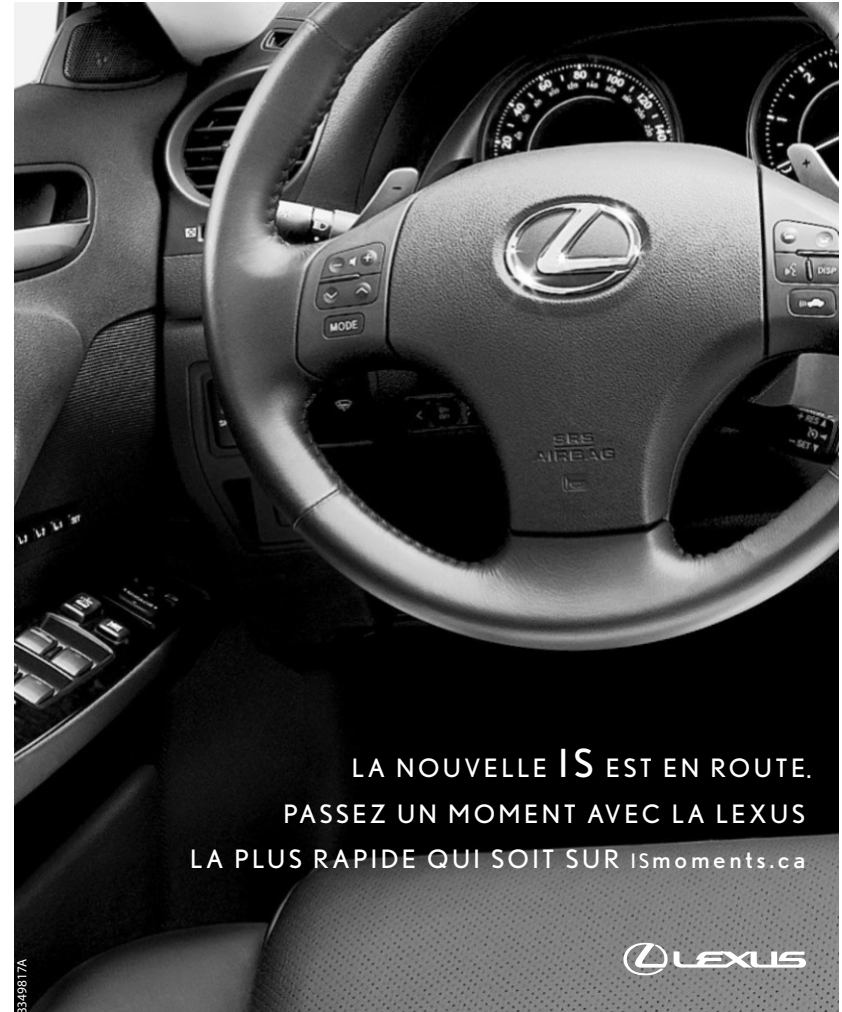
Les soins de santé primaires peuvent contribuer à réduire les listes d'attente, à diminuer la pression sur les salles d'urgence et à améliorer la viabilité à long terme de notre système de santé.

Visitez notre site Web : www.soinsdesanteprimaires.ca

Soins de santé primaires



Un partenariat fédéral/provincial/territorial financé par Santé Canada.



LA NOUVELLE IS EST EN ROUTE.
PASSEZ UN MOMENT AVEC LA LEXUS
LA PLUS RAPIDE QUI SOIT SUR ISmoments.ca

LEXUS

-40%

DERNIÈRE CHANCE!
sur TOUT le mobilier extérieur en TECK (tables, bancs, fauteuils...)

187\$ 113\$

454\$ 273\$

247\$ 149\$

dragore
INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS DU MONDE

4295, boul. Saint-Laurent, Montréal
Tél.: (514) 842-3500
www.dragore.ca

MONDE

Prison à vie pour un Sud-Africain blanc

AGENCE FRANCE-PRESSE

PHALABORWA – Un fermier blanc sud-africain a été condamné hier à la prison à vie pour avoir fait dévorer par les lions un de ses ouvriers agricoles noirs, au terme d'une affaire qui a scandalisé l'opinion en révélant les moeurs persistant dans les campagnes une décennie après la fin de l'apartheid.

Mark Scott-Crossley, un Blanc de 37 ans responsable d'une ferme-élevage d'animaux sauvages, et l'un de ses employés noirs, Simon Mathebula, 43 ans, avaient été déclarés coupables en avril du meurtre de Nelson Chisale, dont les restes ensanglantés avaient été découverts le 31 janvier 2004 dans une réserve de lions proche du célèbre parc Kruger.

Le juge George Maluleke, du tribunal de Phalaborwa, a condamné Scott-Crossley à la prison à vie et Mathebula à 15 ans, dont trois avec sursis, à l'issue de ce procès ouvert un an après les faits.

Le procureur avait réclamé la prison à vie pour les deux accusés, avançant le caractère particulièrement horrible du crime.

Nelson Chisale avait été attaché à un arbre et sauvagement frappé avec des machettes alors qu'il était revenu à la ferme Engedi pour récupérer ses affaires, deux mois après en avoir été licencié pour s'être ab-

senté de son travail afin de régler une affaire personnelle.

Il avait ensuite été jeté à l'arrière d'un pick-up, puis par dessus la clôture de l'enclos des lions du Mokwale White Lion Project, situé près de la localité de Hoedspruit.

Largement couvert par la presse locale, le « procès des lions » a mis en lumière la façon dont sont encore traités les ouvriers agricoles noirs, alors que l'apartheid a été officiellement supprimé en 1994.

Mais, avant de rendre son verdict, le juge noir Maluleke a déclaré qu'il était fondé sur la gravité de l'acte et non sur la présomption d'un acte raciste.

« Les résonances raciales dans cette affaire n'ont pas joué de rôle dans la déclaration de culpabilité (...) Cela ne jouera pas de rôle non plus dans le verdict », a-t-il déclaré.

Le ministre du Travail, Membathisi Mdladlana, avait manifesté son état de « choc » et sa « colère » après le meurtre de Chisale. Le principal syndicat ouvrier avait estimé que cette affaire montrait à quel point les noirs travaillant dans l'agriculture restaient maltraités comme au temps du régime raciste.

En 2001, un fermier blanc de l'est du pays avait été condamné à 25 ans de prison pour avoir tué l'un de ses employés noirs en l'attachant par le cou à l'arrière de son pick-up et en le tirant sur une piste.

la

LA BAIE CENTRE-VILLE

Votre manteau de fourrure est défraîchi? Nous pouvons vous aider.

Un jour seulement! Le vendredi 7 octobre



Pour un look mode et attrayant, vous pouvez donner un nouveau style à votre manteau de fourrure ou l'échanger contre un nouveau. Venez rencontrer Wendi Ricci, experte en remodelage de renommée internationale, qui vous parlera des possibilités de transformations étonnantes des vieux vêtements de fourrure.

Pour prendre rendez-vous, appelez au **(514) 281-4731** Salon de la fourrure, 3^e étage

Valeur de reprise avantageuse pendant cet événement

Entreposage • remodelage • nettoyage • réparations • échanges • mouton rason

Le chèque varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions: articles « Bas prix le Bas tout les jours », « Nouveaux arrivés », « Achetez-les », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, La Châlière Home, Van Wang, Châlière Home, Mouton et tous les autres produits. Les mentions « ACHATEZ-LES » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une affaire incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, le Prix du jour est un autre excellent exemple de qualité à un prix exceptionnel. Notre prix pour les articles « Achetez-les » « Offre spéciale de la direction » et tous de l'événement est en magasin. Les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et certains sont d'achat différé et articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CHEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.

10 % de rabais

*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.




POUR VOUS ÉVITER LA CASA DEL COQUERELLES

ON PENSE À TOUT



NOLITOURS.COM

<p>599\$ - 879\$ RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Puerto Plata Lifestyle Hacienda Resorts 3★ TOUT compris 24 heures - 7 nuits jeudis, 3 nov. au 8 déc. 599\$</p>	<p>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Puerto Plata Lifestyle Hacienda Resorts 3★ TOUT compris 24 heures - 7 nuits mercredis/vendredis, 4, 6, 11, 13, 18, 20 janv. 799\$</p>	<p>CUBA Santa Lucia Club Amigo Caracol 3★ TOUT compris - 7 nuits lundis, 7 nov. au 5 déc. 799\$</p>	<p>SAN ANDRÉS Decameron San Luis 3★ TOUT compris - 7 nuits jeudis, 3 nov. au 15 déc. 879\$</p>
<p>899\$ - 1099\$ CUBA Varadero Villa Cana Resort 3+★ TOUT compris - 7 nuits vendredis, 4 nov. au 9 déc. 899\$</p>	<p>MEXIQUE Cancun El Pueblito Beach Hotel 3★ TOUT compris - 7 nuits vendredis, 6, 13, 20 janv. 999\$</p>	<p>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Puerto Plata Playa Naco Resort & Spa 3★ TOUT compris - 7 nuits mercredis/vendredis, 4, 6, 11, 13, 18, 20 janv. 999\$</p>	<p>CUBA Cayo Coco El Senador 4★ TOUT compris - 7 nuits vendredis, 4 nov. au 16 déc. 999\$</p>
<p>MEXIQUE Acapulco El Cano Acapulco 4★ presque TOUT compris - 7 nuits jeudis, 17 nov. au 15 déc. 999\$</p>	<p>CUBA Holguin Brisas Guardalavaca 4★ TOUT compris - 7 nuits vendredis, 4 nov. au 16 déc. 999\$</p>	<p>EXCLUSIVITÉ RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Punta Cana Ocean Cana Beach Resort 4★ TOUT compris 24 heures - 7 nuits vendredis, 4 nov. au 16 déc. 1029\$</p>	<p>EXCLUSIVITÉ SAN ANDRÉS Royal Decameron Marazul Resort 3+★ TOUT compris - 7 nuits jeudis, 3 nov. au 15 déc. 999\$</p>
<p>PLUS DE 1099\$ CUBA Varadero Barceló Marina Palace 4+★ TOUT compris - 7 nuits dimanche, 6 nov. 1199\$</p>	<p>EXCLUSIVITÉ PANAMA Royal Decameron Beach Resort, Golf, Spa & Casino 4★ TOUT compris - 7 nuits lundis, 7 nov. au 12 déc. 1229\$</p>	<p>CUBA Cayo Coco Tryp Cayo Coco 4★ TOUT compris - 7 nuits lundis, 14 nov. au 5 déc. 1069\$</p>	<p>EXCLUSIVITÉ MEXIQUE Puerto Vallarta Palladium Vallarta Resort & Spa 4★ TOUT compris - 7 nuits dimanches, 20 nov. au 11 déc. 1099\$</p>

FORFAIT DU JOUR

EXCLUSIVITÉ
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Puerto Plata
Occidental Village Playa Dorada
 3★ TOUT compris - 7 nuits
 jeudis, 3 nov. au 8 déc.

699\$

VISITEZ NOLITOURS.COM/lapresse POUR TOUT SAVOIR SUR CETTE DESTINATION ET SUR PLUS DE 100 AUTRES FORFAITS TOUT INCLUS.

POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION, CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE.




En magasin 1 866 359-7327 .ca




RÉSEAU ENSEMBLE
L'expertise en voyage
www.ensembletravel.ca



AMERICAN EXPRESS
1.888.414.8747



club Voyages
1-877-7-ETOILE



CAA Voyages
1 888 549-5559

Départs de Montréal, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire. Les prix incluent les taxes aéroportuaires, la TPS et la TVQ. Les vols sont assurés par Air Transat ou WestJet et les places sont limitées. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 4 octobre 2005. Les primes réservées-tôt sont incluses dans les tarifs lorsqu'appliquables. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure 2005-2006 de Nolitours. Nolitours est membre de Transat A.T. inc. et titulaire d'un permis du Québec. Prix exclusif, 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.



LA NOUVELLE IS EST EN ROUTE.
PASSEZ UN MOMENT AVEC LA LEXUS
LA PLUS RAPIDE QUI SOIT SUR ismoments.ca

 LEXUS

La collaboration de Zagreb « déçoit » Carla Del Ponte

AGENCE FRANCE-PRESSE

ZAGREB – Le procureur du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, Carla Del Ponte, s'est déclarée hier « déçue » de la coopération avec Zagreb tout en refusant de dévoiler ce qu'elle allait recommander à l'Union européenne quant à l'ouverture de négociations d'adhésion avec la Croatie.

« Vous ne pouvez pas imaginer à quel point je suis déçue. Le premier ministre (croate) m'a promis une totale coopération et nous avons toujours le même problème », a déclaré M^{me} Del Ponte à la presse, à l'issue d'un entretien avec le président Stipe Mesic et le premier ministre Ivo Sanader.

« Gotovina est toujours en fuite », a-t-elle martelé avec à ses côtés MM. Mesic et Sanader. Le général croate Ante Gotovi-

na, 49 ans, est en fuite depuis son inculpation en 2001 par le TPI de crimes de guerre commis contre des Serbes de Croatie à la fin du conflit serbo-croate de 1991-1995.

« J'ai vu certains développements positifs ces derniers mois et semaines » dans la coopération entre Zagreb et le TPI, a toutefois admis M^{me} Del Ponte.

« Comme vous le savez, je me rends lundi à Luxembourg. J'ai encore deux jours » pour prendre une décision, a-t-elle poursuivi tout en refusant de répondre aux questions des journalistes.

M^{me} Del Ponte faisait référence à la réunion lundi matin du groupe de travail de l'UE sur la Croatie au cours de laquelle elle doit dire si Zagreb coopère ou pas avec son tribunal.

Le groupe de travail réunit les ministres des Affaires étrangères

de quatre États membres (Royaume-Uni, Luxembourg, Autriche et Finlande), plus le Haut Représentant pour la politique extérieure de l'UE, Javier Solana, et la Commission européenne.

« Cette réunion ne sera pas la Croatie contre Carla Del Ponte, mais un effort commun pour résoudre ce dernier cas », a pour sa part déclaré le premier ministre croate.

« Je suis certain que notre gouvernement a fait tout ce qui était possible pour appliquer le plan d'action » mis en oeuvre par Zagreb pour localiser et démanteler le réseau de soutien du fugitif, a poursuivi M. Sanader.

L'opinion de M^{me} Del Ponte pourrait se révéler décisive dans la décision de l'UE d'ouvrir ou non des négociations d'adhésion avec la Croatie.

ARRANGEZ VOTRE CHEZ-VOUS À VOTRE GOÛT.

À la Banque Laurentienne, nous croyons que le simple fait d'être propriétaire mérite d'être récompensé. Avec une limite minimale de 20 000 \$, notre Mégamarge hypothécaire vous donne rapidement accès à une somme allant jusqu'à 75 % de la valeur de votre propriété pour vous permettre de réaliser vos projets, quels qu'ils soient.

En plus, le taux d'intérêt* est moins élevé que celui de la plupart des autres produits de financement et vous remboursez à votre rythme. Comme quoi il y aura toujours des avantages à être maître chez vous.

MÉGAMARGE HYPOTHÉCAIRE

1 866 252-2088


BANQUE
LAURENTIENNE

La tragédie de Ceuta reste énigmatique

AGENCE FRANCE-PRESSE

MADRID – Les questions persistaient hier sur les circonstances de la mort de cinq Africains à Ceuta et les inquiétudes se multipliaient sur le déploiement militaire massif dans cette enclave espagnole au nord du Maroc, et dans celle de Melilla.

Le gouvernement espagnol a approuvé dans la journée un « Plan de Sécurité » pour les deux enclaves.

Au lendemain de la tentative de pénétration en Espagne d'environ 500 immigrants, violemment réprimée par la garde civile espagnole, les autorités marocaines et espagnoles divergent toujours sur les faits et les chiffres.

Madrid affirme que cinq personnes sont décédées, trois du côté marocain et deux du côté espagnol, mais le Maroc n'a pas confirmé la mort d'une troisième personne, qui pourrait être un bébé, selon des témoignages.

Des migrants ont raconté au journal espagnol ABC que ce bébé avait été « écrasé » lors de l'assaut, tandis que d'autres ont dit à l'organisation SOS Racisme qu'il était mort « probablement sous l'effet de matériel anti-émeutes ».

Trois clandestins, sur la centaine qui ont été blessés jeudi à l'aube, étaient toujours hospitalisés hier à l'hôpital civil de Ceuta.

Par ailleurs, la confusion demeure sur les responsabilités des décès, les deux pays se renvoyant la balle.

Les premières analyses de la garde civile sur les trajectoires des tirs et les restes de munitions retrouvés « indiquent que ceux-ci ont été réalisés depuis le côté marocain », selon le quotidien *El País*, proche du gouvernement socialiste de José Luis Rodríguez Zapatero.

Des sources de la sécurité marocaine avaient indiqué jeudi que deux des morts du côté marocain avaient été atteints par des balles en caoutchouc utilisées par la garde civile espagnole, ce que Madrid n'a ni confirmé ni démenti.

El País ajoute que le troisième mort du côté marocain a été atteint par des chevrotines.

Un rapport de la police espagnole de Ceuta cité dans les médias espagnols affirme que des agents espagnols ont vu des gendarmes marocains tirer.

Une enquête conjointe est en cours mais ni ses modalités ni son échéance n'ont été rendues publiques.

IMPORTANT ENCAN DE GRANDE VALEUR
Calibre luxe et investissement

ENCAN D'OEUVRES D'ART

Collection privée appartenant à un
conseiller en placement pour particuliers
Vente ordonnée pour fins de liquidités

Chaque pièce a été retirée d'un entrepôt à atmosphère contrôlée afin d'être encadrée et authentifiée pour l'encan.

Marc Chagall
Illustration biblique,
1960
Signée
Édition limitée
Partie de l'édition
37/38



Pablo Picasso
Notre Dame
de Vic, 1966
Lithographie
signée

150 oeuvres d'art ont été tirées de cette grande collection afin d'être offertes en vente au plus offrant.

Pièces signées et numérotées et éditions limitées, eaux-fortes, aquatintes, gravures, linogravures, lithographies et autres oeuvres d'artistes tels que Picasso, Chagall, Matisse, Dali, Icart, Miro, Modigliani, Neiman, Agam, Calder, Degas, Renoir, Goya, Dürer, Léger et autres maîtres de même calibre.

150 superbes tapis noués à la main, importés de l'Iran et de l'Inde, autres chefs-d'oeuvre à teinture végétale. Plusieurs tapis rares et décoratifs uniques évalués entre 10 000 \$ et 35 000 \$. Plusieurs tapis de passage et tapis tribaux à teinture végétale. Magnifiques peintures à l'huile sur toile, riches bronzes européens, imposantes statues extérieures de grande qualité en bronze.

Hôtel Delta

475, av. du Président-Kennedy

Montréal QC H3A 1J7

Dimanche 2 octobre à 14 h précises

Inspection à compter de 13 h

Sous la responsabilité de National Estate Group - 1 877 336-5446

Paiement : comptant, Visa, American Express, MasterCard, chèque visé.
Commission de 10 % pour manipulation.
Sous réserve de vente préalable, erreur ou omission.

